

Insee Dossier

Picardie



N°10

décembre 2015

Géographie prioritaire

Regards sur les nouveaux quartiers

Avant-Propos

Au titre de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville a dessiné une nouvelle cartographie nationale de l'action publique pour 1 514 quartiers prioritaires, contre 2 492 auparavant.

Les acteurs territoriaux en charge de la conduite et de la mise en œuvre des orientations relatives à la politique de la ville ont exprimé le besoin d'une lecture et d'une connaissance synthétiques des enjeux qualifiant les quartiers prioritaires et leurs populations. C'est dans ce cadre que la préfecture de région et l'Insee Picardie ont souhaité mener un travail en commun autour de la cartographie des 44 nouveaux quartiers en difficulté de la région.

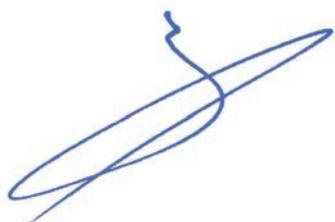
Les analyses statistiques et cartographiques de ces nouveaux quartiers prioritaires, se fondant sur la compréhension de leur situation économique, sociale et urbaine, visent ainsi à soutenir les institutions publiques compétentes dans la mise en œuvre des actions d'accompagnement et de requalification utiles à ces quartiers.

Complétant les études de synthèse « Flash Insee Picardie », qui précisent l'importance de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans chaque département picard, le présent dossier identifie précisément les caractéristiques des quartiers prioritaires de la région et met en évidence leurs spécificités, au regard notamment de l'ensemble des quartiers prioritaires définis au niveau national.

En fin de dossier, vous trouverez des fiches descriptives pour chacune des 18 unités urbaines concernées en Picardie par la nouvelle géographie prioritaire, présentant par ailleurs la situation des quartiers qu'elles comprennent. Ces travaux seront enrichis par les analyses et données des quartiers du Nord - Pas-de-Calais, permettant une vision globale de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans le contour de la grande région.

Nous formulons le vœu que cet ensemble d'indicateurs et d'analyses permette de vous aider dans le suivi, à moyen terme, des évolutions des quartiers prioritaires, à travers notamment la mise en place d'un socle territorial de connaissances et statistique partagé cohérent avec les indicateurs nationaux retenus par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Le Directeur régional
de l'Insee Picardie



Arnaud Degorre

La Préfète
de la région Picardie



Nicole Klein

Sommaire

Avant- propos	3
Synthèse	5
Les nouveaux quartiers prioritaires de Picardie dans le contexte national	7
Un développement économique et social difficile	7
En Picardie, 44 nouveaux quartiers prioritaires comptant 148 000 habitants	7
La délimitation des quartiers prioritaires de la politique de la ville : un critère de revenu	8
Au sein des villes, des écarts de revenus variables entre les quartiers prioritaires et les autres	9
Une proportion d'habitants dans le premier tiers des régions	10
Un revenu médian parmi les plus faibles de France	10
Une dispersion des revenus médiane dans les quartiers prioritaires picards	10
Au plan national, un décrochage des revenus dans les plus grandes unités urbaines	10
Un décrochage des revenus moins marqué dans l'unité urbaine d'Amiens	10
La Picardie au 6 ^e rang pour le taux de bas revenus	12
La première région pour la jeunesse des habitants	12
Des ménages de plus grande taille	13
Des ménages plus souvent monoparentaux	13
Des ménages plus fréquemment locataires	14
Une mobilité résidentielle moins fréquente	14
Une contrainte d'espace plus forte dans les logements	14
Un chômage indemnisé plus présent	15
L'hétérogénéité des nouveaux quartiers prioritaires picards	17
Le niveau de chômage et les revenus, premiers facteurs de différenciation entre quartiers	17
Des structures familiales et une jeunesse de la population variables	19
Des modes de transport différents, en lien avec la taille des unités urbaines englobantes	20
Quatre quartiers les moins touchés par la pauvreté et le chômage plutôt peuplés d'actifs et de jeunes adultes	20
Treize quartiers, moins touchés par la pauvreté et le chômage que la moyenne des quartiers prioritaires	20
Neuf quartiers, à la population très jeune, avec davantage de familles nombreuses	21
Dix quartiers dont huit sont axonais, à la population plutôt âgée et défavorisée	21
Deux quartiers, fortement exposés au chômage de longue durée	21
Six quartiers, les plus touchés par la pauvreté et le chômage, avec davantage de familles monoparentales	21
Les fiches	23
Abbeville	24
Amiens	28
Beauvais	32
Château-Thierry	36
Chauny	40
Clermont	44
Compiègne	48
Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul	52
Crépy-en-Valois	56
Hirson	60
Laon	64
Méru	68
Noyon	72
Pont-Sainte-Maxence	76
Saint-Quentin	80
Soissons	84
Tergnier-La Fère	88
Villers-Cotterêts	92
Annexes	97
Méthodologie	98
Définitions	99

Synthèse

La géographie prioritaire de la politique de la ville a été réformée dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 et des décrets du 30 décembre 2014. La nouvelle législation recentre la géographie prioritaire sur les 1 514 quartiers les plus en difficulté au plan national, afin d'y concentrer les moyens publics. Zonage unique de la politique de la ville, les nouveaux quartiers prioritaires (NQP) se substituent aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

La Picardie compte 44 nouveaux quartiers prioritaires, totalisant 148 000 habitants, et répartis au sein de 23 communes, dont 12 de l'Oise, 9 de l'Aisne et 2 de la Somme. La structure de taille des quartiers en Picardie est proche de celle de la France métropolitaine. Près d'un sur deux compte moins de 2 000 habitants, un tiers de 2 000 à 4 000 habitants et un sur cinq plus de 4 000 habitants.

Les nouveaux quartiers prioritaires sont définis sur la base d'un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu médian par unité de consommation (RMUC) des habitants. Le RMUC des quartiers retenus est inférieur à 60 % du seuil de bas revenus de l'unité urbaine¹. Les écarts de revenu médian par UC entre les quartiers prioritaires et les unités urbaines englobantes sont considérables et traduisent bien les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les habitants des quartiers. Par ailleurs, au sein d'une même unité urbaine, les revenus médians par UC sont parfois sensiblement différents entre quartiers prioritaires. Plus généralement, l'éventail des revenus reste très large entre les quartiers prioritaires de Picardie, bien que ces derniers présentent tous un développement économique et social en retrait.

¹ Ce seuil se définit comme 60 % de la moyenne pondérée du RMUC national (pour 70 %) et du RMUC de l'unité urbaine (pour 30 %).

Ce dossier comporte trois parties. La première s'attache à resituer les quartiers prioritaires picards dans une perspective nationale. Les quartiers retenus en Picardie présentent en effet des caractéristiques démographiques, économiques et sociales qui les différencient au sein de la géographie prioritaire nationale. Ces particularités sont susceptibles de conduire à privilégier certains axes dans les leviers de politique publique, que ces derniers relèvent directement ou non de la politique de la ville : aide aux familles, parcours scolaires, aides aux logements, rénovation urbaine, insertion professionnelle...

En Picardie, 7,8 % des habitants vivent dans un quartier prioritaire, comme au niveau national. Néanmoins, cette proportion positionne la région au 7^e rang en raison du poids de quelques grandes régions. La géographie prioritaire est plus présente dans l'Oise où elle concerne 8,9 % de la population.

Le revenu médian dans les quartiers prioritaires picards se situe parmi les plus faibles de France, au 18^e rang des régions avec 8 680 € par an et par UC, soit moins que dans le Nord-Pas-de-Calais (8 917 €). La région se positionne en revanche de façon médiane, au 10^e rang, pour la dispersion des revenus des habitants au sein des quartiers. De même, l'écart des revenus dans les quartiers par rapport à ceux des unités urbaines englobantes est moins important en Picardie qu'au plan national. Ainsi, les écarts les plus larges s'observent notamment dans les plus grandes agglomérations, et en particulier dans la plupart des capitales régionales, car ces villes concentrent les actifs les plus qualifiés et donc les mieux rémunérés. Parmi ces grandes villes, ce décrochage est plutôt moins marqué dans l'unité urbaine d'Amiens qui se positionne au 100^e rang au sein des 297 unités urbaines relevant de la géographie prioritaire. Il l'est moins encore s'agissant des autres unités urbaines picardes, à l'exception de celle de Clermont.

Région globalement jeune, la Picardie se positionne à la première place pour la part des habitants âgés de moins de 14 ans au sein des NQP (26 %). Cela résulte du fait que les familles nombreuses sont surreprésentées dans la géographie prioritaire picarde. Cette particularité engendre des difficultés spécifiques. En effet, malgré des logements plus grands en moyenne, les familles nombreuses, notamment celles ayant au moins quatre enfants, sont davantage confrontées au surpeuplement. Enfin, elles sont plus fréquemment soumises à la pauvreté, même si la redistribution permet de réduire les écarts de niveau de vie avec les autres familles.

Bien qu'accueillant beaucoup de ménages de grande taille, la Picardie figure aussi parmi les régions où la part des familles monoparentales dans les quartiers prioritaires est plus élevée, au 6^e rang, en particulier dans la Somme. De plus, les parents isolés, très majoritairement des mères, cumulent fréquemment les situations de pauvreté, chômage, bas niveaux de formation, conditions de logement plus difficiles... Leur nombre et leurs caractéristiques font donc de la monoparentalité un enjeu majeur des politiques publiques dans ces quartiers.

Les NQP picards comptent aussi proportionnellement plus de locataires, dont la mobilité résidentielle est faible par rapport au plan national, génératrice de problèmes de gestion du parc immobilier, notamment dans le parc social. Elle pose aussi la question de l'accès au logement social de jeunes ménages précaires, notamment dans l'Oise. L'espace individuel est aussi plus restreint dans les logements des quartiers picards.

La deuxième partie met en exergue la diversité des nouveaux quartiers prioritaires picards. Ces derniers présentent des situations contrastées s'agissant de l'insertion professionnelle et de la situation économique des ménages : taux d'activité, niveau de chômage, part du chômage de

longue durée, qualité des emplois sont autant d'indicateurs révélateurs des difficultés rencontrées sur le marché du travail. S'y ajoutent des éléments relatifs aux ressources financières : niveau et dispersion des revenus, taux d'équipement en véhicules automobiles.

Les indicateurs socio-démographiques sont aussi sources de différences entre les quartiers, notamment l'âge des habitants et la composition des ménages. Ceux dont la population est plus jeune comptent des ménages de plus grande taille, et plus souvent encore, locataires d'un appartement du parc social. La population est plus souvent étrangère et moins diplômée. À l'inverse, dans les quartiers plutôt peuplés de personnes âgées, de personnes seules ou en couple sans enfant, les habitants disposent individuellement de plus d'espace dans le logement, lequel est plus fréquemment une maison. D'autres facteurs contribuent à distinguer les quartiers. On peut identifier ainsi des quartiers où la part de jeunes adultes est plus importante et l'équipement en automobile moins répandu.

Un examen croisé des principaux facteurs conduit à identifier six groupes de quartiers en Picardie au regard de leur situation démographique, des structures familiales, des revenus, de l'accès au marché du travail et de la qualité des emplois, ou encore des conditions de vie des habitants.

Un premier groupe de quatre quartiers héberge davantage d'actifs et de jeunes adultes, avec une moindre place du chômage et, a fortiori, une moindre exposition à la pauvreté parmi les quartiers prioritaires.

Un deuxième ensemble de 13 quartiers, plutôt isariens, se révèle moins touché par le chômage que la moyenne des quartiers prioritaires.

Neuf quartiers, typiquement isariens, forment un troisième groupe et comptent une population très jeune et davantage de familles nombreuses.

Une quatrième classe de 10 quartiers, majoritairement axonais, regroupe une population assez âgée et défavorisée.

Le cinquième profil, fortement exposé au chômage de longue durée, est constitué des deux quartiers prioritaires d'Hirson.

Le sixième groupe, plutôt samarien, se compose des six quartiers les plus touchés par la pauvreté et le chômage où les familles monoparentales sont plus présentes.

Enfin, la troisième partie développe un éclairage local détaillé sur chacun des quartiers prioritaires de Picardie. Cette partie propose un état des lieux de la situation économique, sociale, urbaine de chaque quartier, en contextualisant la situation de chaque territoire au sein de l'agglomération englobante. Fondée sur des données statistiques et une cartographie fine, elle met un socle d'indicateurs à disposition des acteurs en charge du suivi à moyen terme des évolutions des quartiers.

Ainsi, pour chacun des 18 territoires picards concernés par la politique de la ville (unités urbaines ou communes pour les communes hors unités urbaines), une fiche présente une carte de situation des quartiers prioritaires, une cartographie thématique (revenus, typologie des quartiers issue de la deuxième partie), des tableaux d'indicateurs statistiques, des représentations graphiques et un commentaire mettant en évidence les faits saillants et les enjeux particuliers. ■

Les nouveaux quartiers prioritaires de Picardie dans le contexte national

En Picardie, 7,8 % des habitants vivent dans un quartier prioritaire, comme au niveau national. Néanmoins, cette proportion positionne la région au 7^e rang en raison du poids de quelques grandes régions. La géographie prioritaire est plus présente dans l'Oise où elle concerne 8,9 % de la population.

Le revenu médian dans les quartiers prioritaires picards se situe parmi les plus faibles de France, au 18^e rang des régions avec 8 680 par an et par UC, soit moins que dans le Nord-Pas-de-Calais (8 917 €).

Région globalement jeune, la Picardie se positionne à la première place pour la part des habitants âgés de moins de 14 ans au sein des nouveaux quartiers prioritaires (26 %). Cela résulte du fait que les familles nombreuses sont surreprésentées dans la géographie prioritaire picarde.

Bien qu'accueillant beaucoup de ménages de grande taille, la Picardie figure aussi parmi les régions où la part des familles monoparentales dans les quartiers prioritaires est plus élevée, au 6^e rang, en particulier dans la Somme. De plus, les parents isolés, très majoritairement des mères, cumulent fréquemment les situations de pauvreté, chômage, bas niveaux de formation, conditions de logement plus difficiles.

Gwénaëlle Baron, Martial Maillard, Insee

Un développement économique et social difficile

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville est entrée en application. Fondée sur un zonage unique, les quartiers prioritaires, la géographie prioritaire a été redéfinie par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ces quartiers se substituent aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

En Picardie, 44 nouveaux quartiers prioritaires comptant 148 000 habitants

La nouvelle géographie prioritaire compte en Picardie 44 quartiers (*figure 1*). Répartis au sein de 23 communes, dont 12 dans l'Oise, 9 dans l'Aisne et 2 dans la Somme, ces quartiers comptent 148 000 habitants en 2011. Dans le cadre du dispositif précédent, les 21 ZUS de la région totalisaient 127 000 habitants en 2010. En France métropolitaine, les 1 296 quartiers prioritaires comptent plus de 4 900 000 habitants. Ainsi, la Picardie rassemble 3,0 % de la population en géographie prioritaire, proportion identique à son poids démographique.

Parmi les vingt-trois communes picardes de la nouvelle politique de la ville, six sont des communes entrantes : La Fère, Villers-Cotterêts, Pont-Sainte-Maxence, Clermont, Liancourt et Crépy-en-Valois. La commune de La Fère se différencie par une faible population, avec un peu plus de 3 000 habitants en 2011 et le revenu fiscal par unité de consommation (UC) le plus bas des communes picardes en géographie prioritaire (11 237 euros par an). À l'inverse, le revenu fiscal de la commune de Crépy-en-Valois est le plus élevé (19 640 euros) ; il est supérieur à la moyenne régionale qui se situe à 18 332 euros (*figure 1*).

1 Les 44 quartiers prioritaires en Picardie sont répartis sur 23 communes

Quelques caractéristiques des communes concernées par la politique de la ville

Département	Commune	Population	Revenu médian par UC en €	Nombre de quartiers prioritaires	Quartiers prioritaires
Aisne	Saint-Quentin	56 278	14 523	4	Europe, Faubourg d'Isle, Vermandois, Neuville
	Soissons	28 551	14 941	3	Presles, Saint-Crépin Ouest, Chevreux
	Laon	25 745	14 575	2	Champagne Moulin - Roux, Montreuil
	Château-Thierry	14 413	16 283	2	Blanchard, Vaucrises
	Tergnier	14 135	14 490	1	Roosevelt Rebequet
	Chauny	11 771	14 512	1	Quartier de la Résidence
	Villers-Cotterêts	10 411	17 138	1	Route de Vivières
	Hirson	9 365	12 683	2	Champ Roland et Bords de l'Oise, Gare et Verrière
Oise	La Fère	3 054	11 237	1	Quartier de l'Artilleur
	Beauvais	54 189	16 220	3	Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien
	Compiègne	39 517	17 876	3	Clos des Roses, La Victoire, Vivier Corax
	Creil	33 741	11 343	1	Les Hauts de Creil
	Nogent-sur-Oise	18 996	14 763	2	Les Rochers l'Obier, Les Côteaux
	Crépy-en-Valois	14 374	19 640	1	Quartier Kennedy
	Méru	13 650	16 019	1	Quartier de la Nacre
	Noyon	13 593	13 873	2	Beauséjour, Mont Siméon
	Montataire	12 626	13 429	1	Les Martinets
	Pont-Sainte-Maxence	12 263	17 238	1	Les Terriers
	Clermont	10 758	18 234	1	Les Sables
	Liancourt	7 207	17 329	1	Liancourt Les Abords du Parc
Villers-Saint-Paul	6 274	16 647	1	Belle Vue Belle Visée	
Somme	Amiens	133 327	16 227	6	Amiens Nord, Étouvie, Condorcet Philéas Lebesgue, Pierre Rollin, Les Parcheminières, Marcel Paul Salamandre
	Abbeville	24 104	14 655	3	L'Espérance, Soleil Levant, Les Argillières

Source : Insee, DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2011, recensement de la population 2011

La structure de taille des quartiers prioritaires en Picardie est proche de celle de la France métropolitaine. Près d'un quartier sur deux compte moins de 2 000 habitants, un tiers de 2 000 à 4 000 habitants et un sur cinq plus de 4 000 habitants. Trois quartiers sont nettement plus peuplés que les autres : *Les Hauts de Creil* avec environ 21 000 habitants, *Amiens Nord* avec plus de 15 000 habitants et *Argentine* à Beauvais avec plus de 9 000 habitants.

La délimitation des quartiers prioritaires de la politique de la ville : un critère de revenu

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, portant réforme de la politique de la ville, vise à recentrer les moyens sur les zones les plus en difficulté. À ce titre, un critère unique de revenu est retenu pour définir ces nouveaux quartiers. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont continus et sans en-

clave. Ils sont situés en territoire urbain (unités urbaines de plus de 10 000 habitants) et se caractérisent par :

- une taille minimale de 1 000 habitants ;
- un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu médian par unité de consommation (RMUC) des habitants. Les quartiers retenus ont un RMUC inférieur à 60 % d'une moyenne pondérée du RMUC national (pour 70 %) et du RMUC de l'unité urbaine (pour 30 %). Cette valeur est le seuil de bas revenus de l'unité urbaine.

2 Un décrochage des revenus très marqué dans les quartiers prioritaires

Détermination des seuils de revenu médian par unité de consommation

Nom du quartier prioritaire	Département	Commune	Unité urbaine	RMUC du quartier prioritaire (1)	RMUC de l'unité urbaine (2)	Seuil de bas revenus de l'unité urbaine (3)	Écart entre le RMUC du quartier prioritaire et le seuil de bas revenus de l'unité urbaine (1) - (3)	Écart relatif entre le RUC du quartier prioritaire et le RMUC de l'unité urbaine $100 \times [(1) / (2) - 1]$
Europe	Aisne	Saint-Quentin	Saint-Quentin	8 800	15 200	10 800	-2 000	-42
Faubourg d'Isle	Aisne	Saint-Quentin	Saint-Quentin	10 700	15 200	10 800	-100	-30
Neuville	Aisne	Saint-Quentin	Saint-Quentin	8 600	15 200	10 800	-2 200	-43
Vermandois	Aisne	Saint-Quentin	Saint-Quentin	7 100	15 200	10 800	-3 700	-53
Champ Roland et Bords de l'Oise	Aisne	Hirson	Hirson	7 500	12 900	10 400	-2 900	-42
Gare et Verrière	Aisne	Hirson	Hirson	10 100	12 900	10 400	-300	-22
Quartier de l'Artilleur	Aisne	La Fère	Tergnier	8 200	14 500	10 700	-2 500	-43
Roosevelt Rebequet	Aisne	Tergnier	Tergnier	7 300	14 500	10 700	-3 400	-50
Quartier de la Résidence	Aisne	Chauny	Chauny	7 000	16 100	11 000	-4 000	-57
Montreuil	Aisne	Laon	Laon	8 100	15 400	10 900	-2 800	-47
Champagne Moulin - Roux	Aisne	Laon	Laon	6 200	15 400	10 900	-4 700	-60
Saint-Crépin Ouest	Aisne	Soissons	Soissons	9 800	16 200	11 000	-1 200	-40
Presles	Aisne	Soissons	Soissons	7 600	16 200	11 000	-3 400	-53
Chevreaux	Aisne	Soissons	Soissons	5 400	16 200	11 000	-5 600	-67
Route de Vivrières	Aisne	Villers-Cotterêts	Villers-Cotterêts	10 800	17 100	11 200	-400	-37
Blanchard	Aisne	Château-Thierry	Château-Thierry	8 600	17 800	11 300	-2 700	-52
Vaucrises	Aisne	Château-Thierry	Château-Thierry	8 900	17 800	11 300	-2 400	-50
Les Hauts de Creil	Oise	Creil	Creil	8 900	16 500	11 000	-2 100	-46
Les Martinets	Oise	Montataire	Creil	9 600	16 500	11 000	-1 400	-42
Les Côteaux	Oise	Nogent-sur-Oise	Creil	9 300	16 500	11 000	-1 700	-44
Les Rochers l'Obier	Oise	Nogent-sur-Oise	Creil	8 600	16 500	11 000	-2 400	-48
Belle Vue Belle Visée	Oise	Villers-Saint-Paul	Creil	10 800	16 500	11 000	-200	-35
Liancourt les Abords du Parc	Oise	Liancourt	Creil	10 400	16 500	11 000	-600	-37
Vivier Corax	Oise	Compiègne	Compiègne	9 400	19 200	11 500	-2 100	-51
Clos des Roses	Oise	Compiègne	Compiègne	9 400	19 200	11 500	-2 100	-51
La Victoire	Oise	Compiègne	Compiègne	11 100	19 200	11 500	-400	-42
Saint Jean	Oise	Beauvais	Beauvais	8 600	16 800	11 100	-2 500	-49
Saint Lucien	Oise	Beauvais	Beauvais	9 200	16 800	11 100	-1 900	-45
Argentine	Oise	Beauvais	Beauvais	9 400	16 800	11 100	-1 700	-44
Les Terriers	Oise	Pont-Sainte-Maxence	Pont-Sainte-Maxence	9 500	18 700	11 400	-1 900	-49
Quartier de la Nacre	Oise	Méru	Méru	9 100	16 000	11 000	-1 900	-43
Les Sables	Oise	Clermont, Agnetz	Clermont, Agnetz	10 000	20 800	11 800	-1 800	-52
Quartier Kennedy	Oise	Crépy-en-Valois	Crépy-en-Valois	11 000	19 600	11 600	-600	-44
Beauséjour	Oise	Noyon	Noyon	10 200	14 500	10 700	-500	-30
Mont Siméon	Oise	Noyon	Noyon	7 100	14 500	10 700	-3 600	-51
Étouvie	Somme	Amiens	Amiens	7 100	17 400	11 200	-4 100	-59
Pierre Rollin	Somme	Amiens	Amiens	10 700	17 400	11 200	-500	-39
Amiens Nord	Somme	Amiens	Amiens	7 700	17 400	11 200	-3 500	-56
Marcel Paul - Salamandre	Somme	Amiens	Amiens	7 800	17 400	11 200	-3 400	-55
Condorcet Philéas Lebesgue	Somme	Amiens	Amiens	9 500	17 400	11 200	-1 700	-45
Les Parcheminiers	Somme	Amiens	Amiens	10 800	17 400	11 200	-400	-38
Soleil Levant	Somme	Abbeville	Abbeville	6 000	15 300	10 800	-4 800	-61
L'Espérance	Somme	Abbeville	Abbeville	8 400	15 300	10 800	-2 400	-45
Les Argillières	Somme	Abbeville	Abbeville	10 500	15 300	10 800	-300	-31

Source : Insee, DGFiP, revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Unités : €, %

Les écarts entre le seuil de bas revenus de l'unité urbaine et le revenu médian par unité de consommation des quartiers picards sont très variables (figure 2). Certains sont très proches du seuil comme *Faubourg d'Isle* à Saint-Quentin ou *Belle Vue Belle Visée* à Villers-Saint-Paul. D'autres se situent très en deçà : *Chevreux* à Soissons, *Soleil Levant* à Abbeville, *Champagne-Moulin Roux* à Laon ou *Étouvie* à Amiens.

Les écarts de revenu médian par UC entre les quartiers prioritaires et les unités urbaines englobantes sont considérables et traduisent bien les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les habitants des quartiers. Ce décrochage dépasse presque toujours 30 % et atteint souvent 50 %, voire 67 % pour le quartier *Chevreux* de Soissons (figure 2).

Au sein d'une même unité urbaine, les revenus médians par UC sont parfois sensiblement différents entre quartiers prioritaires, de sorte que les écarts avec le revenu médian de l'unité urbaine englobante varient dans certains cas du simple au double dans une même agglomération. Ainsi, à Abbeville, cet écart se situe à -31 % pour le quartier des *Argillières* contre -61 % pour celui de *Soleil Levant*. Ces écarts sont également assez dispersés à Amiens. Ils le sont moins dans les principales agglomérations de l'Oise telles celles de Creil, Beauvais ou Compiègne (figure 2). En effet, les revenus

y sont plus homogènes entre quartiers prioritaires, et ces agglomérations ne comptent pas de quartiers où les revenus médians sont particulièrement faibles. L'éventail des revenus est large entre les quartiers prioritaires de Picardie. La distribution des revenus médians par unité de consommation s'étend de 5 400 € au quartier *Chevreux* de Soissons à 11 100 € au quartier *La Victoire* de Compiègne, soit du simple au double (figure 3).

Sauf exception, les quartiers qui n'étaient pas classés en ZUS ni concernés par un CUCS se situent dans la fourchette haute des revenus des quartiers. Le revenu médian par unité de consommation y atteint au moins 9 500 euros, comme au quartier *Les Terriers* de Pont-Sainte-Maxence. Cet aspect correspond à la volonté de réaffirmer, dans la politique de la ville, la prise en compte des contrastes urbains, c'est-à-dire des écarts de développement entre le quartier et le reste de son environnement, quitte à accorder une moindre place au niveau absolu de revenus des ménages.

Cependant, parmi les neuf quartiers entrant en géographie prioritaire, le quartier de *l'Artilleur* de La Fère se différencie par un revenu médian nettement plus faibles de 8 200 €.

Au sein des villes, des écarts de revenus variables entre les quartiers prioritaires et les autres

Le décrochage de revenus entre les zones en géographie prioritaire et l'agglomération

englobante est variable selon les villes (figure 4). En 2011, le revenu médian par UC dans l'ensemble des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Hirson se situe 4 500 € en deçà de celui de l'unité urbaine prise dans sa globalité. Cet écart est également inférieur à 7 000 € dans les unités urbaines de Saint-Quentin, Tergnier, Villers-Cotterêts, Noyon ou Méru. Il est plus marqué ailleurs, et atteint 10 800 € dans l'unité urbaine de Clermont. Il dépasse 9 000 € dans les unités urbaines d'Amiens, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence ou Chauny (figure 4).

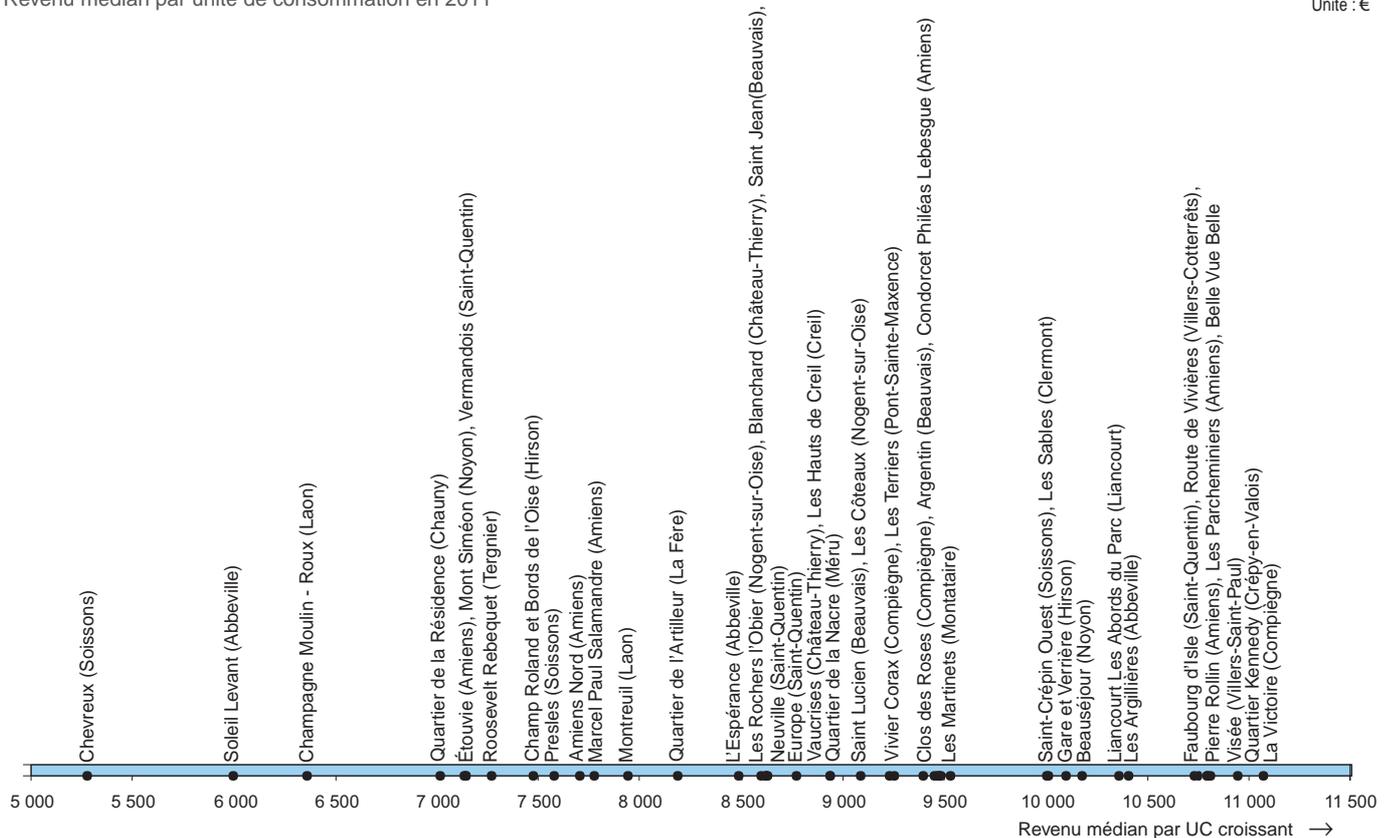
Le décrochage plus contenu dans les unités urbaines de Saint-Quentin, Tergnier et Noyon s'explique par un revenu médian de l'ensemble des habitants plutôt faible. Dans le cas de Villers-Cotterêts, le niveau supérieur des revenus des résidents des zones prioritaires explique ce moindre décrochage. À l'inverse, cet écart de revenus est plus important pour Compiègne ou Clermont du fait du niveau plus élevé des revenus de l'ensemble de la population. Dans le cas d'Amiens, cette situation tient au contraire à un niveau médian des revenus particulièrement faible dans les quartiers prioritaires.

Les quartiers prioritaires de Picardie possèdent des caractéristiques démographiques, économiques et sociales qui les différencient au sein de la géographie prioritaire nationale. Ces particularités sont susceptibles de conduire à privilégier certains axes dans les le-

3 Des revenus médians des quartiers prioritaires relativement dispersés

Revenu médian par unité de consommation en 2011

Unité : €



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFiP, ICPV-RFL 2011

viers de politique publique, que ces derniers relèvent directement ou non de la politique de la ville : aide aux familles, parcours scolaires, aides aux logements, rénovation urbaine, insertion professionnelle...

Une proportion d'habitants dans les quartiers prioritaires dans le premier tiers des régions

En 2011, 7,8 % des Picards vivent dans un quartier prioritaire, comme au niveau métropolitain. Cette proportion positionne la Picardie au 7^e rang des régions, mais avec des disparités entre les départements. Cette part est plus élevée dans l'Oise (13^e département) où 8,9 % de la population réside dans un quartier prioritaire (figure 5). Elle l'est moins dans l'Aisne et la Somme, mais ces deux départements se placent néanmoins dans le premier tiers des départements de métropole (respectivement 24^e et 31^e).

Au niveau national, la part des habitants résidant dans un quartier prioritaire est plus élevée dans le bassin parisien, le Nord-Pas-de-Calais, la Marne et l'Aube, un ensemble de départements limitrophes de l'Est (Haut-Rhin, Territoire de Belfort et Doubs), le Rhône, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. Le Centre et l'Ouest de la France sont moins concernés. À l'Est d'une diagonale Le Havre – Montpellier les départements qui comptent les plus grandes agglomérations ont proportionnellement plus d'habitants vivant en quartier prioritaire. Cette proportion est particulièrement forte en Seine-Saint-Denis (39,6 %), dans le Val d'Oise (18,5 %), dans les Bouches-du-Rhône (16,1 %) ou le Nord (14,3 %).

Un revenu médian parmi les plus faibles de France

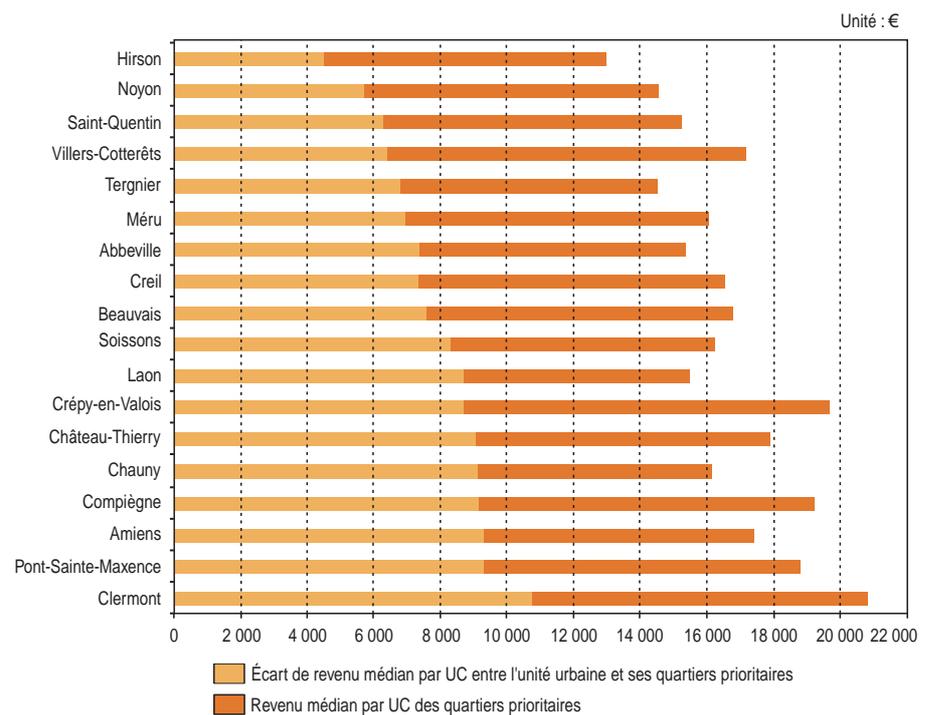
La Picardie figure parmi les régions dont le revenu médian par unité de consommation des résidents des quartiers prioritaires s'avère le plus modeste avec 8 680 € par an, au 18^e rang, devant la Champagne-Ardenne (8 596 €), PACA (8 471 €), le Limousin (8 376 €) et le Languedoc-Roussillon (7 616 €). Ce revenu médian est supérieur dans le Nord-Pas-Calais (8 917 €). Les résidents des quartiers prioritaires franciliens (10 960 €) et aquitains (10 053 €) disposent des revenus médians les plus élevés (figure 6).

Une dispersion des revenus médiane en Picardie

La Picardie se positionne de façon médiane pour la dispersion des revenus des habitants des quartiers prioritaires, au 10^e rang (figure 7). De façon générale, l'hétérogénéité de ces revenus est plus importante dans les régions où ils sont les plus bas et notamment en Limousin, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et PACA ; et inversement. La Picardie fait ex-

4 À Amiens, les revenus sont plus en retrait au sein des quartiers prioritaires que dans les autres villes picardes

Écart de revenu médian par UC entre l'unité urbaine et ses quartiers prioritaires en 2011



Source : Insee, DGFiP, revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Lecture : en 2011, dans l'unité urbaine de Clermont, l'écart de revenu médian annuel par unité de consommation entre l'ensemble de l'unité urbaine et les quartiers prioritaires atteint 10 800 €. En effet le revenu médian annuel par unité de consommation s'établit à 10 000 € dans les quartiers prioritaires contre 20 800 € dans l'ensemble de l'unité urbaine.

ception à ce schéma avec, dans les quartiers prioritaires, des revenus plus faibles mais qui le sont globalement pour tous les ménages, d'où une dispersion assez contenue des situations sociales.

Au plan national, un décrochage des revenus dans les plus grandes unités urbaines

Les écarts de revenus entre les quartiers prioritaires et les autres parties des villes sont conséquents, en lien direct avec le critère de délimitation des zones en géographie prioritaire.

Selon les villes, ces écarts varient suivant la faiblesse des revenus des quartiers prioritaires, mais aussi de la richesse relative des zones adjacentes. Néanmoins, le décrochage des revenus dans les quartiers par rapport aux unités urbaines englobantes ne revêt pas une acuité particulière en Picardie (figure 8). En effet, parmi les 87 unités urbaines au sein desquelles ce décrochage dépasse 9 500 €, seule celle de Clermont est picarde.

Dans une perspective nationale, les écarts les plus larges s'observent notamment dans les plus grandes unités urbaines et en particulier dans la plupart des capitales régionales. En effet, ces agglomérations concentrent les actifs les plus qualifiés, et donc les mieux rémunérés. Les revenus médians par unité de

consommation y sont donc particulièrement élevés. Les revenus médians des quartiers prioritaires de ces villes se situent plus dans la tendance nationale, de sorte que l'écart des revenus est ici plus marqué qu'ailleurs. Ainsi, les unités urbaines de Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Nantes, Rennes, Rouen, Orléans, Dijon, Clermont-Ferrand et Limoges ou encore Grenoble, Nice et Tours figurent dans les 60 premiers rangs sur 297 unités urbaines comportant des quartiers en politique de la ville, avec des écarts supérieurs à 9 500 € (figure 8).

Un décrochage des revenus moins marqué dans l'unité urbaine d'Amiens

L'écart est moins ample au sein de l'unité urbaine d'Amiens, qui se place au 100^e rang, à 9 300 €, devant celles de Lille, Reims et Caen. Le revenu médian par UC n'y dépasse pas 8 100 € dans les quartiers prioritaires, ne positionnant l'agglomération qu'au 250^e rang parmi 297 unités urbaines. Par ailleurs, l'unité urbaine d'Amiens se place au dernier rang des capitales régionales pour le revenu médian de l'ensemble de la population.

En dehors de celle de Lille, le positionnement des plus grandes unités urbaines du Nord-Pas-de-Calais est spécifique. Les unités urbaines de Douai-Lens, Béthune et Va-

lenciennes figurent parmi celles où le décrochage des revenus dans les quartiers prioritaires est le moins marqué. Il y est inférieur à 6 500 € car ces villes sont peu aisées dans leur ensemble.

Le décrochage des revenus des quartiers prioritaires par rapport à l'ensemble de l'agglomération décroît quand la taille des unités urbaines diminue. Au niveau national, il atteint en moyenne 9 800 € dans celles de plus de 150 000 habitants contre 8 100 € pour les moins de 50 000 habitants.

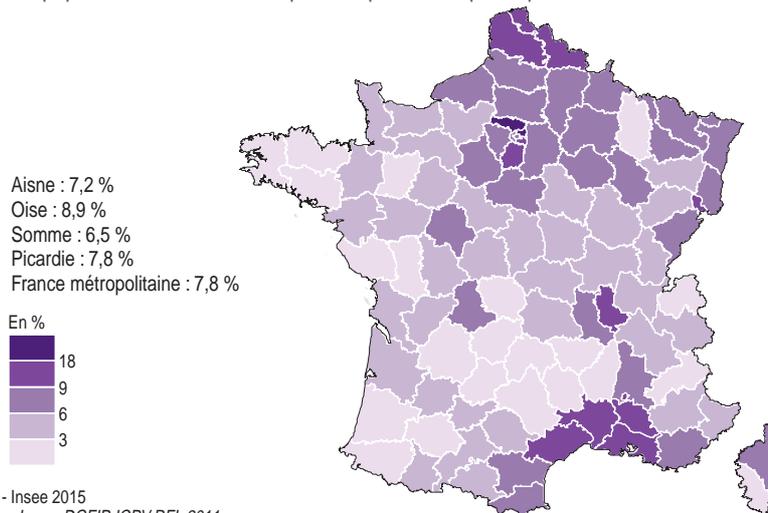
L'unité urbaine de Creil affiche un décrochage de 7 400 €, écart le moins élevé après celui de Maubeuge parmi les agglomérations de 100 000 à 150 000 habitants. Au sein de la tranche de taille de 50 000 à 100 000 habitants, parmi les agglomérations picardes, le décrochage ne dépasse la moyenne de cette classe que dans l'unité urbaine de Compiègne, globalement plutôt aisée. Les agglomérations de Saint-Quentin et Beauvais se situent en deçà de cette moyenne, du fait d'un revenu médian en retrait pour l'ensemble de la population.

Parmi les agglomérations de moins de 50 000 habitants, les unités urbaines de Soissons, Laon, Château-Thierry et Chauny, toutes axonnaises, présentent des décrochages plus marqués en raison de la faiblesse des revenus dans leurs quartiers prioritaires. La même situation s'explique à l'inverse par des revenus plutôt élevés en dehors des quartiers prioritaires dans les unités urbaines, toutes isariennes, de Clermont, Pont-Sainte-Maxence et Crépy-en-Valois.

Le décrochage des revenus est moins marqué qu'en moyenne dans les unités urbaines d'Abbeville, Noyon, Tergnier, Hirson et Méru car l'ensemble de la population y est moins aisé que dans des villes comparables. Dans le cas de Villers-Cotterêts, ce moindre écart de revenu intra-urbain résulte du niveau plus élevé des revenus dans les quartiers prioritaires.

5 Dans l'Oise, 9 % de la population vit dans un quartier prioritaire

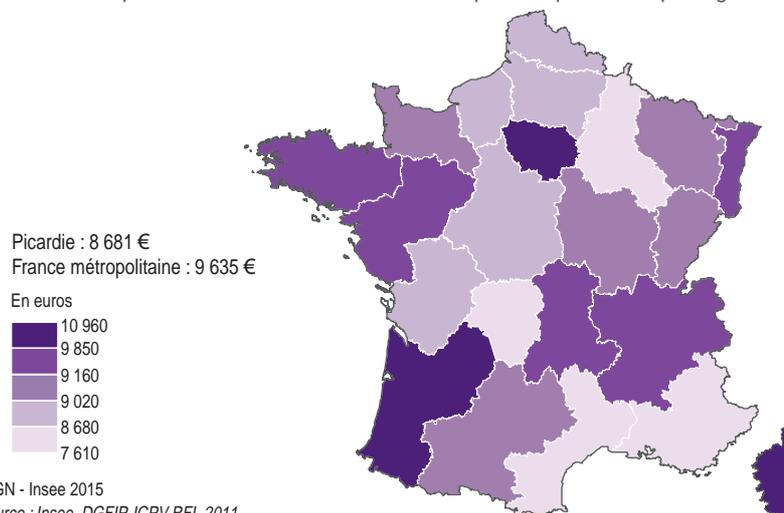
Part de la population vivant dans les quartiers prioritaires par département en 2011



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

6 La Picardie au 18^e rang des régions pour le revenu médian dans les quartiers prioritaires

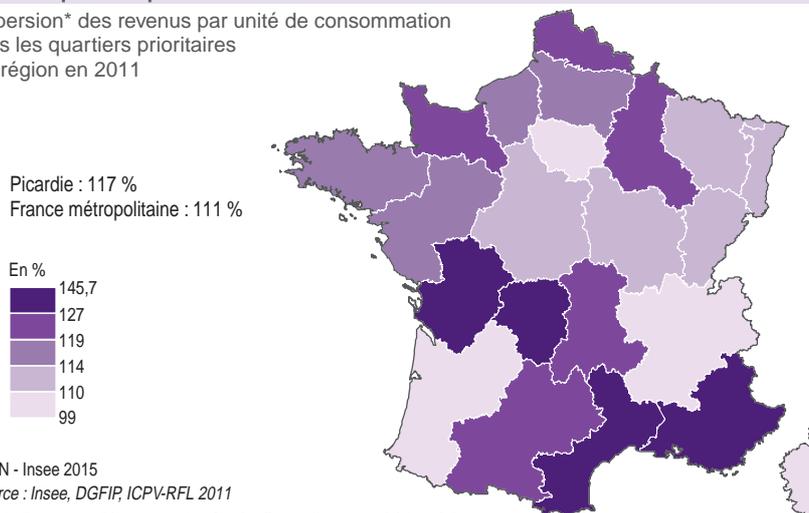
Revenu médian par unité de consommation dans les quartiers prioritaires par région en 2011



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

7 La Picardie au 10^e rang des régions pour la dispersion des revenus dans les quartiers prioritaires

Dispersion* des revenus par unité de consommation dans les quartiers prioritaires par région en 2011

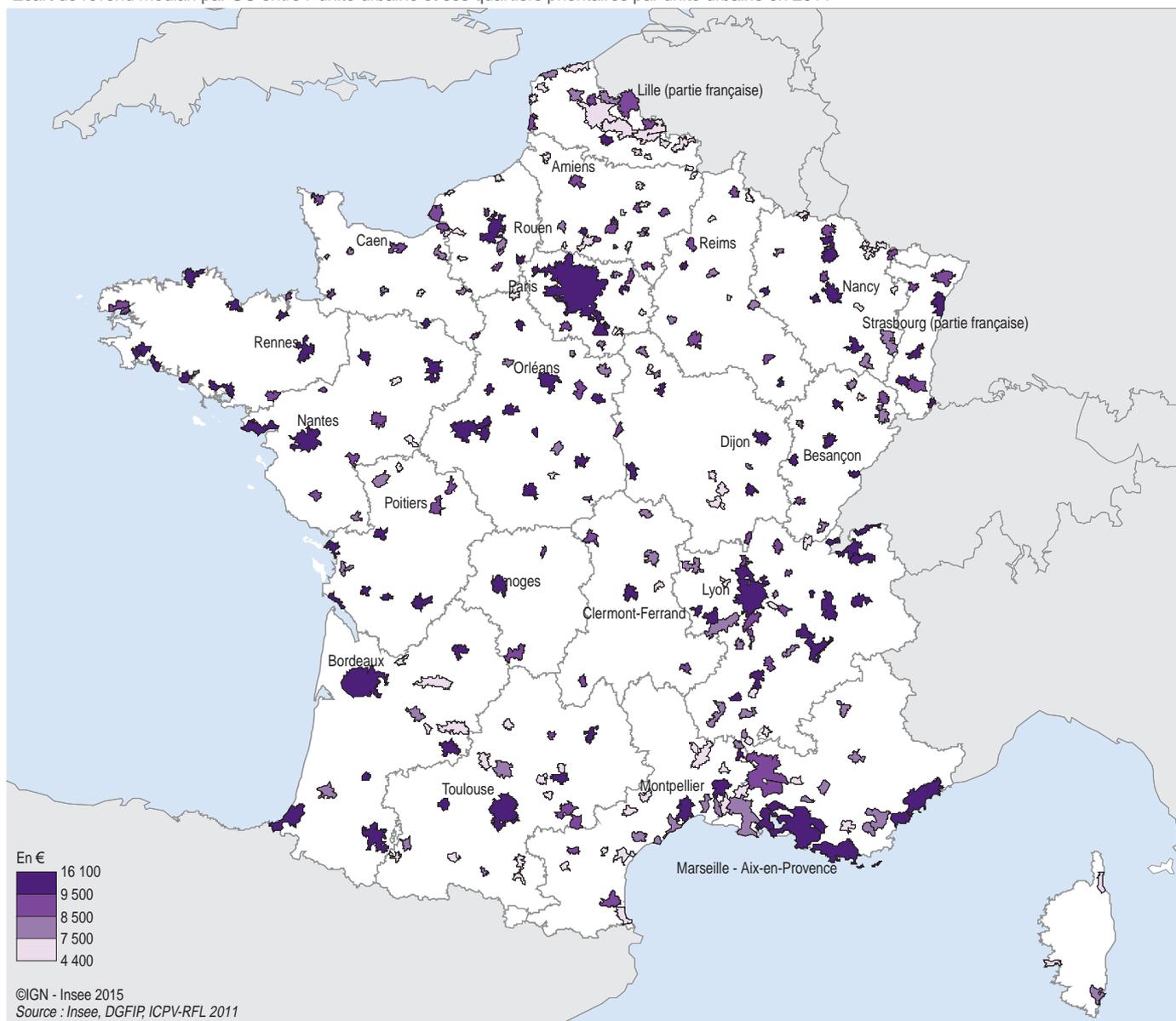


©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

* Cet indicateur est l'écart entre le 3^e et le 1^{er} quartile rapporté à la médiane.

8 L'unité urbaine de Clermont, seule agglomération de Picardie parmi les plus touchées par le décrochage des revenus au sein des quartiers prioritaires

Écart de revenu médian par UC entre l'unité urbaine et ses quartiers prioritaires par unité urbaine en 2011



La Picardie au 6^e rang des régions pour le taux de bas revenus

Le taux de bas revenus est égal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011. Ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une ZUS ou un nouveau quartier prioritaire au niveau national, calculé en 2011.

La Picardie se positionne au 6^e rang des régions pour le taux de bas revenus dans les quartiers prioritaires, mais avec des disparités internes (*figure 9*). En effet, les quartiers prioritaires de l'Oise sont plus épargnés (74^e rang des départements), tandis que ceux de la Somme et de l'Aisne sont plus fortement touchés (10^e et 13^e).

Le taux de bas revenus dans les quartiers prioritaires est le moins élevé en Île-de-France

élargie à l'Oise et au Loiret, et dans une zone qui déborde de Rhône-Alpes. La Seine-Saint-Denis, département globalement le plus pauvre de France métropolitaine ne se situe qu'au 87^e rang pour la part de bas revenus dans les quartiers prioritaires. La forte prévalence de la pauvreté dans ce département s'explique par la part importante de la population vivant en quartiers prioritaires dans ce département (39,6 %).

Le taux de bas revenus dans les quartiers prioritaires est particulièrement élevé dans une zone au centre de la France remontant jusqu'à l'Orne et aux Ardennes, ainsi que sur le pourtour méditerranéen.

La première région pour la jeunesse des habitants

Considérés globalement, les quartiers prioritaires picards sont les plus jeunes de France. Ils comptent 25,6 % d'habitants âgés de

moins de 14 ans contre 24 % au niveau métropolitain. Les jeunes de cette tranche d'âge sont surreprésentés dans les quartiers prioritaires, leur poids démographique dans l'ensemble de la Picardie étant de 18,4 %. Cette jeunesse de la population en géographie prioritaire est due à l'Oise et à la Somme, qui se positionnent respectivement aux 6^e et 10^e rangs des départements. Ce trait est moins marqué dans l'Aisne (43^e rang), département en retrait de la moyenne métropolitaine (*figure 10*).

La carte de France de la part des moins de 14 ans dans les quartiers prioritaires présente des grands blocs départementaux. Cette proportion est plus élevée dans le Bassin parisien, le Nord, le Nord-Ouest, le couloir rhodanien et l'Alsace. Elle est plus faible ailleurs.

Cette jeunesse de la population des quartiers prioritaires constitue donc un enjeu fort en

Picardie, et rappelle la nécessité de politiques publiques appropriées notamment de lutte contre le décrochage scolaire et de formation professionnelle.

Des ménages de plus grande taille

La Picardie figure au 2^e rang des régions pour la taille moyenne des ménages dans les quartiers prioritaires (2,63 personnes par ménage) après l'Île-de-France (3,03 personnes par ménage). L'Oise présente une situation francilienne avec 2,86 personnes par ménage, au 7^e rang des départements (*figure 11*). La Somme se situe au 20^e rang et l'Aisne au 44^e. La carte nationale de la taille moyenne des ménages est, logiquement, proche de celle de la part des moins de 14 ans.

La Picardie se place au 2^e rang pour la part des ménages de 6 personnes ou plus dans les quartiers prioritaires (7 %), après l'Île-de-France (10,8 %). Cette spécificité des grands ménages est due à l'Oise (8^e) et la Somme (19^e). L'Aisne est beaucoup moins concernée, au 43^e rang avec 4,6 % de ménages de 6 personnes ou plus dans les quartiers prioritaires (*figure 12*).

Au plan national, l'Oise, la Somme et le Nord font partie d'un croissant entourant l'Île-de-France par l'Ouest et allant jusqu'au Loiret-et-Cher, composé de départements qui comptent davantage de grands ménages au sein des quartiers. L'Alsace forme un second bloc territorial selon ce critère; le Rhône, l'Isère et les deux départements savoyards un troisième; ainsi que les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes-Maritimes et la Corse-du-Sud.

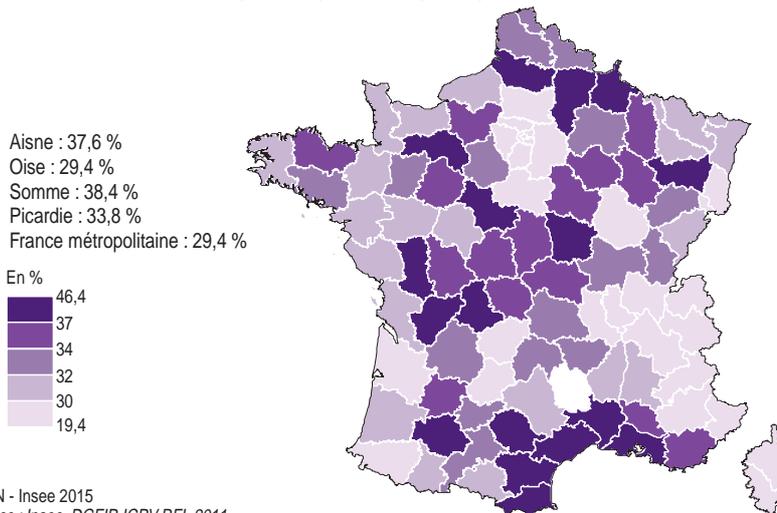
Cette présence particulière des familles nombreuses dans la géographie prioritaire picarde requiert des politiques publiques en la matière. Malgré des logements plus grands en moyenne, les familles nombreuses, notamment celles ayant au moins quatre enfants, sont davantage confrontées au surpeuplement. Enfin, ces familles restent plus fréquemment confrontées à la pauvreté, même si la redistribution sociale et fiscale réduit les écarts de niveau de vie avec les autres familles.

Des ménages plus souvent monoparentaux

Parallèlement, la Picardie est une des régions où la proportion des ménages monoparentaux dans les quartiers prioritaires est la plus élevée (6^e rang). Cette situation est plus fréquente dans la Somme (14^e département) et l'Aisne (21^e rang), mais un peu moins dans l'Oise (34^e rang) (*figure 13*). Les ménages monoparentaux sont proportionnellement plus nombreux dans certains départements de l'Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'en Champagne-Ardenne et dans la Meuse. Ils le sont moins dans la plupart des

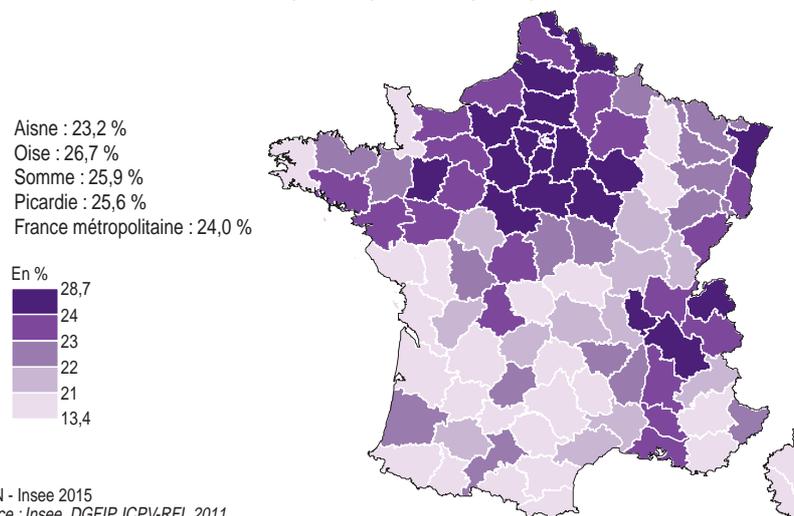
9 Plus de bas revenus dans les quartiers prioritaires de la Somme et de l'Aisne

Taux de bas revenus dans les quartiers prioritaires par département en 2011



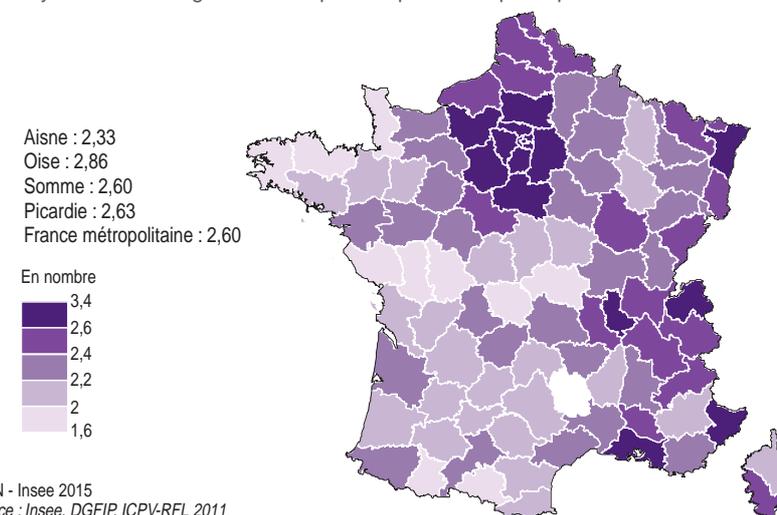
10 Plus de jeunes dans les quartiers prioritaires de l'Oise et de la Somme

Part des moins de 14 ans dans les quartiers prioritaires par département en 2011



11 Une plus grande taille moyenne des ménages dans les quartiers prioritaires de l'Oise

Taille moyenne des ménages dans les quartiers prioritaires par département en 2011



départements franciliens, l'Eure, la région toulousaine, l'extrême Sud-Est et du Puy-de-Dôme à la Savoie.

L'importance de la monoparentalité au sein des quartiers prioritaires picards comporte des enjeux de politiques publiques. Ces parents, très majoritairement des mères, cumulent fréquemment les difficultés : pauvreté, chômage, bas niveaux de formation, conditions de logement plus difficiles... Les politiques publiques dédiées interviennent notamment au travers de l'Allocation pour les parents isolés (API) et d'avances sur pensions alimentaires. Au delà, la tendance est de favoriser l'accès à l'emploi, par le biais de formations professionnelles, d'allocations de garde d'enfants ou de contrats aidés, entre autres.

Des ménages plus fréquemment locataires

La Picardie est la 4^e région pour la part de ménages locataires au sein des quartiers prioritaires. Cette proportion est proche dans la Somme et l'Aisne (respectivement 93,5 % et 89,1 %) mais les rangs sont plus éloignés (10^e et 46^e). Au niveau national, cette proportion est généralement plus forte dans la partie nord de la France (figure 14).

Une mobilité résidentielle moins fréquente

La Picardie figure parmi les régions où la mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires est la moins forte (figure 15). Fin 2011, 45,5 % des ménages occupaient leur logement depuis moins de 5 ans. Cette mobilité résidentielle n'est inférieure qu'en Île-de-France (41,0 %) et en PACA (36,5 %). Elle atteint 56,4 % dans le Languedoc-Roussillon. Plus fréquente dans certains départements du Sud de la France et dans les Vosges, elle l'est moins dans l'Oise et le Pas-de-Calais.

Concernant des locataires, cette faible mobilité résidentielle exprime un problème de gestion du parc immobilier, dont le parc social. Elle serait moins gênante s'agissant de propriétaires et pose la question de l'accès au logement social de jeunes ménages précaires, notamment dans l'Oise.

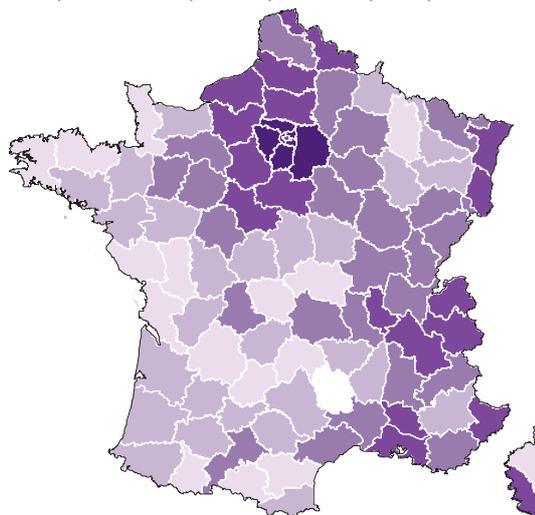
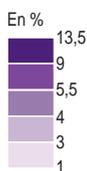
Une contrainte d'espace plus forte dans les logements

La Picardie constitue l'une des trois régions où les habitants des quartiers prioritaires disposent individuellement le moins d'espace dans les logements (figure 16) : la moitié d'entre eux dispose de moins de 30,5 m², devant l'Alsace (29 m²), PACA (27,5 m²) et l'Île-de-France (23,5 m²). Elle se situe néanmoins dans la moyenne française du fait du poids de l'Île-de-France et de PACA. Cette situation se rencontre principalement

12 Dans l'Oise 9 % des ménages des quartiers prioritaires comptent au moins 6 personnes

Part des ménages de 6 personnes ou plus dans les quartiers prioritaires par département en 2011

Aisne : 4,6 %
Oise : 8,8 %
Somme : 6,5 %
Picardie : 7,0 %
France métropolitaine : 6,9 %

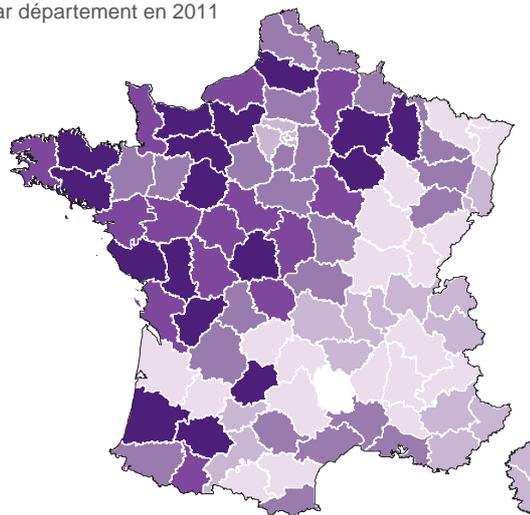
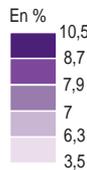


©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

13 Plus de ménages monoparentaux dans les quartiers prioritaires de la Somme et de l'Aisne

Part des ménages « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » dans les quartiers prioritaires par département en 2011

Aisne : 8,6 %
Oise : 7,8 %
Somme : 8,8 %
Picardie : 8,3 %
France métropolitaine : 6,9 %

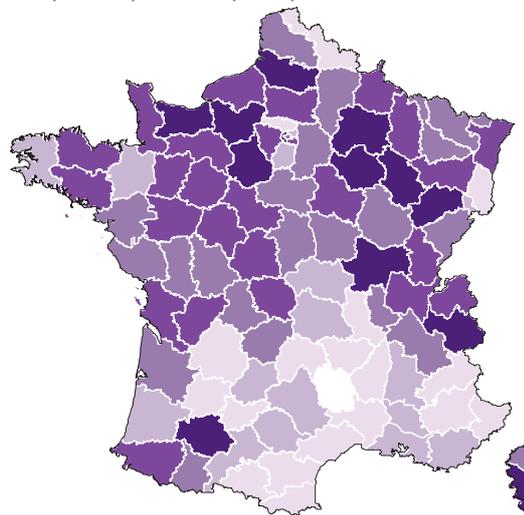
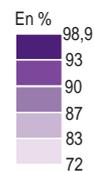


©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

14 Les quartiers prioritaires de la Somme comptent 94 % de locataires

Part des ménages locataires dans les quartiers prioritaires par département en 2011

Aisne : 89,1 %
Oise : 92,2 %
Somme : 93,5 %
Picardie : 91,6 %
France métropolitaine : 86,4 %



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

dans les quartiers prioritaires du sud de l'Oise (agglomération creilloise, Méru) qui affichent des surfaces médianes comparables à la moyenne francilienne. À l'inverse, l'espace individuel est plus large dans les quartiers axonnais où elle dépasse souvent 34 m².

Au plan national, les habitants des quartiers prioritaires disposent individuellement de plus d'espace dans les régions situées à l'Ouest d'une diagonale Le Havre-Marseille, à l'exception de la Champagne-Ardenne mieux lotie.

Un chômage indemnisé plus présent

La Picardie est la 4^e région pour la part des ménages vivant en géographie prioritaire qui reçoivent au moins une allocation chômage, hors Revenu de Solidarité Active (figure 17). Cette proportion est supérieure dans l'Oise (9^e rang) alors que le taux de chômage y est moins élevé que dans l'Aisne (15^e rang) ou la Somme (28^e rang). Les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de l'Oise sont donc plus souvent indemnisés, probablement parce qu'ils sont moins éloignés du marché du travail.

Au plan national, cette proportion est moins élevée dans la plupart des départements compris dans un carré au Sud-Ouest de la Saône-et-Loire (figure 17).

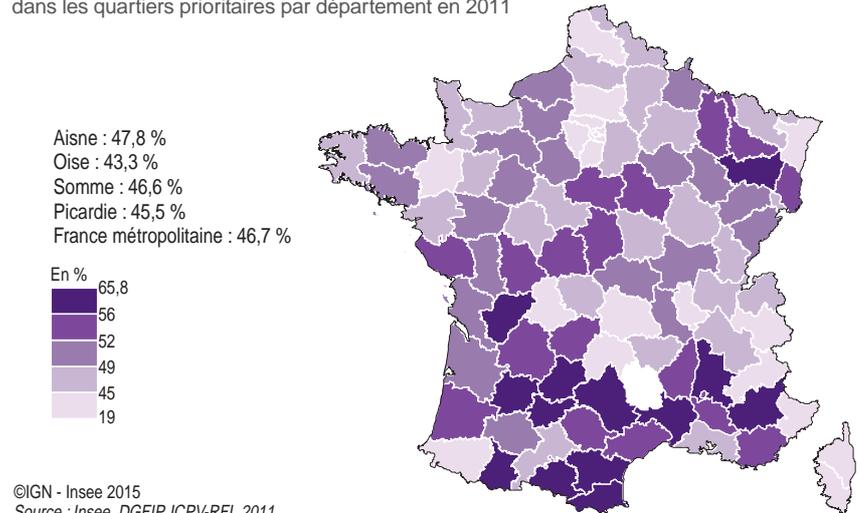
Cette géographie du chômage dans les quartiers prioritaires est très différente de celle du taux de chômage. L'extrême Nord de la France et le pourtour méditerranéen restent au niveau métropolitain les deux territoires les plus touchés par le chômage, ainsi que la Haute-Normandie et certains départements du Sud-Ouest, l'Allier, le Cher, les Vosges, la Meuse, l'Aube ou la Seine-Saint-Denis. Pourtant, la part des ménages qui reçoivent au moins une allocation chômage est plutôt basse sur le pourtour méditerranéen ou dans les Ardennes, département dont le taux de chômage est élevé. La plupart des départements à l'Ouest du Bassin parisien et du tiers Est de la France qui ont une part de ménages recevant des allocations chômage élevée présentent des taux de chômage plus favorables que la moyenne nationale.

Ce constat suggère au moins deux interprétations :

- dans les départements à fort chômage, le chômage est moins circonscrit aux résidents des quartiers prioritaires ;
- et/ou les chômeurs résidant dans les quartiers prioritaires sont moins fréquemment indemnisés car ce sont davantage des jeunes n'ayant jamais travaillé et donc sans droits à l'assurance chômage ou durablement éloignés du marché du travail et par conséquent ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation. ■

15 Moins de mobilité résidentielle dans les quartiers prioritaires de l'Oise

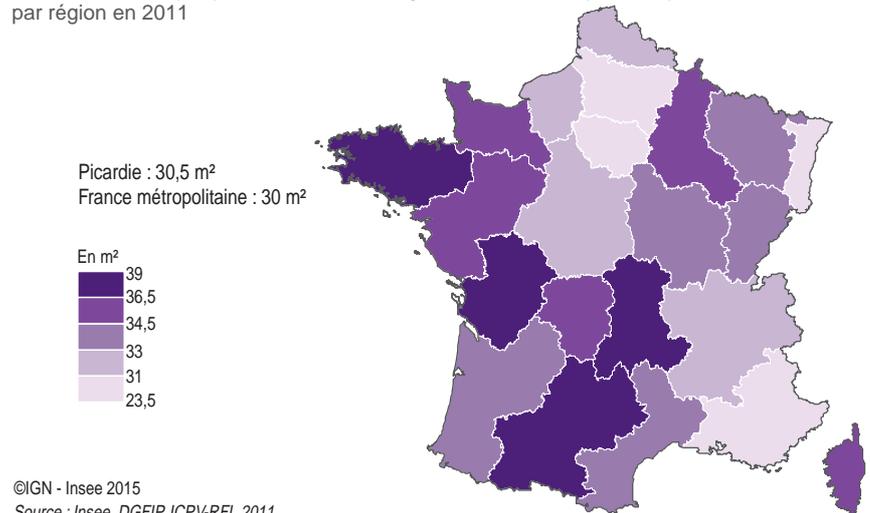
Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans dans les quartiers prioritaires par département en 2011



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

16 Une contrainte d'espace plus forte dans les logements des quartiers prioritaires picards

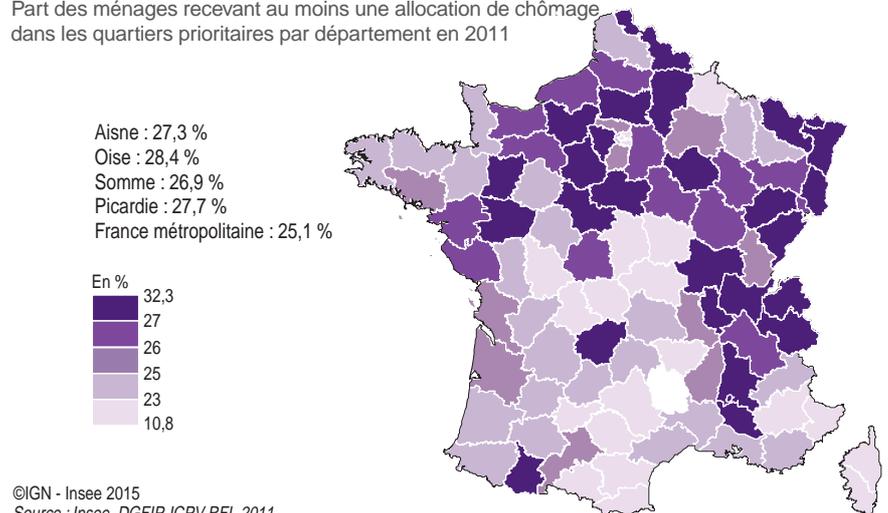
Surface médiane par personne dans les logements dans les quartiers prioritaires par région en 2011



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

17 Les ménages des quartiers prioritaires picards plus souvent bénéficiaires d'allocations de chômage

Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage dans les quartiers prioritaires par département en 2011



©IGN - Insee 2015
Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

Données complémentaires

Indicateurs sur les quartiers prioritaires par région en 2011

Nom de la région	Revenu par UC médian en 2011	Premier quartile du revenu par UC en 2011	Troisième quartile du revenu par UC en 2011	Indicateur de dispersion du revenu par UC en 2011*	Part des bas revenus**	Part des moins de 14 ans	Taille moyenne des ménages	Part des ménages de 6 personnes ou plus	Médiane de la surface du logement par personne	Part des ménages « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement »	Part des ménages locataires	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Île-de-France	10 960	6 388	17 264	99,2	22,1	25,6	3,03	10,8	23,5	5,9	85,8	41,0	23,8
Champagne-Ardenne	8 596	3 658	14 328	124,1	35,1	23,1	2,29	4,3	34,5	8,4	94,1	49,4	25,7
Picardie	8 681	4 170	14 341	117,2	33,8	25,6	2,63	7,0	30,5	8,3	91,6	45,5	27,7
Haute-Normandie	8 937	4 324	14 549	114,4	32,5	24,7	2,55	6,2	31,5	8,9	93,3	50,0	28,1
Centre	8 814	4 394	14 417	113,7	32,5	24,7	2,43	5,6	32,5	7,9	91,0	50,4	27,9
Basse-Normandie	9 084	4 133	14 943	119,0	32,9	22,6	2,19	3,5	35,0	9,0	92,7	48,7	26,0
Bourgogne	9 020	4 505	14 540	111,2	31,8	22,8	2,33	4,4	34,0	7,1	90,7	49,4	25,9
Nord-Pas-de-Calais	8 917	4 056	14 760	120,0	33,3	24,3	2,56	6,1	31,0	7,3	83,5	46,9	26,3
Lorraine	9 144	4 410	14 806	113,7	32,0	21,8	2,39	4,5	33,0	7,1	88,3	50,5	25,6
Alsace	9 265	4 877	15 211	111,5	30,1	24,2	2,63	6,2	29,0	6,5	86,2	46,7	27,8
Franche-Comté	9 157	4 619	14 707	110,2	31,2	22,8	2,38	4,8	33,5	6,7	88,2	49,5	26,9
Pays de la Loire	9 371	4 334	15 218	116,1	31,9	23,2	2,22	3,9	35,0	8,5	90,3	49,0	26,9
Bretagne	9 348	4 334	15 218	116,4	31,9	21,9	2,10	3,2	38,5	8,3	87,8	47,5	24,3
Poitou-Charentes	8 794	3 226	14 868	132,4	36,3	21,3	2,03	3,0	39,0	8,9	91,1	53,0	23,2
Aquitaine	10 053	5 015	15 960	108,9	28,9	20,6	2,19	3,4	34,0	7,0	88,0	50,9	24,9
Midi-Pyrénées	9 122	4 102	15 300	122,7	33,5	20,8	2,19	4,0	36,5	6,7	84,4	52,9	24,3
Limousin	8 376	3 139	14 716	138,2	37,4	23,5	2,29	4,8	35,5	7,6	88,3	46,9	23,1
Rhône-Alpes	9 845	5 457	15 562	102,6	27,0	24,3	2,58	6,2	31,0	6,0	87,0	47,1	26,8
Auvergne	9 177	4 124	15 239	121,1	33,4	20,9	2,16	3,5	38,0	6,5	84,9	46,2	21,6
Languedoc-Roussillon	7 616	2 847	13 947	145,7	40,7	21,6	2,28	4,7	33,0	7,1	80,6	56,4	23,3
Paca	8 471	3 789	14 574	127,3	35,7	22,9	2,58	6,6	27,5	6,7	82,8	48,1	23,8
Corse	10 895	5 776	16 935	102,4	25,3	14,7	2,22	2,8	34,5	5,2	90,7	36,9	14,0
France métropolitaine	9 635	4 968	15 643	110,8	29,4	24,0	2,60	6,9	30,0	6,9	86,4	46,7	25,1
Rang de la Picardie	18	13	20	10	6	1	2	2	19	6	4	20	4

Source : Insee, DGFIP, revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Unités : €, %, m²

Note :

* L'indicateur de dispersion du revenu par unité de consommation mesure l'écart entre le 3^e et le 1^{er} quartile rapporté à la médiane du revenu par unité de consommation.

** Le taux de bas revenus est égal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011. Ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une ZUS ou un nouveau quartier prioritaire au niveau national, calculé en 2011.

*** La part des ménages « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » est la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

**** La part des ménages recevant au moins une allocation de chômage est exclusive du RSA.

L'hétérogénéité des nouveaux quartiers prioritaires picards

Les nouveaux quartiers prioritaires picards présentent des situations contrastées s'agissant de l'insertion professionnelle et de la situation économique des ménages. Ainsi, six groupes de quartiers en Picardie se distinguent au regard de leur situation démographique, des structures familiales, des revenus, de l'accès au marché du travail et de la qualité des emplois, ou encore des conditions de vie des habitants. Un premier groupe de quatre quartiers héberge davantage d'actifs et de jeunes adultes, avec une moindre place du chômage et, a fortiori, une moindre exposition à la pauvreté parmi les quartiers prioritaires. Un deuxième ensemble de 13 quartiers, plutôt isariens, se révèle moins touché par le chômage que la moyenne des quartiers prioritaires. Neuf quartiers, typiquement isariens, forment un troisième groupe et comptent une population très jeune et davantage de familles nombreuses. Une quatrième classe de 10 quartiers, majoritairement axonais, regroupe une population assez âgée et défavorisée. Le cinquième profil, fortement exposé au chômage de longue durée, est constitué des deux quartiers prioritaires d'Hirson. Enfin, le sixième groupe, plutôt samarien, se compose des six quartiers les plus touchés par la pauvreté et le chômage où les familles monoparentales sont plus présentes.

Gwénaëlle Baron, Martial Maillard, Insee

La première partie de ce dossier s'est attachée à replacer les caractéristiques démographiques et sociales de l'ensemble des habitants des quartiers prioritaires de Picardie dans une perspective nationale. Au-delà de leurs particularités vis-à-vis de ceux des autres régions, les quartiers picards présentent des réalités hétérogènes, dont l'analyse fait l'objet de cette deuxième partie. Dans le cadre d'une lecture transversale et multi-thématique, il s'agit ici de mettre en évidence les principales spécificités des différents quartiers prioritaires de la région. Afin de contribuer à mieux identifier des cibles d'action selon les quartiers, l'étude propose des regroupements de quartiers prioritaires par type de défi prioritaire (dynamique démographique, insertion professionnelle, cohésion sociale) et de populations (familles, notamment monoparentales, personnes isolées, jeunes adultes, enfants).

À partir d'indicateurs relatifs à chacune de ces thématiques, cette étude vise à synthétiser l'information qu'ils apportent et à repérer sur cette base des similarités et différenciations entre les quartiers. Une analyse statistique permet de résumer l'information apportée par les multiples indicateurs en un petit nombre de dimensions, puis d'établir une typologie des quartiers à travers des profils-types (méthodologie).

Le niveau du chômage et les revenus, premiers facteurs de différenciation entre quartiers

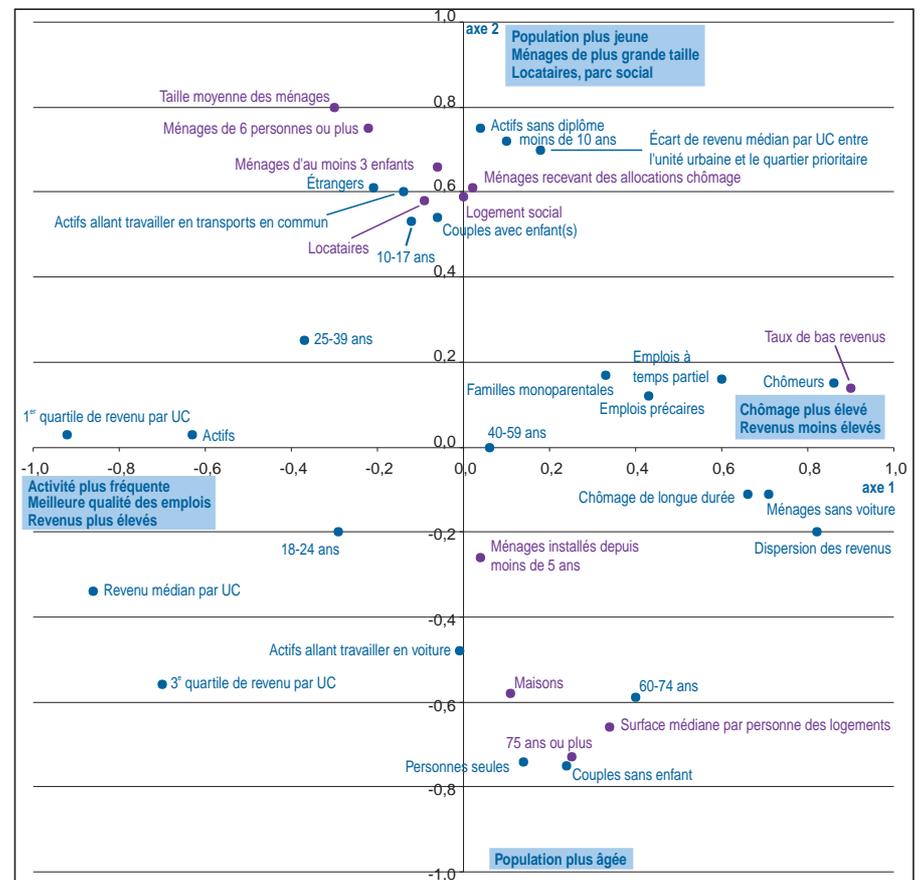
Les variables les plus discriminantes des quartiers prioritaires portent en premier lieu sur l'insertion professionnelle et la situation économique des ménages : taux d'activité, niveau de chômage, part du chômage de longue durée, qualité des emplois sont autant d'indicateurs révélateurs des difficultés rencontrées sur le marché du travail. S'y ajoutent des éléments relatifs aux ressources financières : niveau et dispersion des revenus,

taux d'équipement en véhicules automobiles (*figure 18*). Ainsi, les quartiers prioritaires où le chômage est le plus élevé sont aussi ceux où la durée du chômage est plus longue, la participation au marché du travail moins fréquente, les emplois plus souvent précaires ou à temps

partiel, les revenus plus faibles, les ménages plus souvent monoparentaux et la possession d'une voiture moins répandue. Les quartiers *Champagne Moulin-Roux* à Laon, *Champ Roland et Bords de l'Oise* à Hirson, *Vermandois* à Saint-Quentin ou *Chevreux* à Soissons sont ici très représentatifs. Inversement, les

18 Le niveau du chômage, les revenus et les structures familiales au cœur des différences entre quartiers prioritaires picards

Les indicateurs de l'analyse en composantes principales dans le plan des axes 1 et 2



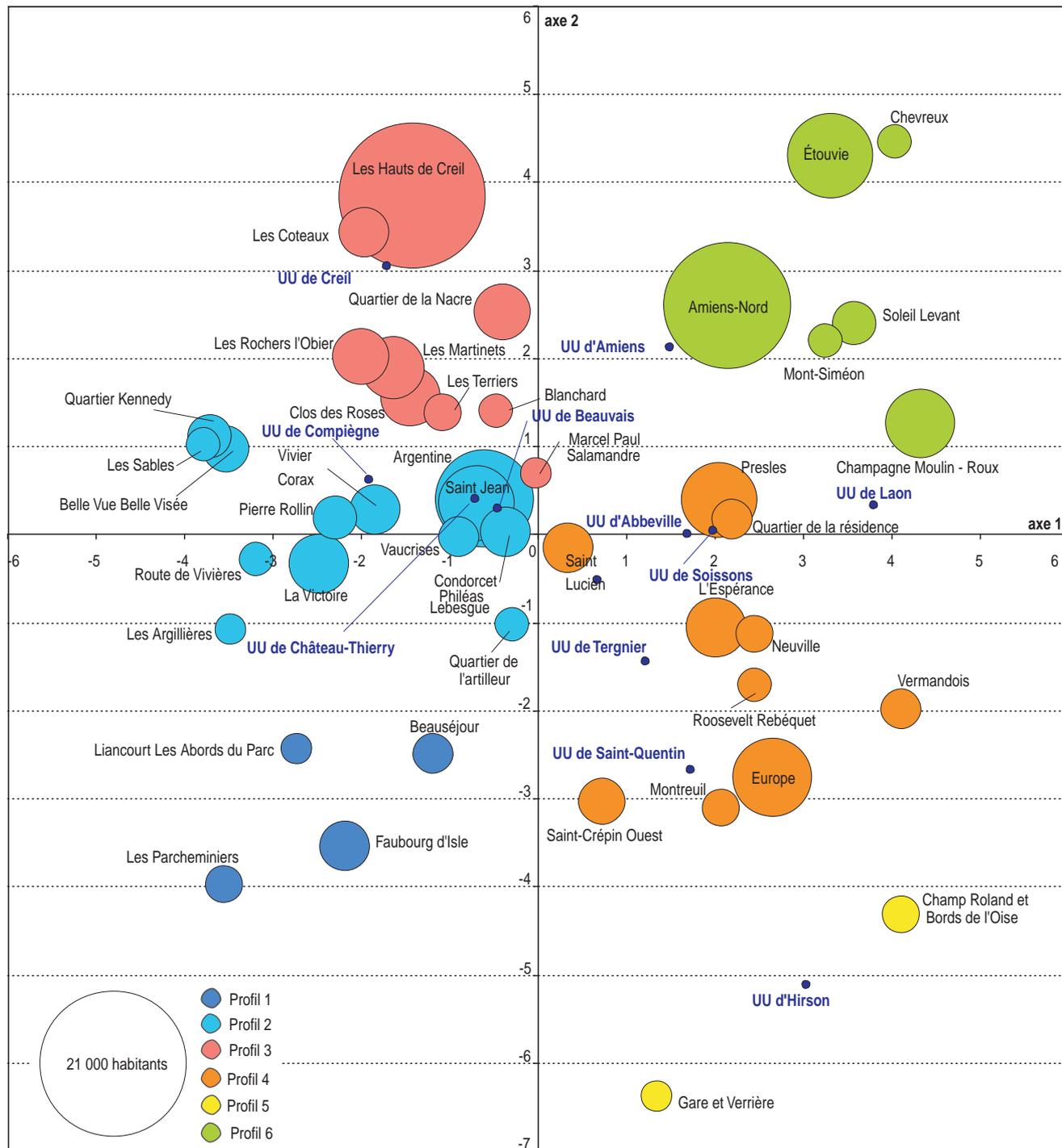
©IGN - Insee 2015

Source : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011

Lecture : ce graphique représente les projections des variables de l'analyse en composantes principales sur les deux premiers axes. Les variables actives figurent en bleu, les variables supplémentaires en rose. La plus ou moins grande proximité entre les points représentatifs des projections des variables renseigne sur le degré de corrélation de ces variables dans les différents quartiers prioritaires.

19 Six profils de quartiers prioritaires en Picardie

Les quartiers prioritaires de Picardie par profil-type dans le plan des axes 1 et 2 de l'analyse en composantes principales



Les quartiers par unité urbaine ou commune isolée :

- Unité urbaine de Saint Quentin : Europe, Faubourg d'Isle, Neuville, Vermandois
- Unité urbaine d'Hirson : Champ Roland et Bords de l'Oise, Gare et Verrière
- Unité urbaine de Tergnier : Quartier de l'Artilleur, Roosevelt-Rebéquet
- Unité urbaine de Laon : Montreuil, Champagne Moulin - Roux
- Unité urbaine de Soissons : Saint Crépin Ouest, Presles, Chevreux
- Unité urbaine de Château-Thierry : Blanchard, Vaucrises
- Unité urbaine de Creil : Les Hauts de Creil, Les Martinets, Les Coteaux, Les Rochers l'Obier, Belle Vue Belle Visée, Liencourt Les Abords du Parc
- Unité urbaine de Compiègne : Vivier Corax, Clos des Roses, La Victoire
- Unité urbaine de Beauvais : Saint Jean, Saint Lucien, Argentine
- Unité urbaine de Noyon : Beauséjour, Mont Siméon
- Unité urbaine d'Amiens : Etouvie, Pierre Rollin, Amiens Nord, Marcel Paul Salamandre, Condorcet Philéas Lebesgue, Les Parcheminiers
- Unité urbaine d'Abbeville : Soleil Levant, L'Espérance, Les Argillières
- Unité urbaine de Clermont : Les Sables
- Unité urbaine de Pont-Sainte-Maxence : Les Terriers
- Unité urbaine de Chauny : Quartier de la Résidence
- Commune de Villers-Cotterêts : Route de Vivrières
- Commune de Crépy-en-Valois : Quartier Kennedy
- Commune de Méru : Quartier de la Nacre

Note de lecture : la taille des bulles est proportionnelle à la population des quartiers. La position de chaque quartier correspond à sa position sur les deux premiers axes de l'analyse en composantes principales. La plus ou moins grande proximité entre les points représentatifs des quartiers renseigne sur leur degré de similitude au regard des variables actives de l'analyse en composantes principales. La position des unités urbaines qui comprennent au moins deux quartiers en politique de la ville est indiquée par un point bleu.

quartiers *Les Sables* à Clermont, *Kennedy* à Crépy-en-Valois ou *les Parcheminières* à Amiens présentent des traits opposés (figure 19).

Des structures familiales et une jeunesse de la population variables

Dans un deuxième temps interviennent les indicateurs socio-démographiques. La deuxième dimension de l'analyse s'interprète comme un gradient d'âge. Elle traduit la structure d'âge des résidents en lien avec celle des ménages. Les quartiers dont la population est plus jeune comptent des ménages de plus grande taille, et plus souvent encore que dans les autres quartiers prioritaires, locataires d'un appartement du parc social (figure 18). La part de la population étrangère y est

plus élevée. Les actifs en emploi de ces quartiers sont en moyenne moins diplômés, et utilisent davantage les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail que dans les autres quartiers prioritaires. Le quartier des *Hauts de Creil* est emblématique de ces caractéristiques (figure 19). L'écart de revenu médian avec l'unité urbaine englobante est souvent plus important dans ces quartiers prioritaires, tels *Étouvie* à Amiens ou *Chevreux* à Soissons (figure 19).

À l'autre extrémité sont représentés des quartiers plutôt peuplés de personnes âgées, de personnes seules ou en couple sans enfant, disposant individuellement de plus d'espace dans le logement, lequel est plus fréquemment une maison. Les revenus du quart des ménages les plus aisés sont les plus élevés au sein de ces quartiers (figure 18). Les deux quartiers d'Hirson, *Faubourg d'Isle* à Saint-Quentin ou *les Parcheminières* à Amiens présentent typiquement ces traits (figure 19).

20 Les quartiers du profil 1

Quartier prioritaire	Commune	Unité urbaine	Département
Faubourg d'Isle	Saint-Quentin	Saint-Quentin	Aisne
Liancourt Les Abords du Parc	Liancourt	Creil	Oise
Beauséjour	Noyon	Noyon	Oise
Les Parcheminières	Amiens	Amiens	Somme

21 Six profils de quartiers prioritaires en Picardie

Moyenne des indicateurs par profil de quartiers

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6	Quartiers prioritaires de Picardie
Nombre de quartiers	4	13	9	10	2	6	44
Part dans la population des quartiers prioritaires de Picardie	5	25	28	19	2	21	100
Structure départementale de la population							
Aisne	38	12	3	78	100	19	26
Oise	41	72	94	10	0	4	49
Somme	21	16	3	12	0	77	25
Revenus, conditions de vie							
Taux de bas revenus	27	29	30	37	41	43	34
Part des ménages percevant au moins une allocation chômage	25	27	30	26	23	28	28
Part de la population vivant dans un ménage ne possédant pas de voiture	31	30	28	36	33	41	33
Tranches d'âge							
Part des moins de 18 ans dans la population	25	31	34	28	27	33	31
Part des 18 à 24 ans dans la population	16	10	10	10	11	11	11
Part des 25 à 39 ans dans la population	23	22	23	19	17	21	21
Part des 40 à 59 ans dans la population	21	24	22	24	25	23	23
Part des 60 ans ou plus dans la population	15	13	11	19	20	12	14
Types de ménages							
Taille moyenne des ménages	2,2	2,5	3,1	2,3	2,1	2,7	2,6
Part des personnes vivant seules	20	15	10	18	19	13	14
Part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s)	39	44	57	40	37	46	47
Part des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale	19	21	19	23	17	25	22
Part des personnes en couple sans enfant	16	11	10	14	18	10	11
Part des ménages de 6 personnes et plus	4	6	11	4	4	8	7
Part des personnes vivant au sein d'un ménage d'au moins 3 enfants	16	22	29	18	18	24	23
Logement							
Part de la population vivant dans un ménage locataire de son logement	78	92	91	92	66	95	91
Part de la population vivant dans un logement social	48	79	79	82	27	89	79
Part de la population vivant dans une maison	33	7	4	10	70	6	9
Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011	58	44	42	45	49	47	45
Emploi							
Part des actifs dans la population (taux d'activité tous âges confondus)	46	44	40	40	38	41	42
Part des chômeurs parmi les actifs (taux de chômage au recensement)	27	27	29	37	37	39	32
Part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs	47	46	48	53	61	55	51
Part des actifs ayant un emploi sans diplôme parmi les actifs ayant un emploi	19	27	35	28	18	33	30
Part des emplois précaires parmi les actifs ayant un emploi	24	23	22	24	24	27	24
Part des emplois à temps partiel parmi les actifs ayant un emploi	19	22	20	26	23	31	24
Part des actifs ayant un emploi allant travailler en transports en commun	15	17	27	12	4	26	20
Nationalités							
Part des étrangers dans la population	8	11	23	9	1	12	14

Sources : Insee, DGFIP, ICPV-RFL 2011 et Insee, Recensement de population 2010

Unités : nombre, %

Des modes de transport différents, en lien avec la taille des unités urbaines englobantes

D'autres facteurs contribuent à distinguer les quartiers. On peut identifier des quartiers où la part de jeunes adultes (18 à 49 ans) est plus importante et l'équipement en automobile moins répandu. Le recours aux transports en commun pour se rendre sur les lieux de travail est plus large au sein de ce groupe qui comprend les principaux quartiers prioritaires amiénois. À l'inverse, les actifs des quartiers *Les Argillières* à Abbeville, *Blanchard* à Château-Thierry ou *Champ Roland et Bords de l'Oise* à Hirson utilisent plus la voiture dans ce but, l'offre de transport en commun étant moins dense dans ces villes.

Un examen croisé des principales composantes conduit à identifier six groupes de quartiers au regard de leur situation démographique, des structures familiales, des revenus, de l'accès au marché du travail et de la qualité des emplois, ou encore des conditions de vie des habitants.

Quatre quartiers, les moins touchés par la pauvreté et le chômage parmi les quartiers prioritaires, plutôt peuplés d'actifs et de jeunes adultes

Un premier profil regroupe quatre quartiers, totalisant 6 800 habitants, soit 5 % des habitants des quartiers prioritaires picards, et répartis sur les trois départements (*figure 20*). Ce profil est le moins touché par la pauvreté avec un taux de bas revenus (définitions) moins élevé (27 %) et des écarts de revenu médian par UC avec les unités urbaines englobantes moins marqués.

Cette moindre précarité financière s'explique par la situation des habitants au regard de l'emploi, plus favorable que dans les autres territoires picards en géographie prioritaire. D'abord, la participation au marché du travail est plus fréquente. Ensuite, le chômage est moins présent et d'une durée moyenne plus courte. Enfin, les actifs en emploi sont plus souvent diplômés, et exercent moins souvent à temps partiel. Facteur découlant de meilleures ressources financières et favorisant l'accès au marché du travail, l'équipement en voitures est davantage développé (*figure 21*).

Les ménages sont plus petits, du fait d'une moindre proportion d'enfants parmi la population : ces quatre quartiers comptent 25 % de mineurs contre 31 % dans les quartiers prioritaires picards. Ils hébergent en revanche davantage d'adultes jeunes, de personnes isolées et de couples sans enfant. La proportion d'étrangers est inférieure. L'habitat est aussi différent, avec plus de maisons et moins de locataires. La structure de la population selon le statut d'occupation

22 Les quartiers du profil 2

Quartier prioritaire	Commune	Unité urbaine	Département
Quartier de l'Artilleur	La Fère	Tergnier	Aisne
Route de Vivrières	Villers-Cotterêts	-	Aisne
Vaucrises	Château-Thierry	Château-Thierry	Aisne
Belle Vue Belle Visée	Villers-Saint-Paul	Creil	Oise
Vivier Corax	Compiègne	Compiègne	Oise
La Victoire	Compiègne	Compiègne	Oise
Saint Jean	Beauvais	Beauvais	Oise
Argentine	Beauvais	Beauvais	Oise
Les Sables	Clermont, Agnetz	Clermont	Oise
Quartier Kennedy	Crépy-en-Valois	-	Oise
Pierre Rollin	Amiens	Amiens	Somme
Condorcet Philéas Lebesgue	Amiens	Amiens	Somme
Les Argillières	Abbeville	Abbeville	Somme

des logements est plus équilibrée : on compte 22 % de propriétaires, 48 % de locataires dans le parc social et 30 % dans le parc locatif privé.

La mobilité résidentielle des habitants est plus fréquente dans ces quatre quartiers : 58 % des ménages résidants en 2011 sont installés depuis moins de 5 ans. Cette proportion est supérieure de 13 points à la moyenne des quartiers prioritaires picards.

13 quartiers, moins touchés par la pauvreté et le chômage que la moyenne des quartiers prioritaires

Un deuxième profil rassemble 13 quartiers peuplés de 36 500 habitants, soit 25 % des habitants des quartiers prioritaires de Picardie, mais 37% de ceux de l'Oise (*figure 22*). En effet, ces quartiers sont majoritairement situés dans ce département : 72 % de leurs habitants y résident, 16 % dans la Somme et 12 % dans l'Aisne.

Dans ce groupe, la pauvreté est moins présente qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de Picardie, mais elle l'est un peu plus que dans les quartiers du profil 1 (*figure 19*). En 2011, 29 % de la population vit avec un bas revenu (définitions). La participation au marché du travail est plus fréquente. Les actifs sont moins touchés par le chômage, et la durée moyenne du chômage est plus courte.

Ils occupent davantage des emplois à temps complet.

Les caractéristiques démographiques et les statuts d'occupation des logements se situent dans la moyenne des quartiers prioritaires picards, de même que la mobilité résidentielle des ménages.

Neuf quartiers, à la population très jeune, avec davantage de familles nombreuses

Un troisième profil compte 41 600 habitants, soit 28 % des habitants des quartiers prioritaires picards au sein de neuf quartiers (*figure 23*). Ce groupe est typiquement isarien avec 94 % d'habitants dans l'Oise. Il totalise 54 % des Isariens domiciliés dans un quartier de la politique de la ville. Ce groupe comprend notamment le quartier creillois des *Hauts de Creil*, quartier prioritaire le plus peuplé de Picardie avec 21 000 habitants. La pauvreté est légèrement moins présente au sein de ce groupe qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires picards, avec un taux de bas revenus de 30 % (*figure 21*). Le chômage est un peu moins présent et de plus courte durée que dans l'ensemble des quartiers prioritaires picards. Cependant la proportion de ménages percevant au moins une allocation chômage est la plus élevée dans les quartiers de ce groupe. Ces deux éléments semblent témoigner d'une indemnisation plus

23 Les quartiers du profil 3

Quartier prioritaire	Commune	Unité urbaine	Département
Blanchard	Château-Thierry	Château-Thierry	Aisne
Les Hauts de Creil	Creil	Creil	Oise
Les Martinets	Montataire	Creil	Oise
Les Côteaux	Nogent-sur-Oise	Creil	Oise
Les Rochers l'Obier	Nogent-sur-Oise	Creil	Oise
Clos Des Roses	Compiègne	Compiègne	Oise
Les Terriers	Pont-Sainte-Maxence	Pont-Sainte-Maxence	Oise
Quartier de la Nacre	Méru	-	Oise
Marcel Paul - Salamandre	Amiens	Amiens	Somme

fréquente du chômage, et donc d'une plus grande proximité des chômeurs par rapport au marché du travail.

Les actifs en emploi sont moins fréquemment titulaires d'un diplôme, mais les postes qu'ils occupent sont néanmoins de meilleure qualité avec un peu moins d'emplois précaires et d'emplois à temps partiel. Le recours aux transports en commun pour aller travailler est plus fréquent dans ce groupe, bien que le taux d'équipement en voitures soit le plus élevé parmi les six profils de quartiers. La proximité parisienne de la plupart de ces quartiers peut l'expliquer du fait de l'importance des navettes domicile-travail effectuées en train. Avec 34 % de mineurs, la population de ce groupe s'avère particulièrement jeune. Cette spécificité se traduit aussi par une surreprésentation des grands ménages : 11 % d'entre eux comptent au moins 6 personnes. Par ailleurs, 57 % des habitants vivent au sein d'un ménage de type couple avec enfant(s) contre 47 % en moyenne dans les quartiers picards.

Les étrangers sont deux fois plus présents que dans les autres quartiers picards. À l'exception du quartier *Marcel Paul-Salamandre* d'Amiens, l'habitat est quasi-exclusivement collectif dans ces quartiers composés de grands ensembles HLM. La mobilité résidentielle est aussi moins fréquente.

10 quartiers dont 8 sont axonais, à la population plutôt âgée et défavorisée

Un quatrième groupe de 10 quartiers totalise 28 600 habitants (figure 24), soit 19 % des habitants des quartiers prioritaires picards, mais 57 % de ceux de l'Aisne, département où résident 78 % de la population des quartiers de ce profil, 12 % dans la Somme et 10 % dans l'Aisne.

Ce profil se caractérise par une pauvreté plus présente qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires picards, avec un taux moyen de bas revenus de 37 % (figure 21). En effet, le chômage frappe 37 % des actifs de ces territoires et sa durée est en moyenne plus longue. De plus, quand ils occupent un emploi, les actifs de ces quartiers travaillent davantage à temps partiel, et perçoivent de ce fait des salaires plus faibles. Les déplacements domicile-travail sont plus souvent effectués en voiture, malgré un taux d'équipement automobile en deçà de la moyenne des quartiers de la région.

La structure d'âge différencie aussi ce profil dont la population est plutôt âgée : 19 % des habitants ont 60 ans ou plus contre 14 % dans l'ensemble des quartiers picards. De ce fait, les ménages y sont davantage des personnes seules et des couples sans enfant. Ces quartiers hébergent proportionnellement moins d'enfants, mais les familles monoparentales

24 Les quartiers du profil 4

Quartier prioritaire	Commune	Unité urbaine	Département
Europe	Saint-Quentin	Saint-Quentin	Aisne
Neuville	Saint-Quentin	Saint-Quentin	Aisne
Vermandois	Saint-Quentin	Saint-Quentin	Aisne
Roosevelt Rebequet	Tergnier	Tergnier	Aisne
Quartier de la Résidence	Chauny	Chauny	Aisne
Montreuil	Laon	Laon	Aisne
Saint-Crépin Ouest	Soissons	Soissons	Aisne
Presles	Soissons	Soissons	Aisne
Saint Lucien	Beauvais	Beauvais	Oise
L'Espérance	Abbeville	Abbeville	Somme

25 Les quartiers du profil 5

Quartier prioritaire	Commune	Unité urbaine	Département
Champ Roland et Bords de l'Oise	Hirson	Hirson	Aisne
Gare et Verrière	Hirson	Hirson	Aisne

26 Les quartiers du profil 6

Quartier prioritaire	Commune	Unité urbaine	Département
Champagne Moulin - Roux	Laon	Laon	Aisne
Chevreux	Soissons	Soissons	Aisne
Mont Siméon	Noyon	Noyon	Oise
Étovie	Amiens	Amiens	Somme
Amiens Nord	Amiens	Amiens	Somme
Soleil Levant	Abbeville	Abbeville	Somme

sont assez présentes. La proportion d'étrangers est moins élevée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires.

Les caractéristiques liées au logement se situent dans la tendance des quartiers picards.

Deux quartiers, fortement exposés au chômage de longue durée

Constitué des deux quartiers prioritaires d'Hirson dans l'Aisne, le cinquième profil compte 2 600 habitants, soit 2 % de la population des quartiers prioritaires picards (figure 25).

La pauvreté s'avère très présente. Ici, 41 % de la population vit au sein d'un ménage à bas revenus (figure 21). Dans l'ensemble de l'unité urbaine d'Hirson, le revenu médian est faible, de sorte que l'écart de revenu médian par unité de consommation avec l'unité urbaine englobante est contenu. Très présent, le chômage présente un caractère d'autant plus pénalisant que sa durée est plus longue. Il est moins souvent indemnisé au regard des autres quartiers picards, signe d'un éloignement du marché du travail plus marqué et d'une plus forte dépendance par rapport aux minimas sociaux. La part des actifs en emploi non diplômés apparaît faible (18 %), probablement en raison de la plus forte difficulté encore à obtenir un emploi localement

pour les actifs les moins qualifiés de ces quartiers.

Comme à l'échelle de l'agglomération d'Hirson, la population de ces deux quartiers est plutôt âgée avec 20 % d'habitants de 60 ans ou plus. Les ménages sont donc plutôt petits et on compte davantage de personnes seules et de couples sans enfant. Les étrangers sont ici pratiquement absents.

L'habitat diffère fortement par rapport aux autres territoires prioritaires. Ainsi, 70 % des habitants résident en maison individuelle contre 9 % en moyenne et un tiers d'entre eux vivent au sein d'un ménage propriétaire de son logement.

Six quartiers, les plus touchés par la pauvreté et le chômage, avec davantage de familles monoparentales

Enfin, le sixième profil concerne six quartiers et 31 700 habitants, soit 21 % des habitants des quartiers prioritaires de Picardie, mais 67 % de ceux de la Somme (figure 26). Ainsi, 77 % des habitants des quartiers de ce groupe vivent dans la Somme et 19 % dans l'Aisne. Ce groupe comprend notamment deux quartiers prioritaires de grande taille d'Amiens : *Amiens Nord* et *Étovie*.

Ce profil est le plus touché par la pauvreté avec un taux moyen de bas revenus qui atteint 43 % (figure 21). De plus, le décrochage

des revenus médians par unité de consommation avec le reste des agglomérations englobantes est particulièrement marqué pour ces quartiers. En effet, ce groupe de quartiers est le plus touché par le chômage, qui frappe en moyenne 39 % des actifs en 2010, d'autant plus qu'il revêt plus souvent encore la forme du chômage de longue durée. D'autres facteurs expliquent des salaires plus faibles pour les actifs qui disposent d'un emploi. Ainsi, un tiers d'entre eux ne sont titulaires d'aucun diplôme. De même, les emplois sont en moyenne de moins bonne qualité, avec proportionnellement plus d'emplois précaires et d'emplois à temps partiel. La population est plutôt jeune et compte un tiers de mineurs. Les problématiques liées aux familles monoparentales revêtent ici toute leur acuité. Dans ce groupe de quartiers, un quart des habitants appartient à une famille de ce type. Par ailleurs, les familles nombreuses sont aussi plus présentes. Constitués de grands ensembles HLM, ces quartiers hébergent une population très majoritairement locataire d'un logement social. En lien avec la faiblesse des revenus, le taux d'équipement automobile se situe en retrait : 41 % des habitants en moyenne appartiennent à un ménage ne possédant pas de voiture. L'utilisation des transports en commun pour les trajets professionnels est plus fréquente, en lien avec le poids des quartiers amiénois dans ce groupe, la ville disposant d'un réseau de transport en commun développé. ■

Les fiches

Cette troisième partie développe un éclairage local détaillé sur chacun des quartiers prioritaires de Picardie, elle propose un état des lieux de la situation économique, sociale, urbaine de chaque quartier, en contextualisant la situation de chaque territoire au sein de l'agglomération englobante. Fondée sur des données statistiques et une cartographie fine, elle met un socle d'indicateurs à disposition des acteurs en charge du suivi à moyen terme des évolutions des quartiers.

Ainsi, pour chacun des 18 territoires picards concernés par la politique de la ville (unités urbaines ou communes pour les communes hors unités urbaines), une fiche présente une carte de situation des quartiers prioritaires, une cartographie thématique (revenus, typologie des quartiers issue de la deuxième partie), des tableaux d'indicateurs statistiques, des représentations graphiques et un commentaire mettant en évidence les faits saillants et les enjeux particuliers.

Abbeville

Amiens

Beauvais

Château-Thierry

Chauny

Clermont

Compiègne

Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul

Crépy-en-Valois

Hirson

Laon

Méru

Noyon

Pont-Sainte-Maxence

Saint-Quentin

Soissons

Tergnier-La Fère

Villers-Cotterêts

Dans la commune d'Abbeville, les trois quartiers prioritaires comptent 6 700 habitants au total en 2011, soit 28 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent un peu moins de 5 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 18 % de ceux du département de la Somme.

Les quartiers prioritaires abbevillois sont en moyenne moins peuplés qu'au niveau régional (2 240 habitants contre 3 360). En effet, le quartier *Les Argillières*, situé au nord de la commune, ne compte qu'un peu plus de 1 000 habitants. Il se situe ainsi au 43^e rang des 44 quartiers picards. Le quartier *Soleil Levant* est 22^e avec un peu plus de 2 000 habitants. Plus au sud de la commune, le quartier *L'Espérance* dépasse les 3 500 habitants et se place au 11^e rang des quartiers picards pour la population.

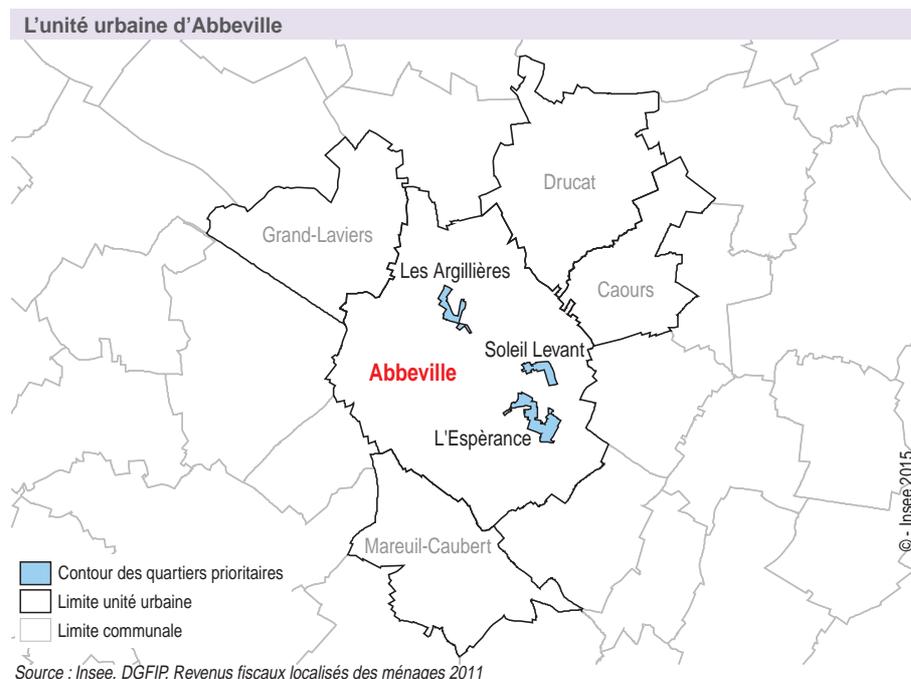
Des revenus particulièrement faibles dans le quartier Soleil Levant

Proche de 17 700 € par UC sur l'ensemble de la population de la Somme en 2011 (18 300 € au niveau régional), le revenu fiscal médian est beaucoup plus faible dans l'unité urbaine d'Abbeville avec 15 300 € par an par UC. Ce revenu est de plus très hétérogène entre les quartiers prioritaires abbevillois. Il est particulièrement faible dans le quartier *Soleil Levant* avec moins de 6 000 € par UC. Ainsi, 49 % des habitants de ce quartier vivent sous le seuil de bas revenus contre 38 % des habitants des quartiers prioritaires samariens et 29 % des métropolitains. Comme pour le département de la Somme, 38 % des habitants du quartier *L'Espérance* vivent sous le seuil de bas revenus. Avec un revenu médian de 10 400 € par UC et une part de bas revenus de 25 %, le quartier *Les Argillières* est moins en difficulté que ses homologues abbevillois.

Des quartiers aux visages différents

Le quartier *Soleil Levant* fait partie du groupe de quartiers les plus touchés de la région par la pauvreté et le chômage, notamment de longue durée (profil 6). De plus, les actifs en emploi de ce territoire sont plus souvent sans diplôme ou occupent un emploi de moins bonne qualité (avec plus d'emplois précaires ou à temps partiel). Ces difficultés touchent davantage des familles avec enfants et plus particulièrement des familles monoparentales. En effet, la population du quartier *Soleil Levant* est jeune avec 29 % de moins de 14 ans (26 % pour les quartiers de la région et 24 % pour ceux de la métropole) ce qui le positionne au 2^e rang des 44 quartiers picards. Les « ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » sont aussi très présents. La population y est très majoritairement locataire d'un logement social et le taux d'équipement automobile est en retrait.

La pauvreté du quartier *Les Argillières* est moins marquée qu'en moyenne au sein de la géographie prioritaire picarde. Il est



aussi moins touché par les difficultés (profil 2). Le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. L'activité professionnelle est plus fréquente avec légèrement moins d'emplois à temps partiel. Ce quartier est plutôt peuplé de familles avec enfants vivant dans une maison.

La population du quartier *L'Espérance* est plus âgée que les deux autres quartiers abbevillois avec davantage de personnes de plus de 60 ans. Les proportions de personnes seules et de couples sans enfant sont aussi plus élevées mais avec une part importante de familles monoparentales. Comptant moins d'enfants, la taille moyenne des ménages de ce quartier est moins élevée et par conséquent la surface médiane des logements par personne est plus élevée.

Une majorité de femmes dans les quartiers abbevillois

La population de la commune d'Abbeville est plutôt féminisée avec 54 % de femmes en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Mais dans deux quartiers prioritaires, les femmes sont un peu moins présentes : elles représentent 53 % de la population des quartiers *Soleil Levant* et *L'Espérance*. Cette part est encore plus faible dans le quartier des *Argillières* avec 51 %.

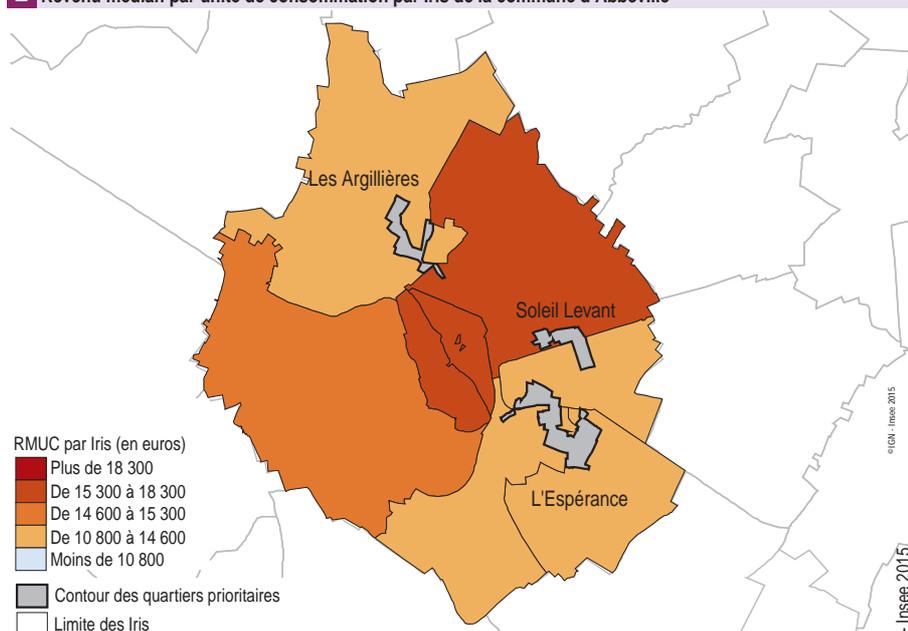
1 Revenus médians par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Soleil Levant	De 2 000 à 2 999	6 000	9 300	149,8
L'Espérance	De 3 000 à 4 999	8 400	6 900	139,5
Les Argillières	Moins de 2 000	10 500	4 800	84,8
Commune d'Abbeville	23 801	14 700		
Unité Urbaine d'Abbeville	26 555	15 300		
Somme	556 169	17 700		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

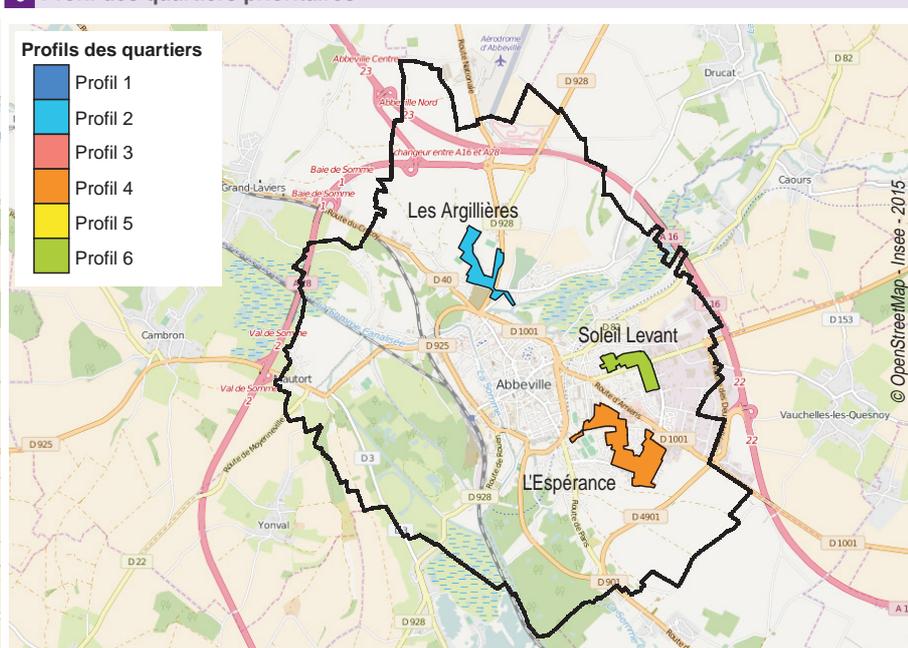
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune d'Abbeville



Source : Insee, RFL 2011

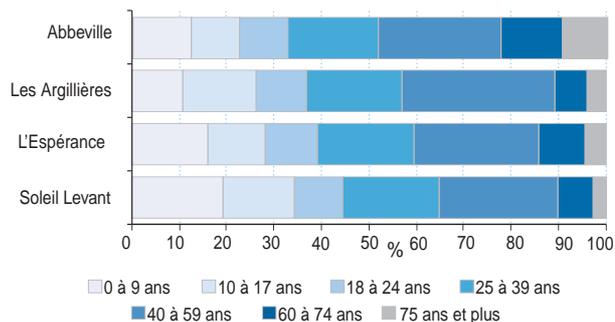
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine d'Abbeville est de 10 830 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

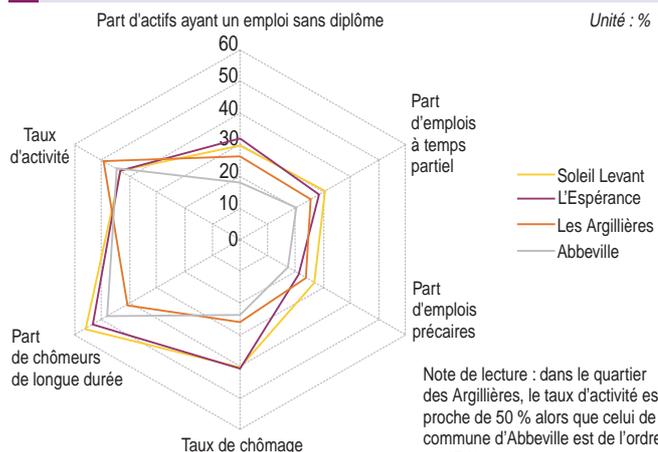
4 Structure d'âge de la population



Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

Note de lecture : Dans le quartier du *Soleil Levant*, la proportion de population de moins de 10 ans est proche de 20 %, soit presque deux fois plus que pour le quartier des *Argillières*.

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier des *Argillières*, le taux d'activité est proche de 50 % alors que celui de la commune d'Abbeville est de l'ordre de 45 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Soleil Levant	De 2 000 à 2 999	49,2	29,2	6,7	10,5	28,4
Rang en Picardie	22	2	3	18	9	18
Rang en France métropolitaine	635	27	52	488	81	300
L'Espérance	De 3 000 à 4 999	37,9	23,8	4	9,2	26,6
Rang en Picardie	11	14	27	32	19	27
Rang en France métropolitaine	349	185	601	881	199	479
Les Argillières	Moins de 2 000	25	22,9	7,7	4	32,4
Rang en Picardie	43	38	33	13	44	8
Rang en France métropolitaine	1 243	875	716	356	1 231	79
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

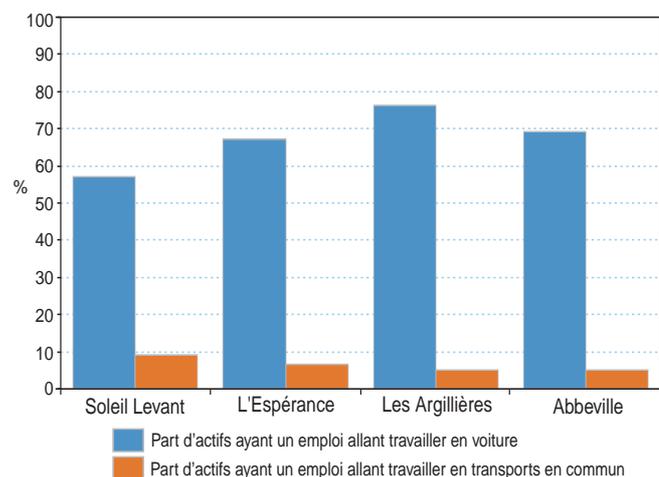
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

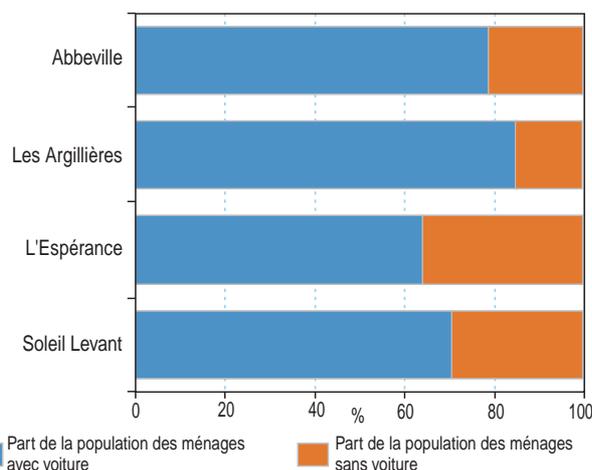
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

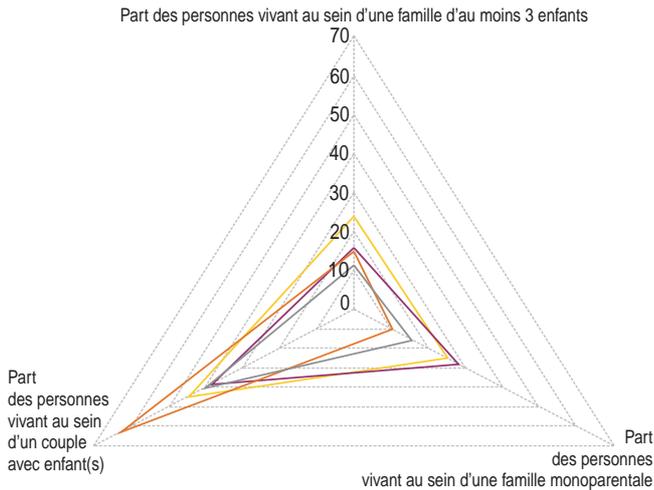


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



— Soleil Levant — Les Argillières
— L'Espérance — Abbeville

Note de lecture : dans le quartier des Argillières, la part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s) dépasse les 60 %, alors que cette proportion est proche de 40 % pour la commune d'Abbeville.

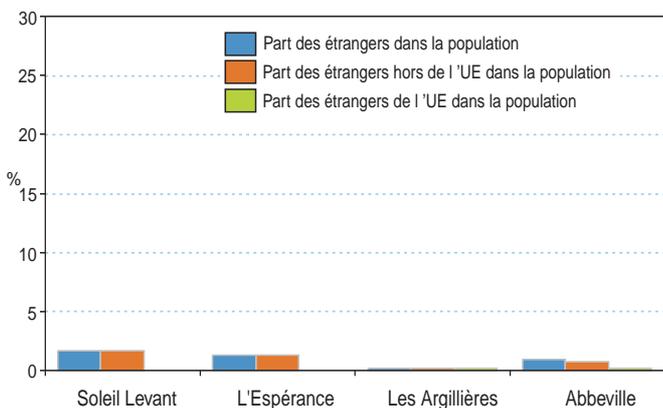
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Soleil Levant	99,1	52,3	28,5
Rang en Picardie	8	9	27
Rang en France métropolitaine	175	332	832
L'Espérance	88,6	43,9	33,5
Rang en Picardie	31	29	14
Rang en France métropolitaine	721	779	401
Les Argillières	86,6	38,9	28,3
Rang en Picardie	35	40	28
Rang en France métropolitaine	805	1 038	853
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune d'Amiens, les six quartiers prioritaires comptent 29 700 habitants en 2011, soit 25 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent près de 20 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 82 % de ceux du département de la Somme.

Les quartiers prioritaires amiénois sont en moyenne plus peuplés qu'au niveau régional (4 950 habitants contre 3 360). Le volume de la population est assez disparate. En effet, dépassant les 15 000 personnes, le quartier *Amiens Nord* est de 2^e plus important de la région. Celui d'*Étouvie* se positionne au 4^e rang avec plus de 5 000 habitants. Les quatre autres quartiers sont moins peuplés. Les quartiers *Pierre Rollin* et *Condorcet Philéas Lebesgue* comptent chacun entre 2 000 et 3 000 habitants. Les quartiers *Marcel Paul Salamandre* et des *Parcheminiers* sont plus petits avec moins de 2 000 habitants.

Des revenus hétérogènes entre les quartiers prioritaires

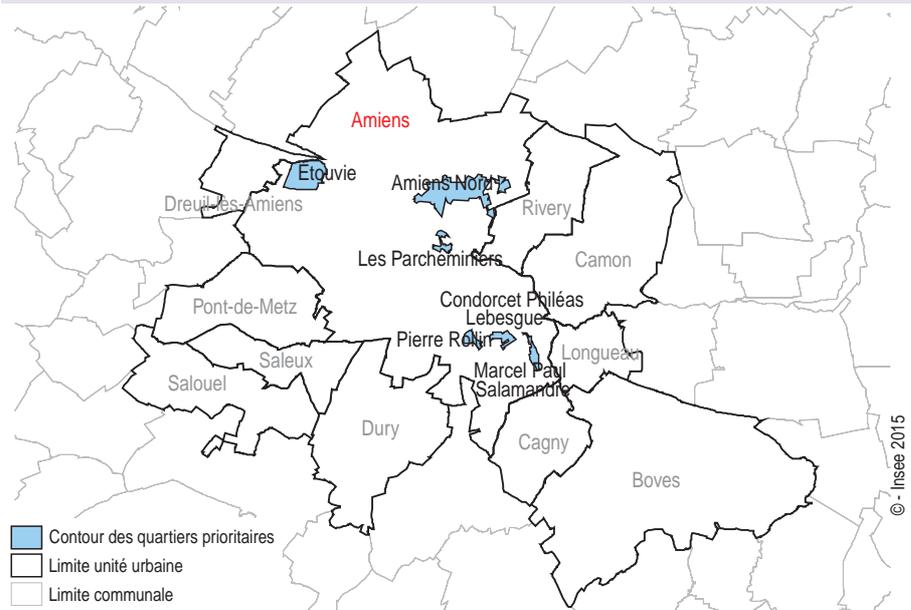
Le revenu fiscal médian par UC de l'unité urbaine d'Amiens s'élève à 17 300 euros en 2011, soit un revenu un peu plus faible que celui de la région (18 300 €) et de la France métropolitaine (19 200 €). Ce revenu n'est pas uniforme au sein des quartiers prioritaires amiénois. Il est ainsi faible (entre 7 000 € et 8 000 €) dans les quartiers *Marcel Paul Salamandre*, *Étouvie* et *Amiens Nord*. Ces deux derniers comptent une part plus importante de population vivant sous le seuil de bas revenus, respectivement 42 % et 40 % contre 38 % des habitants des quartiers prioritaires samariens (29 % pour les métropolitains). Le quartier *Condorcet Philéas Lebesgue* occupe une position centrale avec un revenu proche de 9 500 € par UC. Avec un revenu médian supérieur à 10 500 € par UC et proportionnellement moins de population vivant sous le seuil de bas revenus, les quartiers *Pierre Rollin* et *Les Parcheminiers* présentent des difficultés moins importantes que leurs homologues amiénois.

Amiens Nord et Étouvie concentrent les difficultés

Les quartiers *Étouvie* et *Amiens Nord* font partie du groupe de quartiers les plus touchés dans la région par la pauvreté et le chômage, notamment de longue durée (*profil 6*). De plus, les actifs en emploi de ces quartiers sont plus souvent non diplômés ou occupent un emploi de moins bonne qualité (avec plus d'emplois précaires ou à temps partiel). Ces difficultés touchent davantage des familles avec enfants et plus particulièrement des familles monoparentales. La population du quartier *Étouvie* est jeune avec 28 % de moins de 14 ans (26 % pour les quartiers de la région et 24 % pour ceux de la métropole) ce qui le positionne au 10^e rang des 44 quartiers picards. Les «ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement» sont aussi très présents. La population y est très majoritairement locataire d'un logement social et le taux d'équipement automobile est en retrait.

La pauvreté des quartiers *Pierre Rollin* et *Condorcet Philéas Lebesgue* est moins marquée qu'en moyenne au sein de la géogra-

L'unité urbaine d'Amiens



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

phie prioritaire picarde. Ils sont aussi moins touchés par les difficultés (*profil 2*). Le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. Dans le quartier *Condorcet Philéas Lebesgue*, la proportion des ménages percevant au moins une allocation chômage est de 24 %, soit 4 points de moins qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de la région. L'activité professionnelle est plus fréquente avec légèrement moins d'emplois à temps partiel. Ce quartier est plutôt peuplé de familles avec enfants vivant dans une maison.

Le plus petit quartier prioritaire d'Amiens, *Marcel Paul Salamandre*, fait partie des quartiers dont la population est particulièrement jeune. Les difficultés de ce quartier touchent davantage des familles nombreuses. Une majorité des habitants vivent au sein d'un couple avec enfants et les ménages sont de taille plus importante que dans les autres quartiers prioritaires. Avec 13 % des ménages comptant au moins 6 personnes contre 6 % en moyenne dans les quartiers de la région, il se positionne au 1^{er} rang des quartiers picards.

Certains quartiers ont un profil moins marqué par la pauvreté et le chômage et sont plutôt peuplés d'actifs et de jeunes adultes. C'est le cas des *Parcheminiers*, quartier du centre-ville d'Amiens, proche de l'Université Jules Verne. Les ménages y sont plus petits (peu d'enfants). La mobilité résidentielle est plus fréquente.

Les quartiers Les Parcheminiers et Pierre Rollin plus féminisés

La proportion de femmes dans la commune d'Amiens est de 53 % en 2011 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Dans les deux quartiers *Les Parcheminiers* et *Pierre Rollin*, les femmes sont très présentes (58 %). À l'opposé, la part des femmes est de 47 % dans le quartier *Marcel Paul Salamandre*. ■

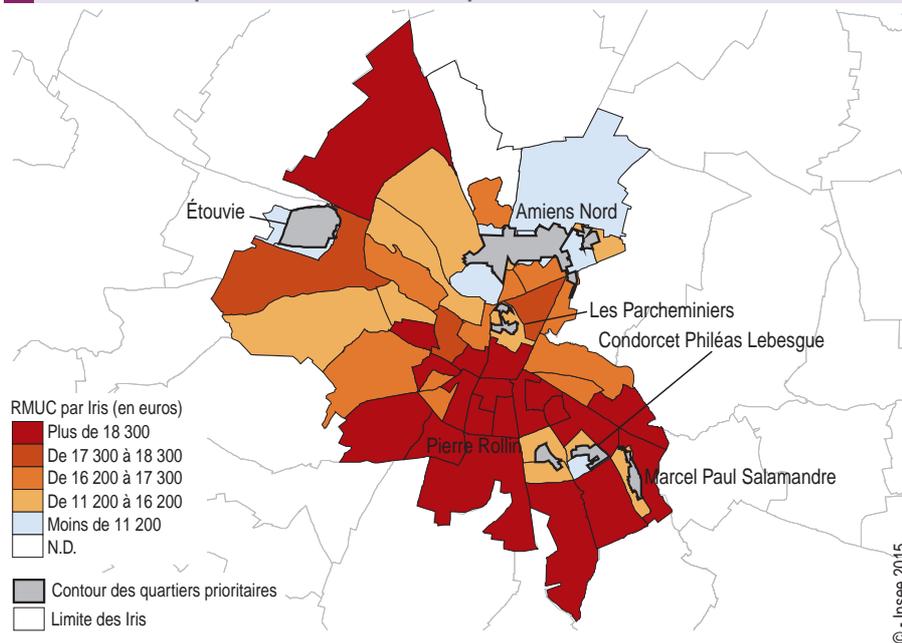
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Étouvie	De 5 000 à 9 999	7 100	10 200	128,3
Pierre Rollin	De 2 000 à 2 999	10 700	6 600	100,9
Amiens Nord	De 10 000 à 19 999	7 700	9 600	131,7
Marcel Paul Salamandre	Moins de 2 000	7 800	9 500	115,8
Condorcet Philéas Lebesgue	De 2 000 à 2 999	9 500	7 800	118,0
Les Parcheminiers	Moins de 2 000	10 800	6 500	107,1
Commune d'Amiens	120 012	16 200		
Unité Urbaine d'Amiens	147 837	17 300		
Somme	556 169	17 700		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

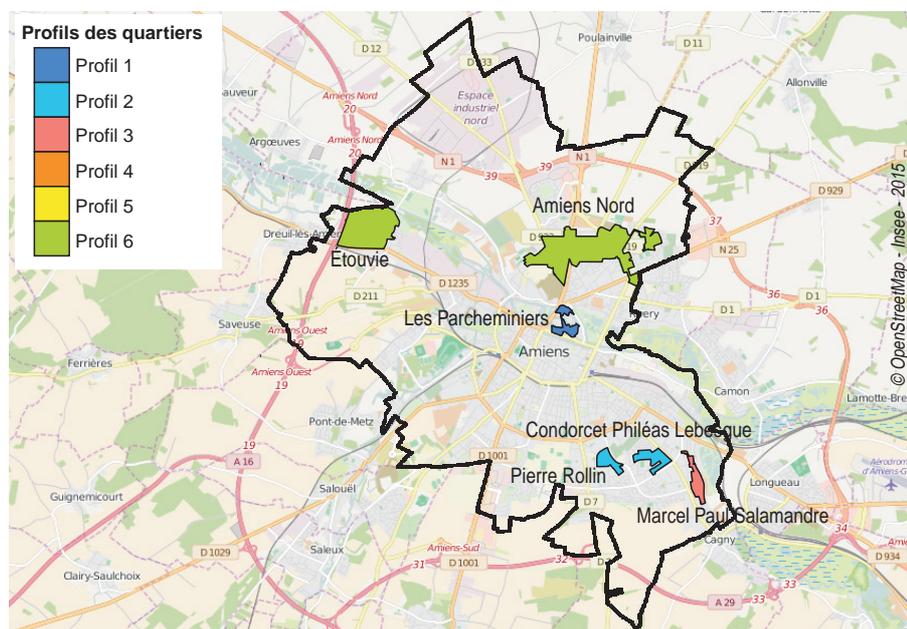
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune d'Amiens



Source : Insee, RFL 2011

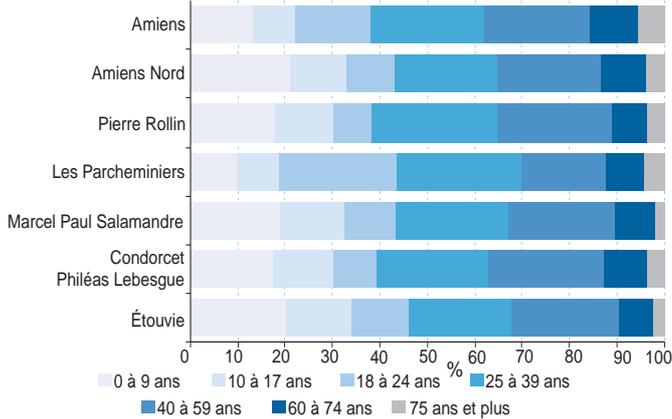
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine d'Amiens est de 11 197 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : La proportion de personnes de 18 à 24 ans est proche de 25 % dans le quartier Les Parcheminiers proche d'une partie de l'Université de Picardie, soit 9 points de plus que pour la commune d'Amiens.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Amiens nord	De 10 000 à 19 999	40,2	26,8	7,5	8,4	26
Rang en Picardie	2	10	13	14	23	31
Rang en France métropolitaine	38	130	208	385	310	556
Pierre Rollin	De 2 000 à 2 999	28,3	24,6	3,4	9,9	26,2
Rang en Picardie	23	32	23	38	12	29
Rang en France métropolitaine	648	659	476	980	119	538
Les Parcheminiers	Moins de 2 000	25	16,6	2,9	6,4	23,4
Rang en Picardie	32	38	44	42	35	40
Rang en France métropolitaine	945	875	1 229	1 063	781	884
Marcel Paul Salamandre	Moins de 2 000	36,5	26,1	13,5	6,9	28
Rang en Picardie	41	15	15	1	32	23
Rang en France métropolitaine	1 175	224	281	45	646	334
Condorcet Philéas Lebesgue	De 2 000 à 2 999	33	22,7	3,8	9,7	23,7
Rang en Picardie	16	20	34	35	13	38
Rang en France métropolitaine	501	356	745	912	143	844
Étouvie	De 5 000 à 9 999	41,5	27,8	8,2	10	30,3
Rang en Picardie	4	9	10	11	11	15
Rang en France métropolitaine	151	106	130	317	113	166
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

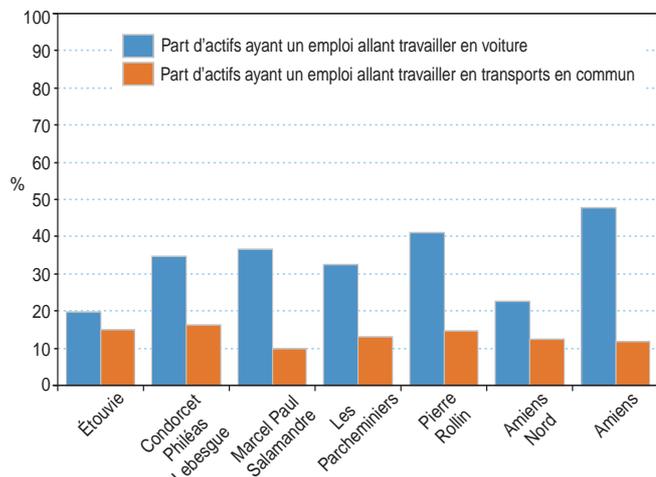
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

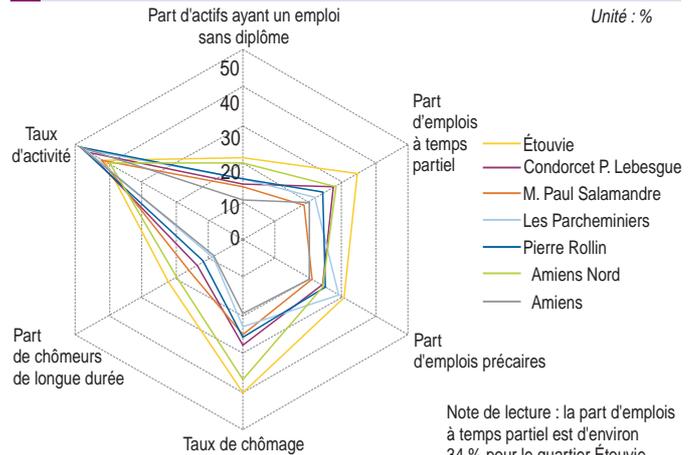
Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité



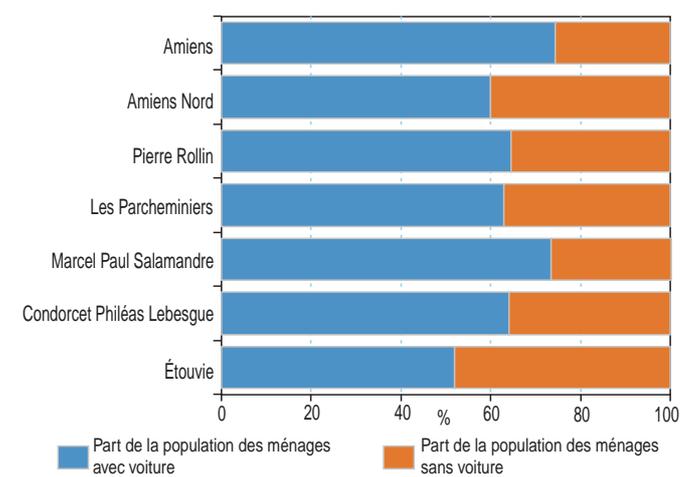
Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

5 Activité



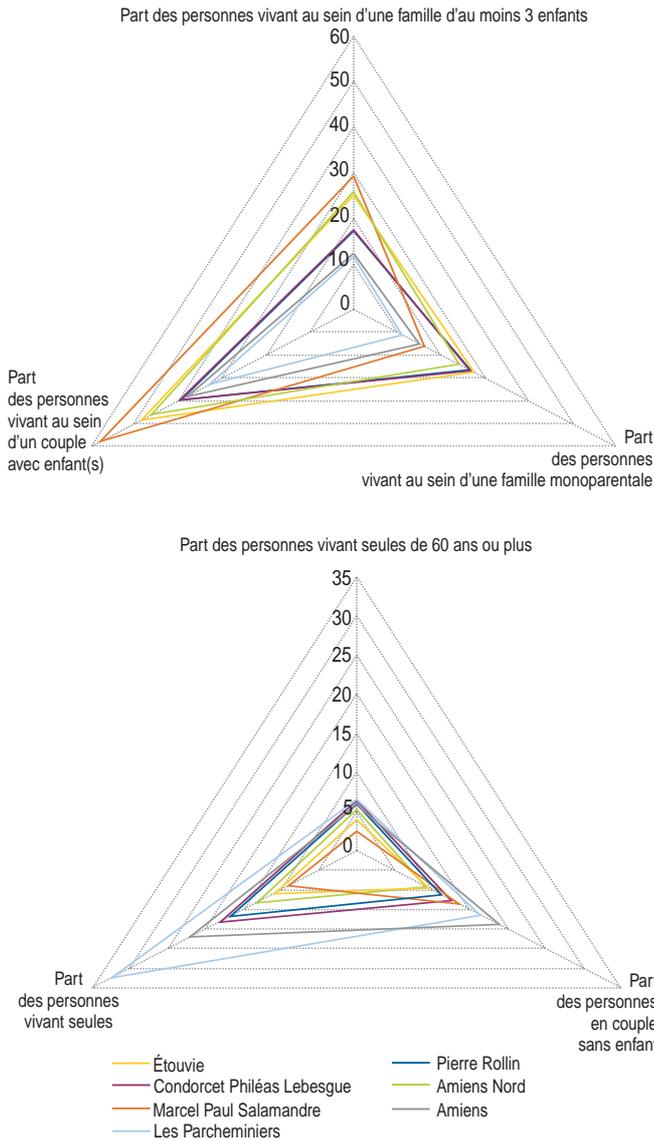
Note de lecture : la part d'emplois à temps partiel est d'environ 34 % pour le quartier Étouvie.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : la part de personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s) est proche de 60 % dans le quartier Marcel Paul Salamandre.

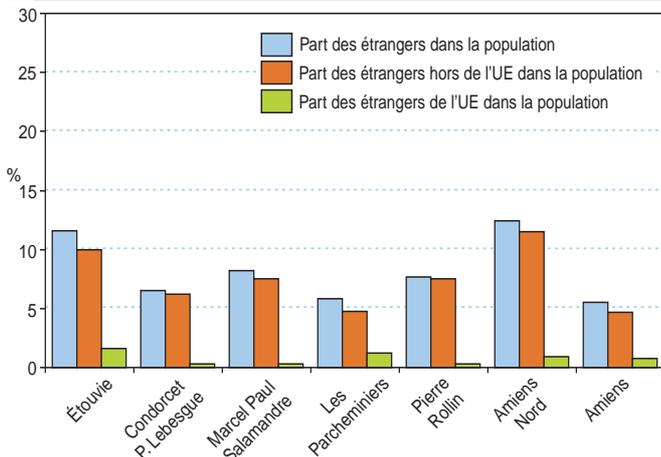
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Amiens nord	91	44,6	28
Rang en Picardie	27	28	29
Rang en France métropolitaine	632	736	866
Pierre Rollin	99,6	52,8	36
Rang en Picardie	3	8	6
Rang en France métropolitaine	117	312	215
Les Parcheminiers	93,9	55,2	34
Rang en Picardie	23	3	12
Rang en France métropolitaine	498	242	357
Marcel Paul Salamandre	87,6	53,3	28
Rang en Picardie	33	7	29
Rang en France métropolitaine	765	300	866
Condorcet Philéas Lebesgue	99,2	45,1	31
Rang en Picardie	7	26	21
Rang en France métropolitaine	168	705	650
Étouvie	97,2	46,9	26,5
Rang en Picardie	15	24	36
Rang en France métropolitaine	309	606	974

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Beauvais, les trois quartiers prioritaires comptent 17 600 habitants au total en 2011, soit 32 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ces trois quartiers prioritaires représentent 12 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 24 % de ceux du département de l'Oise.

Les quartiers prioritaires beauvaisiens sont en moyenne plus peuplés qu'au niveau régional (5 878 habitants contre 3 360). En effet, le quartier *Argentine* avec un peu moins de 10 000 habitants est le 3^e plus important de la région. Le quartier *Saint Jean* se situe au 7^e rang avec plus de 5 000 habitants. Le troisième quartier, *Saint Lucien*, est de taille plus modeste (entre 2 000 et 3 000 habitants).

Des écarts de revenu médian limités entre les quartiers prioritaires de Beauvais

Proche de 19 800 € par UC sur l'ensemble de la population de l'Oise en 2011 (18 300 € au niveau régional), le revenu fiscal médian est beaucoup plus faible dans l'unité urbaine de Beauvais avec 16 800 € par UC par an. Ce revenu est assez homogène entre les quartiers prioritaires de la commune de Beauvais. Il varie de 8 600 € dans le quartier *Saint Jean* à environ 9 400 € pour le quartier *Argentine*. Ce dernier présente une situation un peu moins défavorable au regard des deux autres quartiers beauvaisiens. En effet, 30 % de sa population vit sous le seuil de bas revenus contre respectivement 31 % et 34 % pour les quartiers *Saint Lucien* et *Saint Jean* (29 % pour l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Oise et métropolitains).

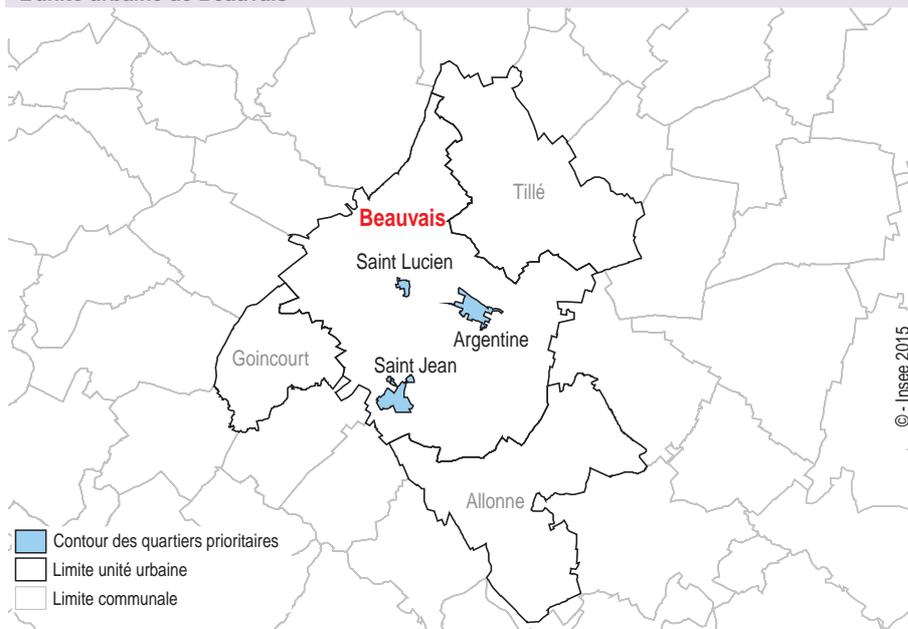
Argentine et Saint Jean, deux grands quartiers prioritaires aux caractéristiques peu marquées

Au sein de la géographie prioritaire picarde, les trois quartiers beauvaisiens présentent des caractéristiques démographiques qui les inscrivent dans la moyenne.

Les deux quartiers les plus peuplés, *Argentine* et *Saint Jean*, appartiennent à un ensemble de quartiers moins touchés par les difficultés sociales (**profil 2**). Le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. Plus proches du marché du travail, les demandeurs d'emploi du quartier *Saint Jean* sont plus fréquemment indemnisés. Dans ces deux quartiers, l'activité professionnelle est plus fréquente avec légèrement moins d'emplois à temps partiel. Les grands ménages sont un peu plus présents à *Saint Jean*, et les familles monoparentales dans le quartier *Argentine*. La contrainte d'espace à l'intérieur des logements se fait moins sentir dans ce dernier quartier.

La population du quartier *Saint Lucien* est plus âgée que celle des deux autres quartiers beauvaisiens avec davantage de personnes de plus de 60 ans (**profil 4**). La proportion de couples sans enfant est de ce fait plus élevée. Ses habitants sont également les moins mobiles sur le plan résidentiel au sein de la

L'unité urbaine de Beauvais



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

géographie prioritaire régionale. Néanmoins, les ménages monoparentaux sont aussi très présents. En effet, avec près de 12 % de ménages monoparentaux, le quartier *Saint Lucien* se situe au 3^e rang des quartiers picards.

Davantage de femmes dans le quartier Saint Lucien

La proportion de femmes dans la commune de Beauvais est de 53 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Le quartier *Saint Lucien* est plutôt féminisé, avec 56 % de femmes. Cette proportion est dans la moyenne communale pour le quartier *Argentine* (53 %) et plus faible pour le quartier *Saint Jean* avec 51 % de femmes. ■

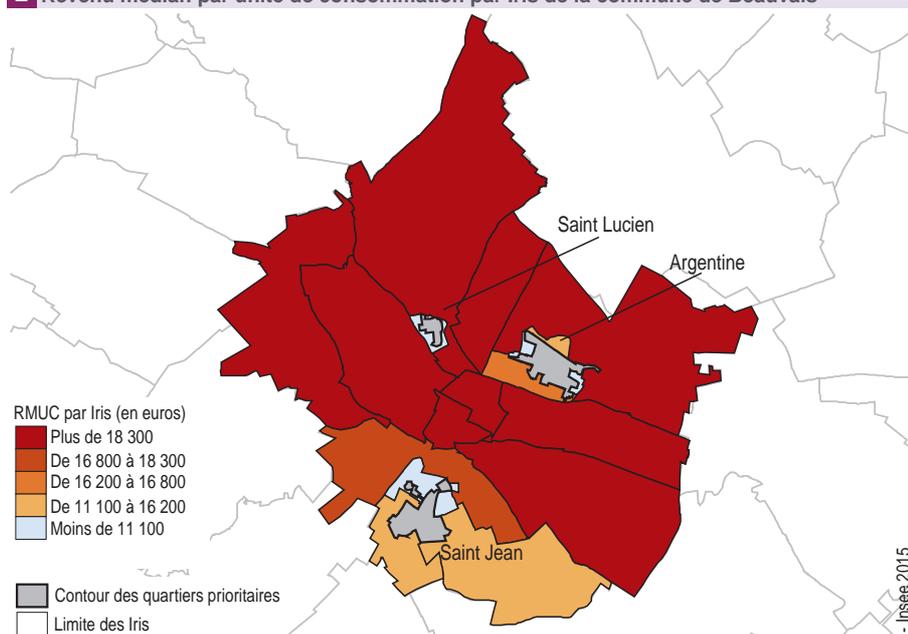
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Saint Jean	De 5 000 à 9 999	8 600	8 200	115,4
Saint Lucien	De 2 000 à 2 999	9 200	7 600	115,5
Argentin	De 5 000 à 9 999	9 400	7 400	115,7
Commune de Beauvais	54 179	16 200		
Unité Urbaine de Beauvais	58 213	16 800		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

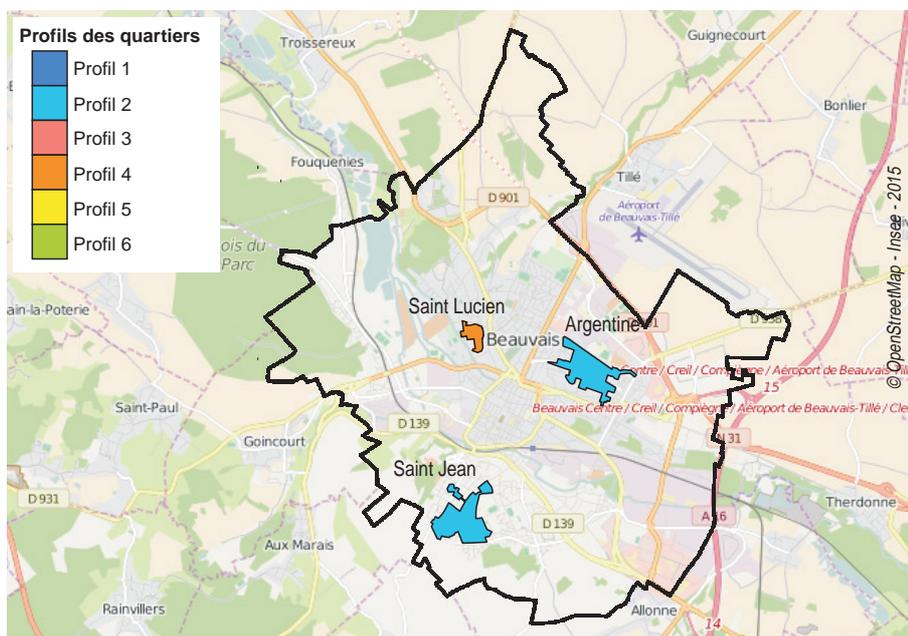
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Beauvais



Source : Insee, RFL 2011

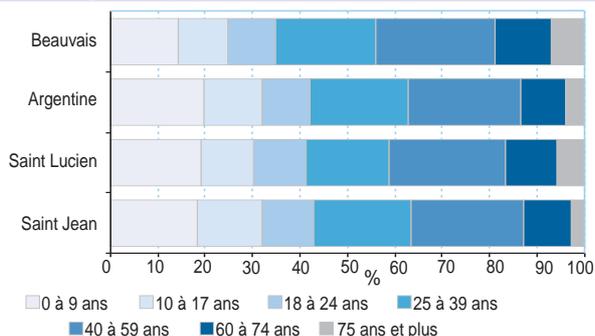
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Beauvais est de 11 087 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de population 2011

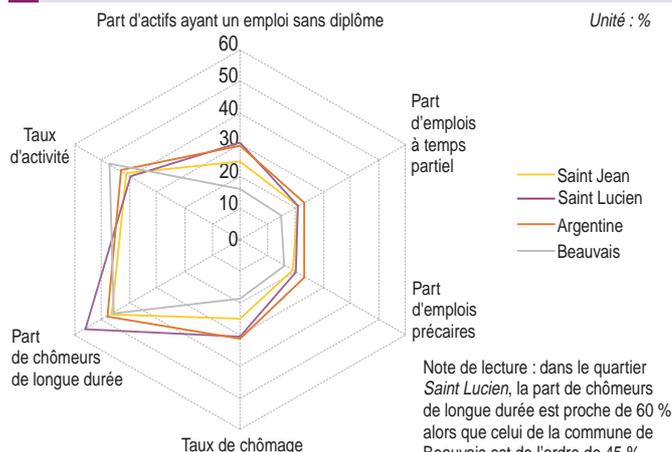
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : La proportion de personnes de plus de 40 ans est près de 41 % dans le quartier Saint Lucien.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier Saint Lucien, la part de chômeurs de longue durée est proche de 60 % alors que celui de la commune de Beauvais est de l'ordre de 45 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Saint Jean	De 5 000 à 9 999	34,3	24,7	7,4	8,8	28,6
Rang en Picardie	7	18	22	15	21	17
Rang en France métropolitaine	207	305	462	396	251	281
Saint Lucien	De 2 000 à 2 999	31,1	25,9	5,9	11,8	24,5
Rang en Picardie	15	23	16	22	3	36
Rang en France métropolitaine	478	471	307	577	24	734
Argentine	De 5 000 à 9 999	29,9	25,6	5	9,5	25,6
Rang en Picardie	3	27	17	28	15	33
Rang en France métropolitaine	90	548	348	720	168	617
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

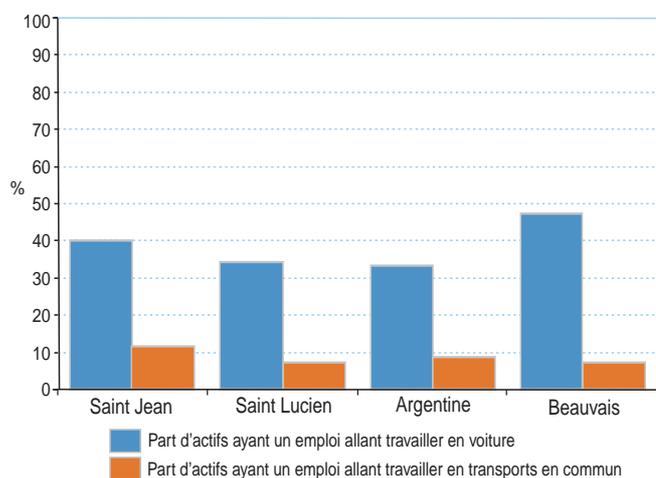
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

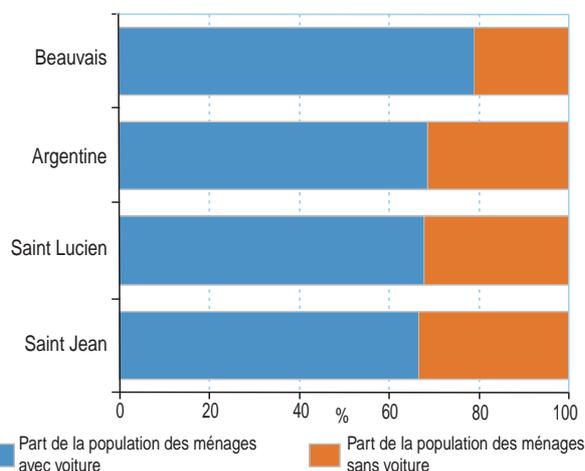
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

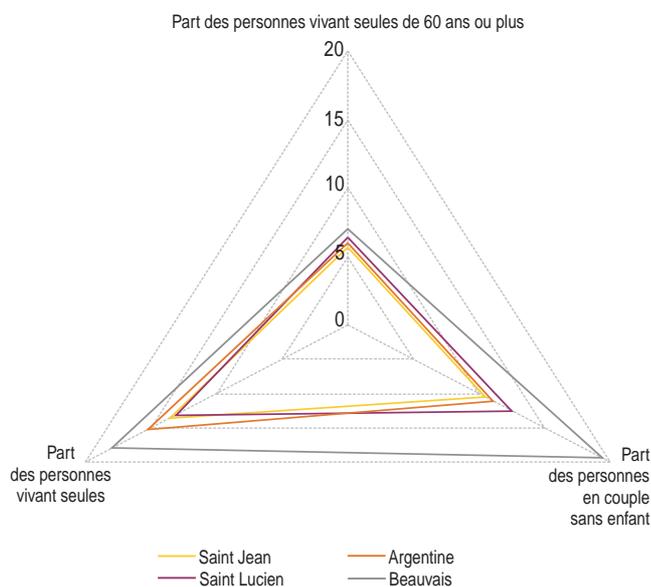
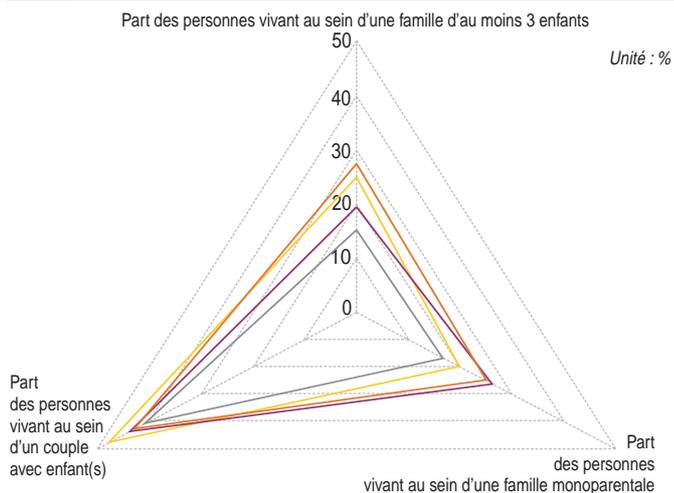


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : près de 48 % des personnes vivent au sein d'un couple avec enfant(s) dans le quartier *Saint Jean*.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

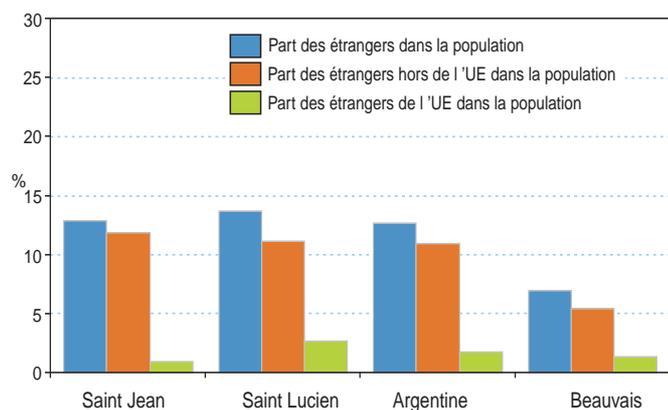
11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Saint Jean	88,6	47,2	27,5
Rang en Picardie	31	23	33
Rang en France métropolitaine	721	589	908
Saint Lucien	97,6	34,6	27
Rang en Picardie	14	44	34
Rang en France métropolitaine	281	1 168	932
Argentine	89,2	41,8	31,5
Rang en Picardie	30	33	18
Rang en France métropolitaine	696	1 897	598
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)

Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Château-Thierry, les deux quartiers prioritaires comptent près de 3 000 habitants au total en 2011, soit 20 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent environ 2 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 8 % de ceux du département de l'Aisne.

Vaucrises et *Blanchard* font partie des quartiers prioritaires les moins peuplés de Picardie. Ils se positionnent respectivement aux 26^e et 38^e rangs des 44 quartiers picards.

Des revenus dans la moyenne des quartiers prioritaires

Voisin de 16 850 € par UC pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian atteint un niveau supérieur dans l'unité urbaine de Château-Thierry avec 17 850 € par an et par UC. Néanmoins, la commune centre se situe à un niveau inférieur avec 16 300 € par UC. Le revenu médian est de 8 600 € dans le quartier *Blanchard* et 8 900 € dans le quartier *Vaucrises*. Ces deux quartiers occupent une position moyenne dans l'échelle des revenus des quartiers picards. Ils sont moins touchés par la pauvreté que les quartiers axonais en moyenne et les revenus y sont moins dispersés entre les ménages.

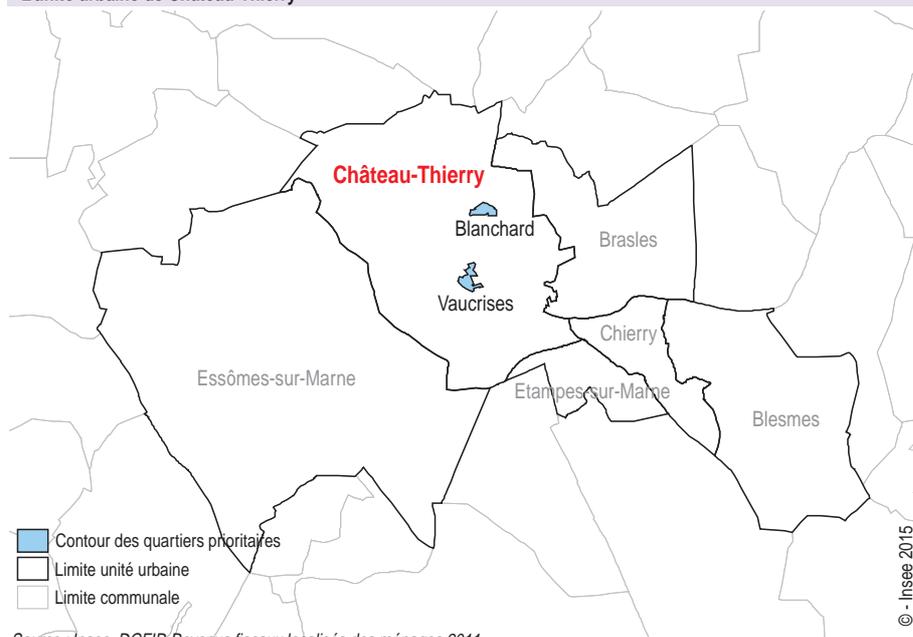
Deux quartiers prioritaires moins défavorisés

La pauvreté du quartier *Vaucrises* est moins marquée qu'en moyenne au sein de la géographie prioritaire picarde. Ce quartier est aussi moins touché par les difficultés sociales (*profil 2*). Le chômage y est légèrement moins présent qu'en moyenne en géographie prioritaire, mais sa durée moyenne est plus courte et l'indemnisation plus fréquente. Les emplois sont plus souvent précaires.

Le quartier *Blanchard* appartient à un groupe pour lequel le chômage est légèrement moins présent et de plus courte durée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires picards (*profil 3*). Cependant, la proportion de ménages percevant au moins une allocation chômage se situe au 1^{er} rang des quartiers picards. Ces deux éléments semblent témoigner d'une plus grande proximité des chômeurs avec le marché du travail.

Les postes occupés par les actifs en emploi sont de meilleure qualité avec un peu moins d'emplois précaires ou à temps partiel. La population de ce groupe est plutôt jeune : le quartier *Blanchard* se situe au 12^e rang des quartiers picards avec 27 % de personnes âgées de moins de 14 ans. Les familles monoparentales y sont surreprésentées : 12 % des ménages sont « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement ».

L'unité urbaine de Château-Thierry



Source : Insee, DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Les femmes très présentes dans le quartier Blanchard

La proportion de femmes dans la commune de Château-Thierry est de 53 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Le quartier *Blanchard* est un quartier davantage féminisé, avec 57 % de femmes dans sa population, contre 54 % pour le quartier *Vaucrises*. ■

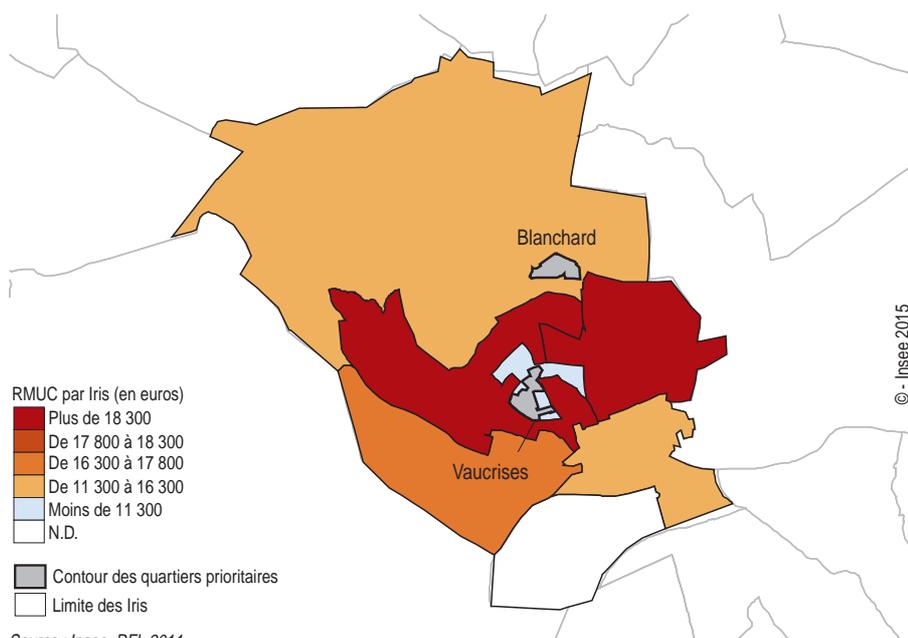
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Blanchard	Moins de 2 000	8 600	9 200	105,8
Vaucrises	Moins de 2 000	8 900	8 900	95,4
Commune de Château-Thierry	14 664	16 300		
Unité Urbaine de Château-Thierry	21 462	17 800		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

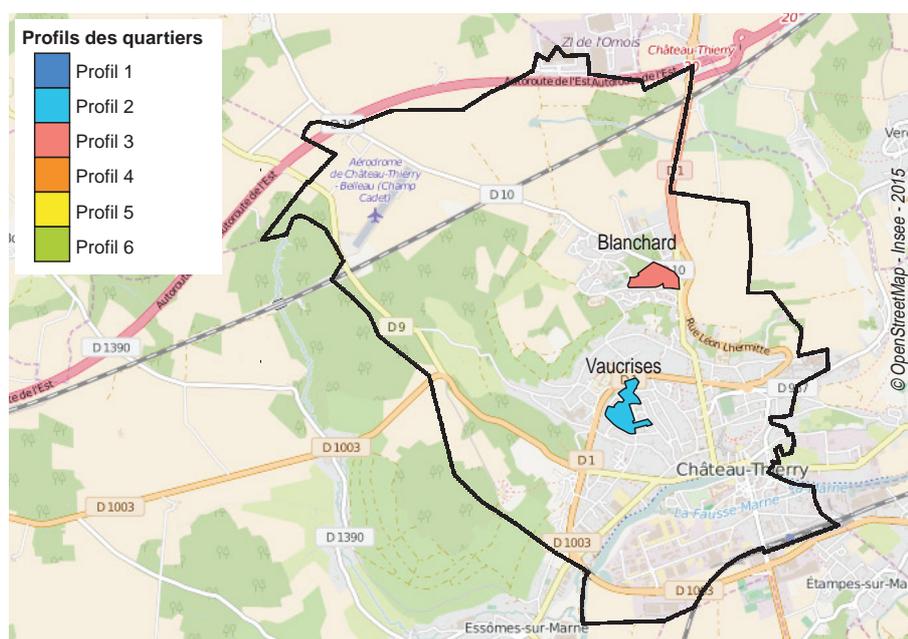
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Château-Thierry

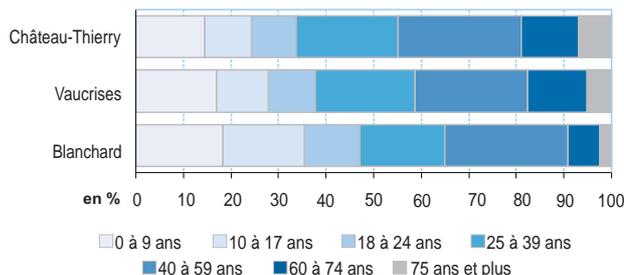


N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Château-Thierry est de 11 284 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



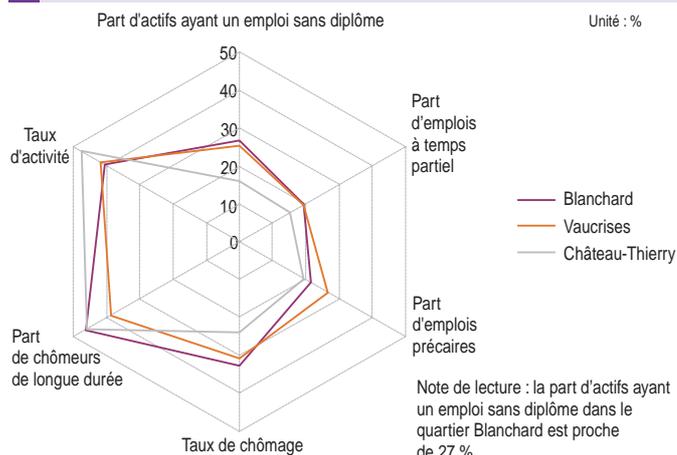
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : les personnes âgées de plus de 60 ans dans le quartier Blanchard sont près de 10 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'actifs ayant un emploi sans diplôme dans le quartier Blanchard est proche de 27 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Blanchard	Moins de 2 000	31	27,2	7	11,5	39,4
Rang en Picardie	38	24	12	16	4	1
Rang en France métropolitaine	1 033	481	171	446	34	8
Vaucrises	Moins de 2 000	28,5	23,5	5,1	9,6	34,4
Rang en Picardie	26	31	31	25	14	5
Rang en France métropolitaine	803	646	636	700	156	34
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

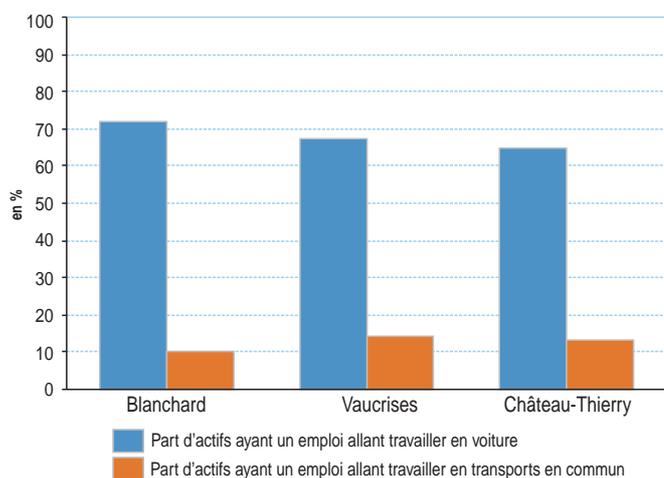
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

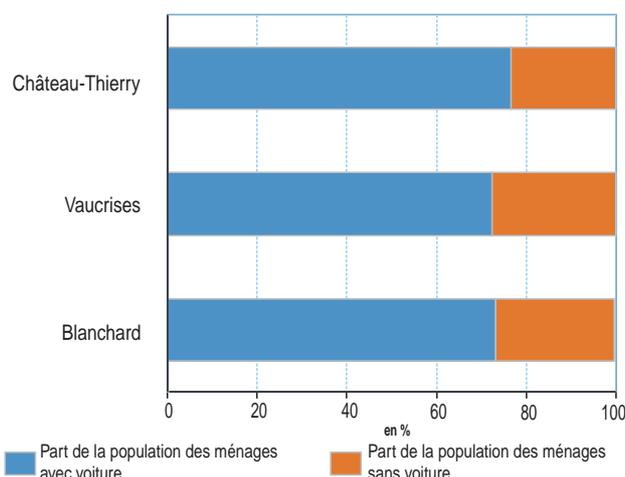
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

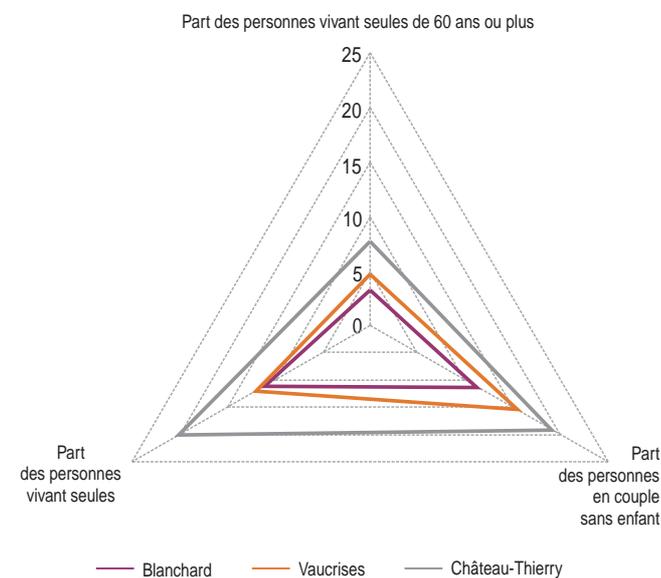
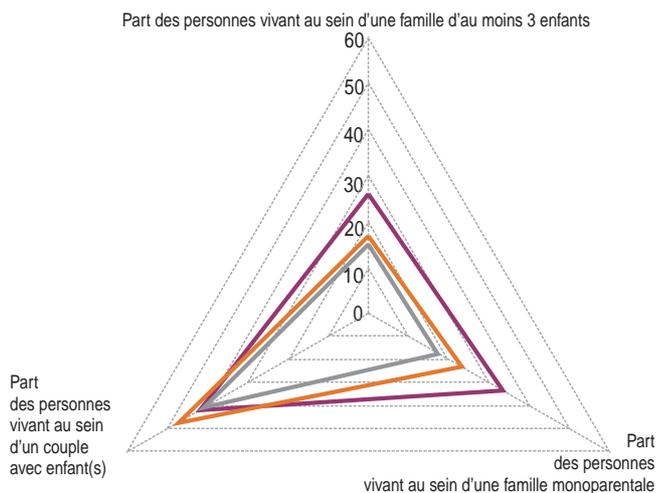


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : la part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s) dans le quartier Vaucrises est proche de 47 %.

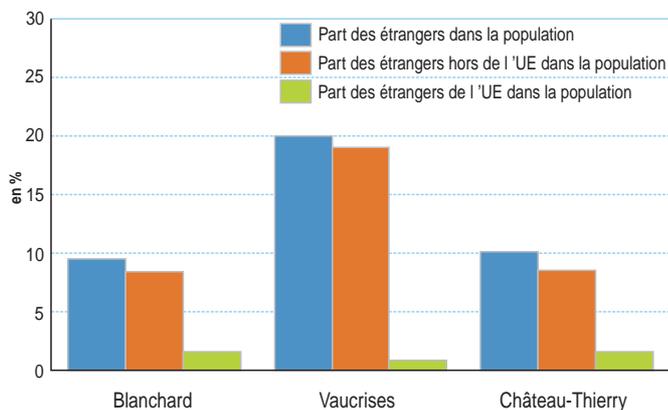
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Blanchard	95,3	49,6	31,5
Rang en Picardie	21	17	18
Rang en France métropolitaine	421	467	598
Vaucrises	94,4	40,3	32,5
Rang en Picardie	22	37	16
Rang en France métropolitaine	474	980	500
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Le quartier de *la Résidence* est le seul quartier prioritaire de la commune de Chauny. Situé à l'ouest de la commune, il compte moins de 2 000 habitants, soit 14 % de la population des ménages fiscaux de la commune.

Ce quartier représente 1 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 4 % de ceux du département de l'Aisne. Il se positionne au 27^e rang des 44 quartiers picards pour la population.

Des revenus très faibles dans le quartier de *la Résidence*

Proche de 16 850 € par UC pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian s'établit légèrement en deçà dans l'unité urbaine de Chauny avec 16 100 € par an et par UC. Il se situe plus en retrait encore dans la commune centre (14 500 €). Ce revenu s'avère nettement plus faible dans le quartier de *la Résidence* où il ne dépasse pas 7 000 €. La part des habitants qui y vivent sous le seuil de bas revenus y atteint 46 % contre 38 % au sein de la géographie prioritaire du département.

Plus de familles monoparentales

Le quartier de *la Résidence* de Chauny appartient à un groupe de quartiers dont la population est plus âgée et défavorisée (**profil 4**). Le chômage y est plus présent. Les actifs, davantage non diplômés, occupent plus fréquemment des emplois précaires. Le quartier compte proportionnellement plus de personnes seules, mais aussi de familles monoparentales : 11 % des ménages sont « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement ». Cette proportion positionne le quartier au 6^e rang des NQP picards.

Un quartier prioritaire féminin

La proportion de femmes dans la commune de Chauny est de 54 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Avec 58 % de femmes, la population du quartier de *la Résidence* est très féminisée. ■

L'unité urbaine de Chauny



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

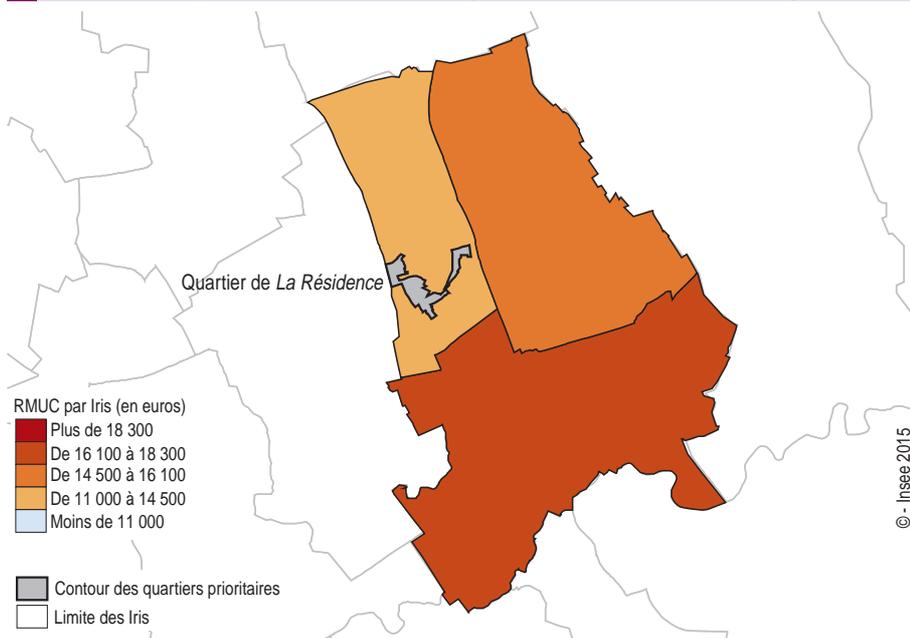
© - Insee 2015

1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Quartier de la Résistance	Moins de 2 000	7 000	9 100	137,6
Commune de Chauny	11 843	14 500		
Unité Urbaine de Chauny	17 764	16 100		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.
 Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

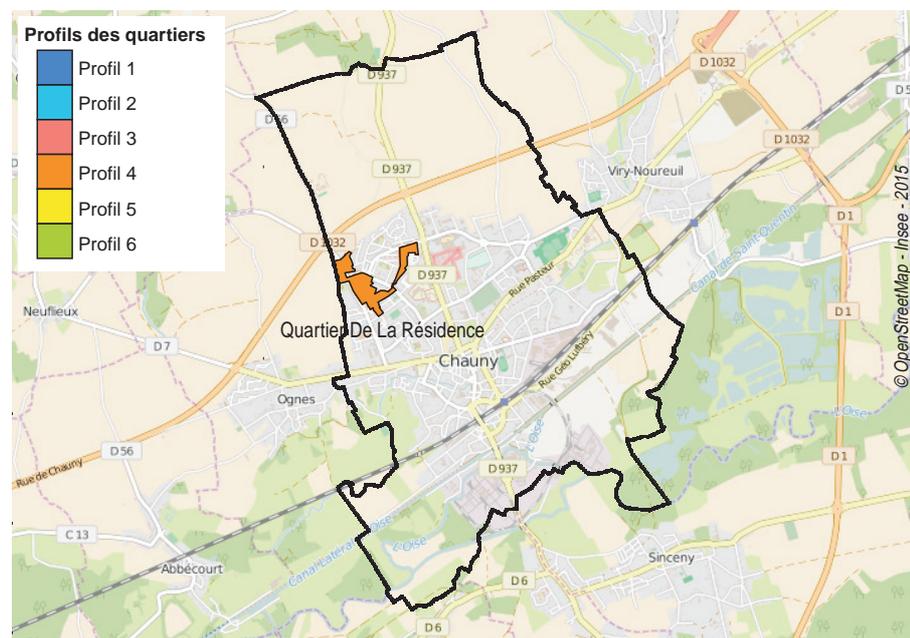
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Chauny



Source : Insee, RFL 2011

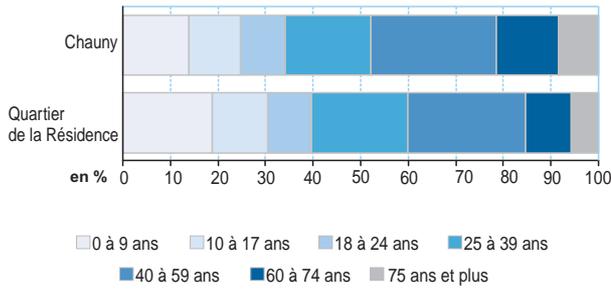
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Chauny est de 10 974 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de population 2011

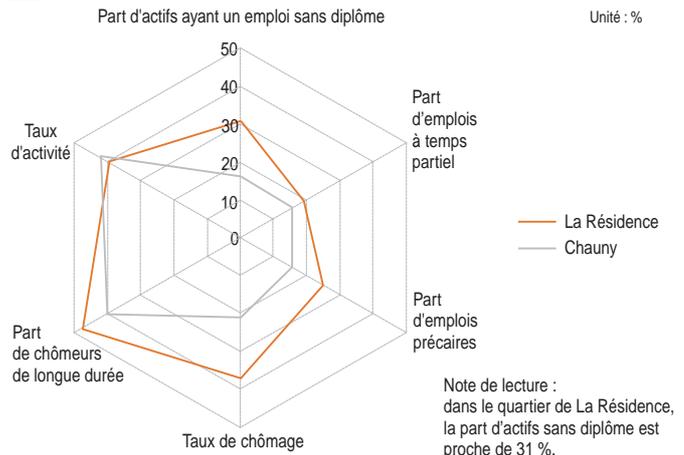
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : la population de moins de 18 ans représente près de 31 % au sein du quartier de la Résidence.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier de La Résidence, la part d'actifs sans diplôme est proche de 31 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Quartier de La Résidence	Moins de 2 000	44	23,7	3,7	10,9	31,7
Rang en Picardie	27	5	28	3,7	6	11
Rang en France métropolitaine	809	67	614	941	62	103
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

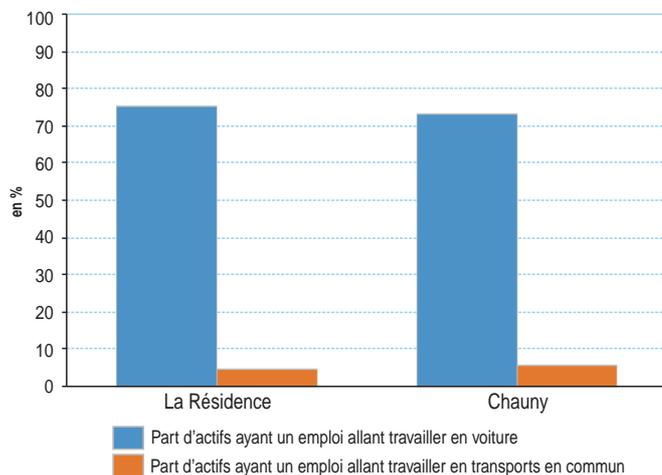
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

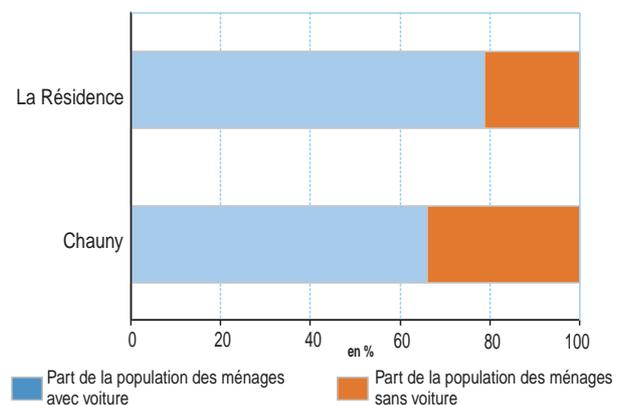
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

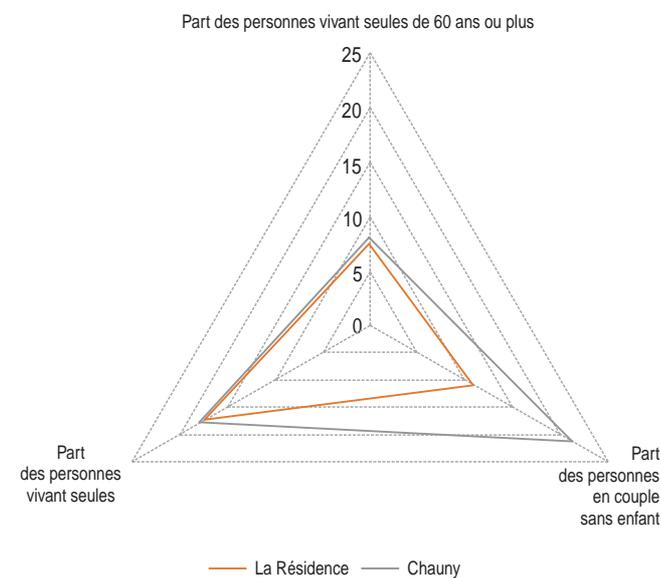
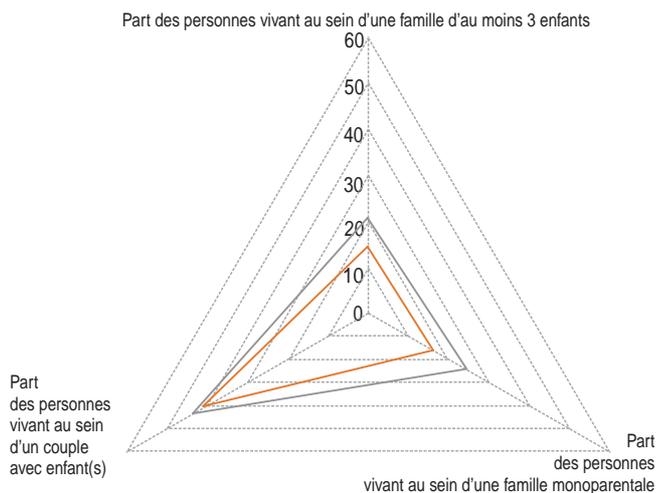


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : les personnes vivant au sein d'une famille d'au moins trois enfants sont près de 21 % dans le quartier de La Résidence.

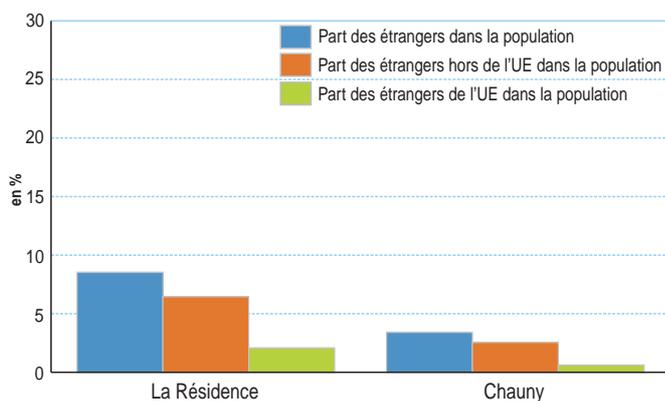
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface de la surface du logement par personne*
Quartier La Résidence	93,9	49,8	34,5
Rang en Picardie	23	16	9
Rang en France métropolitaine	498	454	319
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Clermont n'était pas une commune bénéficiant jusqu'alors des mesures en faveur de la politique la ville. Elle l'est depuis 2015 avec un quartier prioritaire comptant moins de 2 000 habitants en 2011, soit 13 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Il représente 1 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 2 % de ceux du département de l'Oise.

Le quartier prioritaire *Les Sables* fait partie des moins peuplés de Picardie. Il se positionne au 36^e rang des 44 quartiers picards pour la population.

Un revenu élevé parmi les quartiers prioritaires

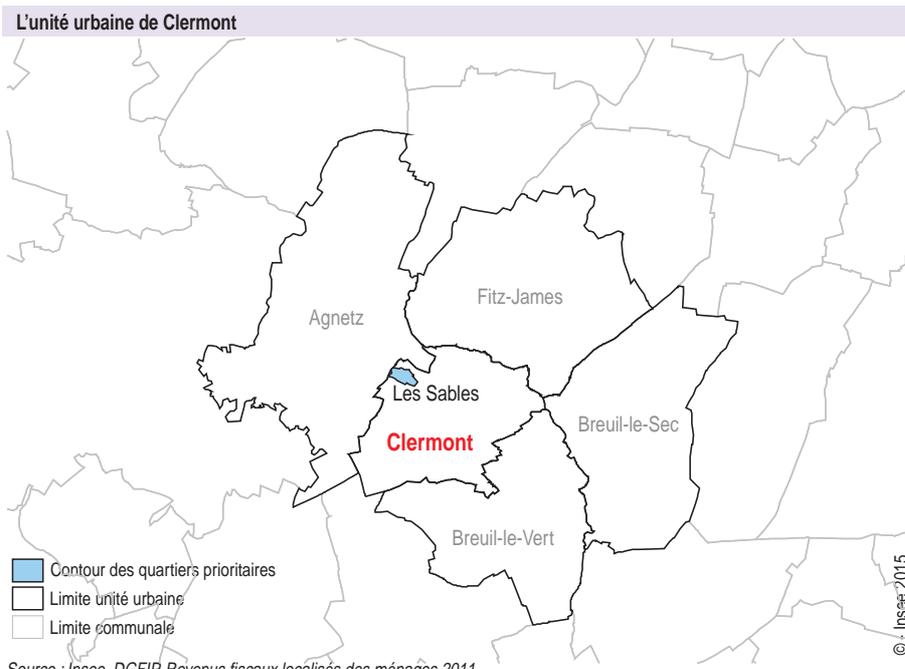
Voisin de 19 830 € par UC pour l'ensemble des Isariens en 2011, le revenu fiscal médian atteint un niveau supérieur dans l'unité urbaine de Clermont avec 20 760 € par an et par UC. Néanmoins, la commune centre se situe à un niveau inférieur avec 18 230 € par UC. Ce revenu se positionne en retrait dans le quartier *Les Sables* avec 10 000 €. La part des habitants qui y vivent sous le seuil de bas revenus y est de 25 % contre 29 % au sein de la géographie prioritaire du département.

Un quartier moins touché par la pauvreté que la moyenne des quartiers prioritaires picards

La pauvreté du quartier *Les Sables* est moins marquée qu'en moyenne au sein de la géographie prioritaire picarde. Ce quartier est aussi moins touché par les difficultés sociales (*profil 2*). Le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. L'activité professionnelle est plus fréquente avec légèrement moins d'emplois à temps partiel. Ce quartier est plutôt jeune et peuplé de familles avec enfants. La part des ménages « mono-parentaux avec jeunes enfants uniquement » est la plus élevée des quartiers prioritaires avec 13 % (contre 8 % pour l'ensemble des quartiers de la région).

Un peu plus de femmes dans le quartier *Les Sables*

La proportion de femmes dans la commune de Clermont est de 53 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Le quartier prioritaire *Les Sables* est un peu plus féminisé avec 54 % de femmes au sein de sa population. ■



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

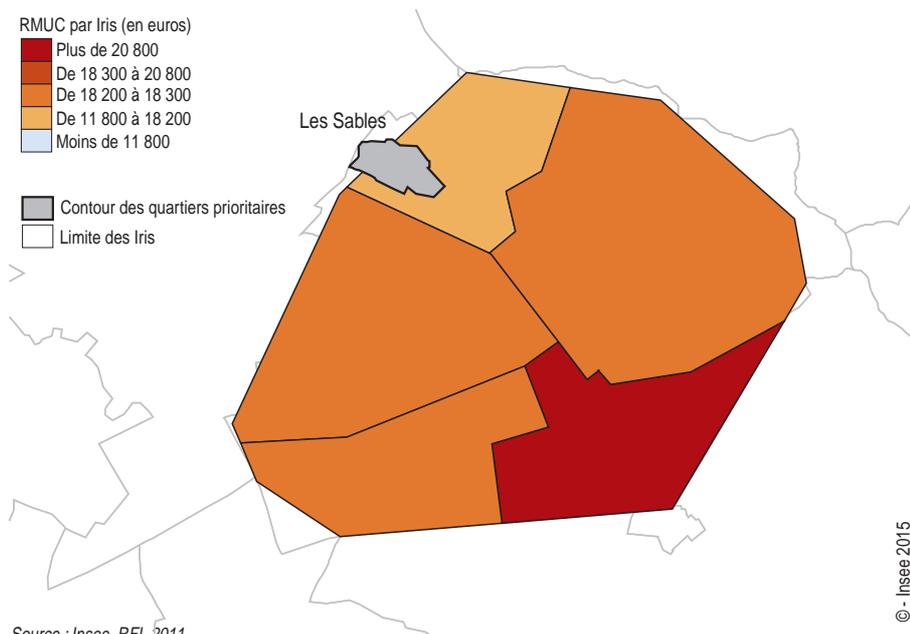
1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Les Sables	Moins de 2 000	10 000	10 800	92,4
Commune de Clermont	10 170	18 200		
Unité Urbaine de Clermont	20 761	20 800		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

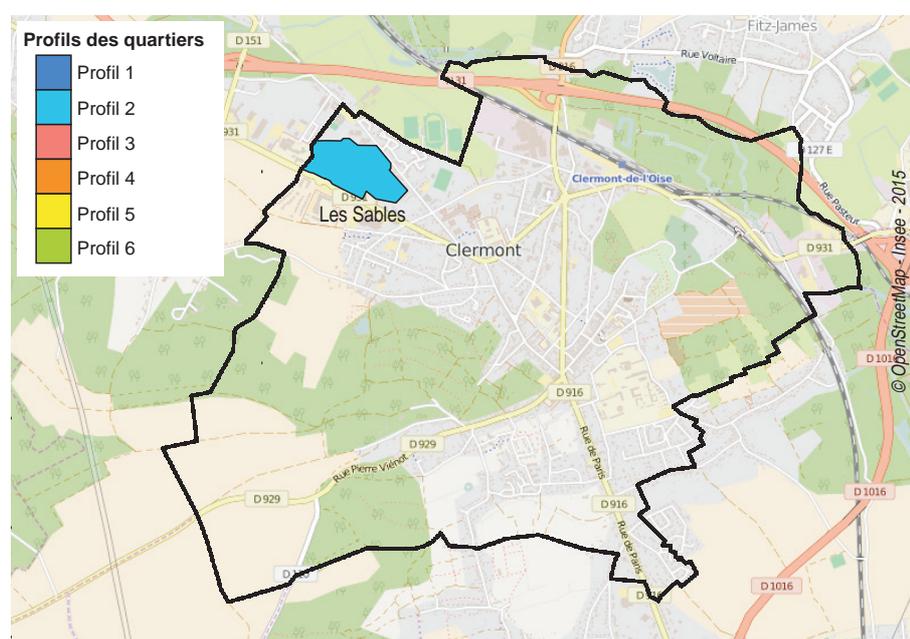
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Clermont



© Insee 2015

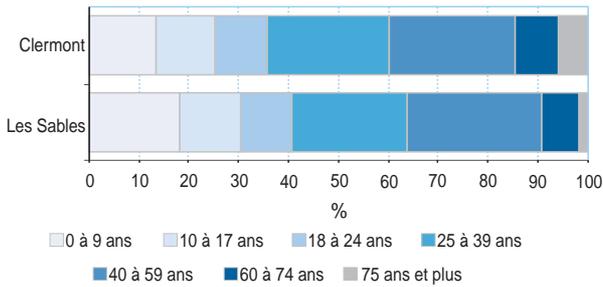
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Clermont est de 10 800 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de population 2011

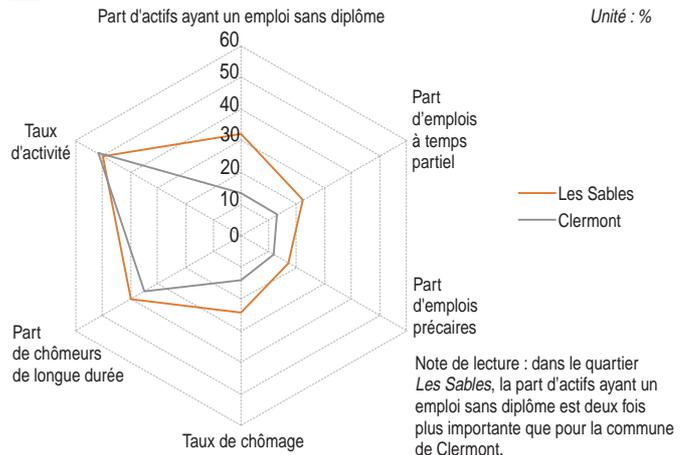
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : la part des personnes de 75 ans et plus est d'environ 2 % contre 30 % pour les moins de 17 ans dans le quartier *Les Sables*.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier *Les Sables*, la part d'actifs ayant un emploi sans diplôme est deux fois plus importante que pour la commune de Clermont.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Les Sables	Moins de 2 000	25	27,9	6,1	13,3	28,2
Rang en Picardie	36	38	8	19	1	21
Rang en France métropolitaine	1 007	875	118	555	7	317
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

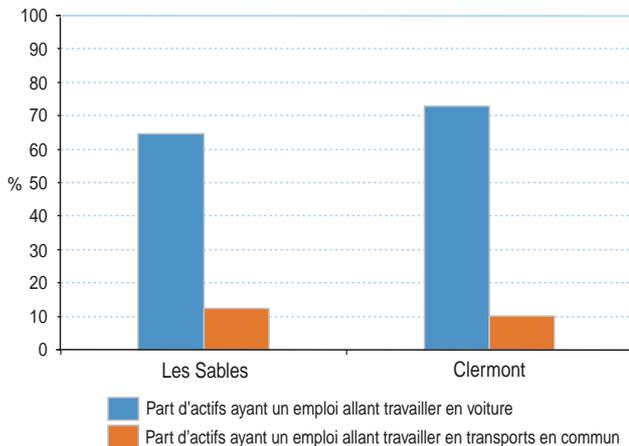
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

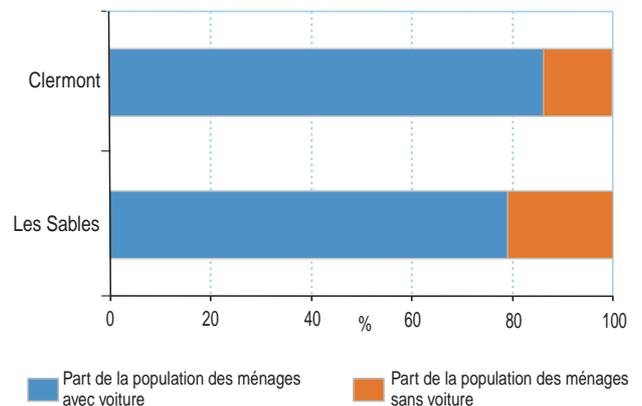
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

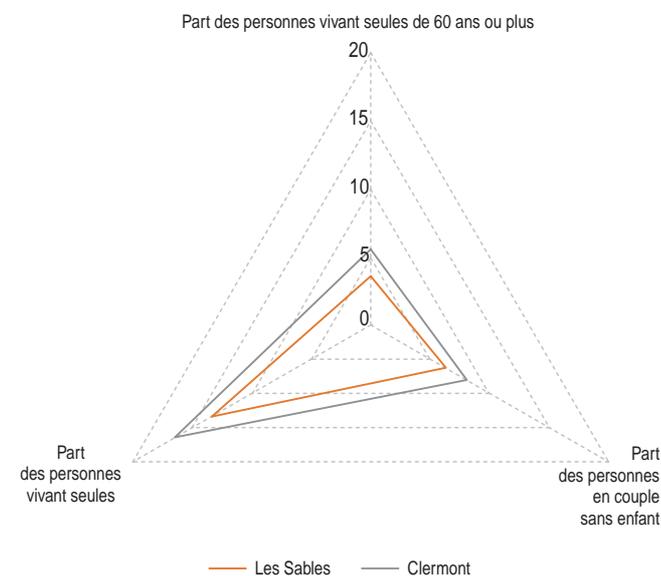
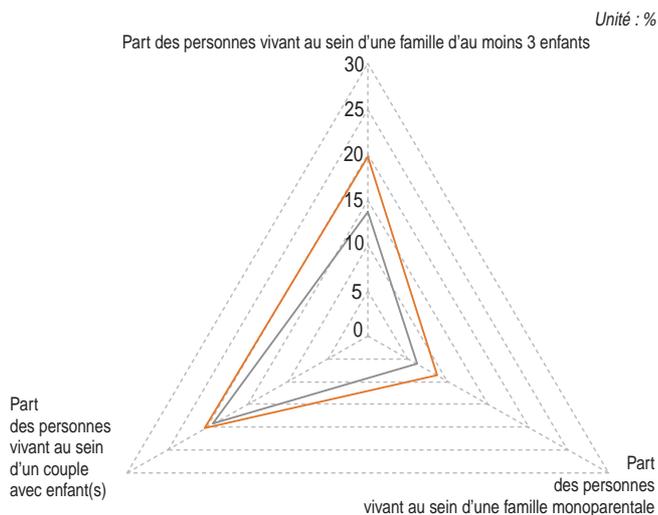


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : près de 20 % des personnes vivent au sein d'une famille d'au moins 3 enfants dans le quartier *Les Sables*.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

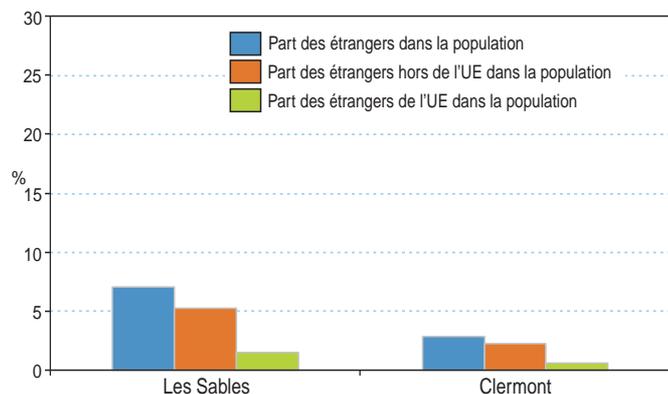
11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Les Sables	99,4	41,6	32,5
Rang en Picardie	4	34	16
Rang en France métropolitaine	143	908	500
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)

Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Compiègne, les trois quartiers prioritaires comptent 9 700 habitants en 2011, soit 26 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent 7 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 13 % de ceux du département de l'Oise.

Avec 3 240 habitants en moyenne, le peuplement des quartiers prioritaires compiégnois se positionne dans la moyenne régionale (3 360 habitants). En effet, les deux quartiers *Clos des Roses* et *La Victoire* sont de taille moyenne avec moins de 4 000 personnes. Le troisième quartier *Vivier Corax* est de taille plus modeste avec environ 2 500 personnes.

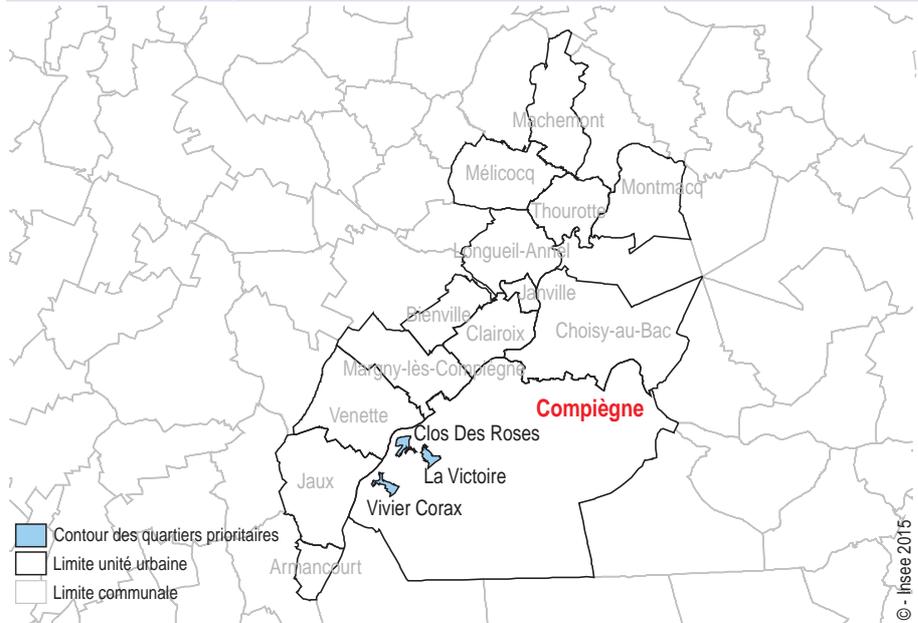
La Victoire : le revenu médian le plus élevé parmi les quartiers prioritaires picards

Proche de 19 800 € par UC sur l'ensemble de la population de l'Oise (18 300 € au niveau régional), le revenu fiscal médian est de 19 200 € dans l'unité urbaine de Compiègne. Pour deux quartiers prioritaires, *Vivier Corax* et *Clos des Roses*, ce revenu est d'environ 9 400 € soit presque 10 000 € de moins que dans l'ensemble de l'unité urbaine. Le troisième quartier, *La Victoire*, a un revenu médian par UC légèrement plus élevé proche de 11 000 € par an par UC. La situation de ce dernier se révèle un peu moins défavorable au regard des deux autres quartiers. En effet, 23 % de la population y vit sous le seuil de bas revenus contre respectivement 30 % et 29 % pour *Vivier Corax* et *Clos des Roses* (29 % pour l'ensemble des quartiers prioritaires isariens et métropolitains). Le revenu médian par UC du quartier *La Victoire* est le plus élevé au sein de la géographie prioritaire picarde.

Clos des Roses et La Victoire : un fort ancrage résidentiel des habitants

Les trois quartiers compiégnois sont globalement moins touchés par la pauvreté et les difficultés sociales que la moyenne des quartiers prioritaires de Picardie, mais présentent des situations nuancées, notamment par rapport aux caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants. Le quartier *Clos des Roses* appartient au groupe pour lequel le chômage est légèrement moins présent et de plus courte durée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires picards (profil 3). Cependant, la proportion de ménages percevant au moins une allocation chômage est élevée, au 9^e rang des 44 quartiers picards. Ces deux éléments semblent témoigner d'une plus grande proximité des chômeurs avec le marché du travail. Les actifs en emploi sont moins fréquemment titulaires d'un diplôme : ils sont 31 % dans ce cas, soit deux fois plus que pour l'ensemble des actifs de la commune. Les postes qu'ils occupent sont néanmoins de meilleure qualité avec un peu moins d'emplois précaires ou à temps partiel. La population de ce groupe

L'unité urbaine de Compiègne



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

est jeune. *Le Clos des Roses* se situe au 19^e rang des quartiers picards avec 25 % de personnes âgées de moins de 14 ans. Les grands ménages y sont aussi surreprésentés : 10 % des ménages comptent au moins 6 personnes. Les habitants de ce quartier présentent une faible mobilité résidentielle. Par ailleurs, l'espace individuel apparaît restreint dans les logements.

La pauvreté des quartiers *Vivier Corax* et *La Victoire* est également moins marquée qu'en moyenne au sein de la géographie prioritaire picarde. Ces quartiers sont aussi moins touchés par les difficultés sociales (profil 2). Le chômage y est légèrement moins présent que dans le quartier *Clos des Roses*. Toutefois, la part de chômeurs de longue durée est élevée dans le quartier *La Victoire*. L'activité professionnelle est plus fréquente à *Vivier Corax* et à *La Victoire*. La part de ménages monoparentaux est élevée dans le quartier *Vivier Corax*. Elle atteint 10 %, positionnant ainsi le quartier au 10^e rang régional. La pro-

portion de personnes seules est aussi assez élevée. Plutôt âgés, les habitants du quartier *La Victoire* sont peu mobiles sur le plan résidentiel.

Le quartier La Victoire plus féminisé

La proportion de femmes dans la commune de Compiègne est de 52 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). *La Victoire* est un quartier plus féminisé avec 55 % de femmes au sein de sa population. À l'inverse, *Vivier Corax* ne compte que 50 % de femmes dans son quartier. ■

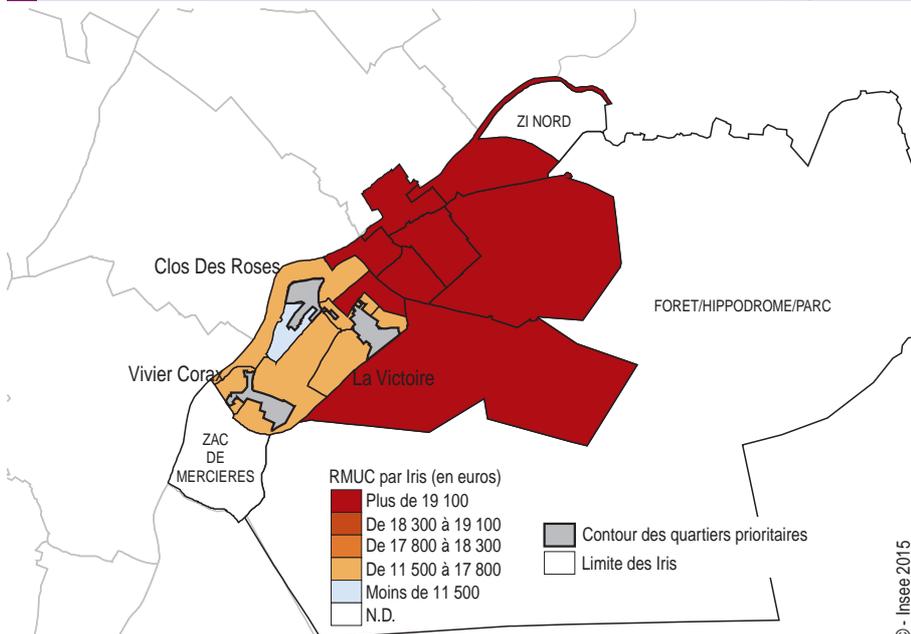
1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Vivier Corax	De 2 000 à 2 999	9 400	9 800	102,0
Clos des Roses	De 3 000 à 4 999	9 400	9 800	94,8
La Victoire	De 3 000 à 4 999	11 100	8 100	86,8
Commune de Compiègne	37 973	17 900		
Unité Urbaine de Compiègne	67 613	19 200		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, ** (déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Compiègne

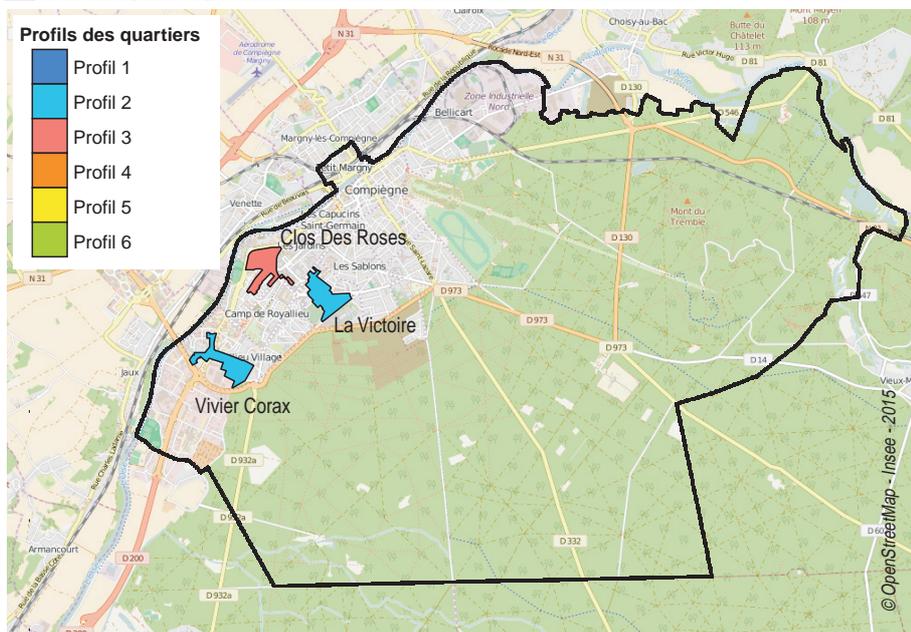


Source : Insee, RFL 2011

© Insee 2015

N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Compiègne est de 11 522 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

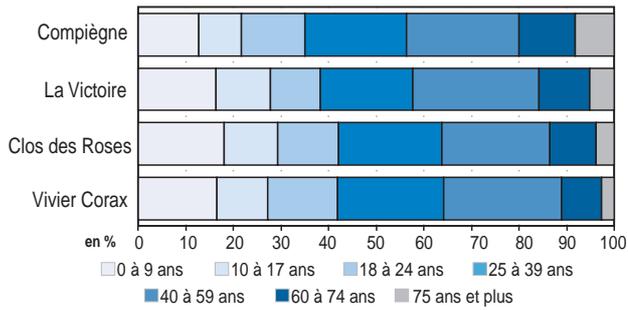
3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de population 2011

© OpenStreetMap - Insee - 2015

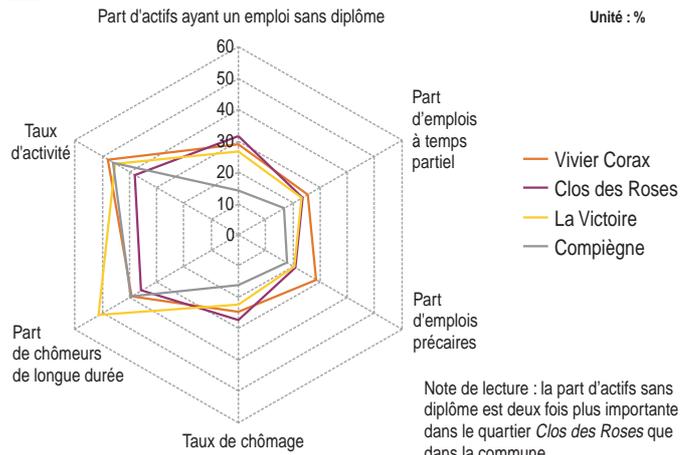
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : la part des personnes de moins de 25 ans est d'environ 41 % pour les quartiers Clos des Roses et Vivier Corax.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Vivier Corax	De 2 000 à 2 999	29,8	24,3	5,1	10,1	28,4
Rang en Picardie	19	29	24	25	10	18
Rang en France métropolitaine	536	557	520	700	105	300
Clos des Roses	De 3 000 à 4 999	28,3	25,3	9,8	6	32,2
Rang en Picardie	10	32	19	8	38	9
Rang en France métropolitaine	337	659	379	196	878	85
La Victoire	De 3 000 à 4 999	22,7	22,2	5,7	6,3	24,7
Rang en Picardie	12	42	37	23	36	35
Rang en France métropolitaine	355	1 001	822	608	804	712
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

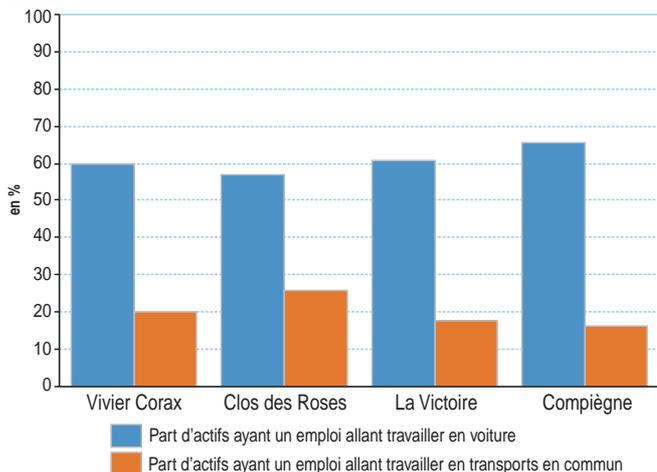
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

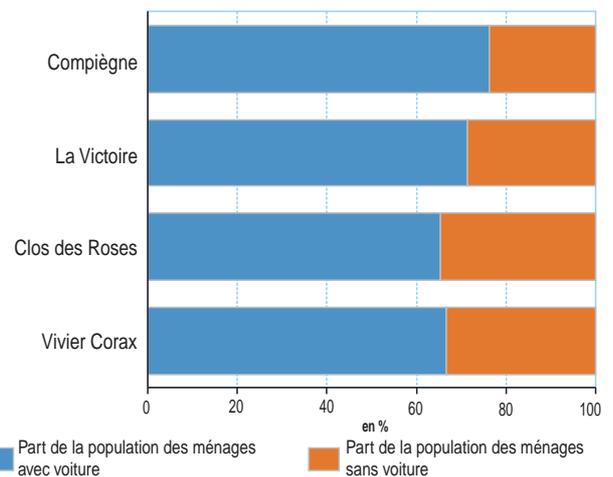
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

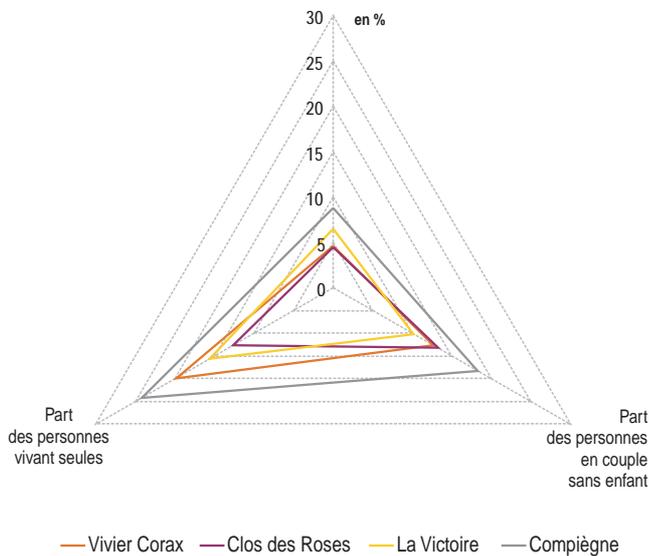
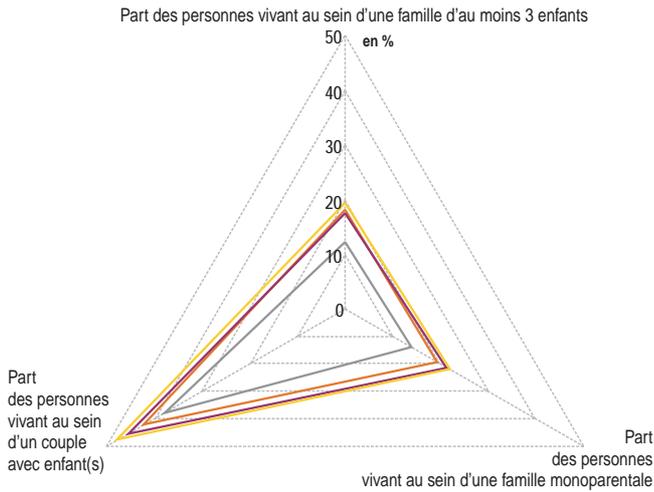


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : près de 50 % de personnes vivent au sein d'un couple avec enfant(s) dans le quartier La Victoire.

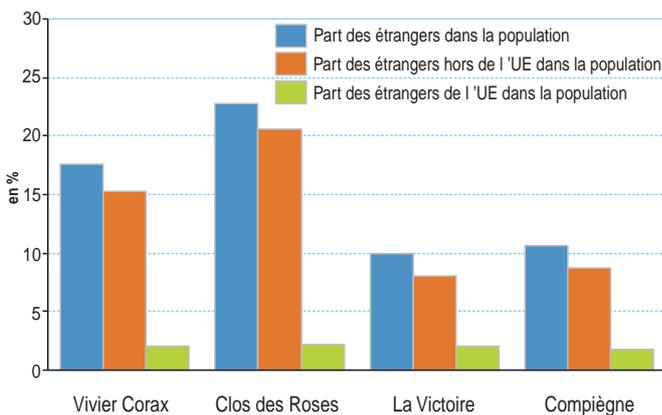
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Vivier Corax	95,4	44,8	30,8
Rang en Picardie	20	27	22
Rang en France métropolitaine	410	724	693
Clos des Roses	90,5	36,1	26,0
Rang en Picardie	28	42	38
Rang en France métropolitaine	650	1 127	1 003
La Victoire	99,3	36,1	30,5
Rang en Picardie	6	42	23
Rang en France métropolitaine	155	1 127	700
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans l'unité urbaine de Creil, les six quartiers prioritaires comptent 34 200 habitants au total en 2011, soit 29 % de la population des ménages fiscaux de l'unité urbaine. Ces six quartiers représentent près de 29 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 47 % de ceux du département de l'Oise.

Ces quartiers prioritaires sont en moyenne plus peuplés qu'au niveau régional (5 700 habitants contre 3 360). Le volume de peuplement est assez disparate. En effet, dépassant les 20 000 personnes, le quartier *Les Hauts de Creil* est le plus important quartier de la région. À l'inverse, *Liancourt les abords du Parc* fait partie des plus petits quartiers (42^e rang des 44 quartiers) avec moins de 2 000 habitants. Celui de Montataire, *Les Martinets*, se positionne au 9^e rang avec plus de 4 000 habitants. Les deux quartiers de Nogent-sur-Oise, *Les Côteaux* et *Les Rochers L'Obier* sont de taille plus modestes, entre 2 000 et 4 000 personnes y résident.

Des revenus hétérogènes au sein des quartiers prioritaires de l'unité urbaine de Creil

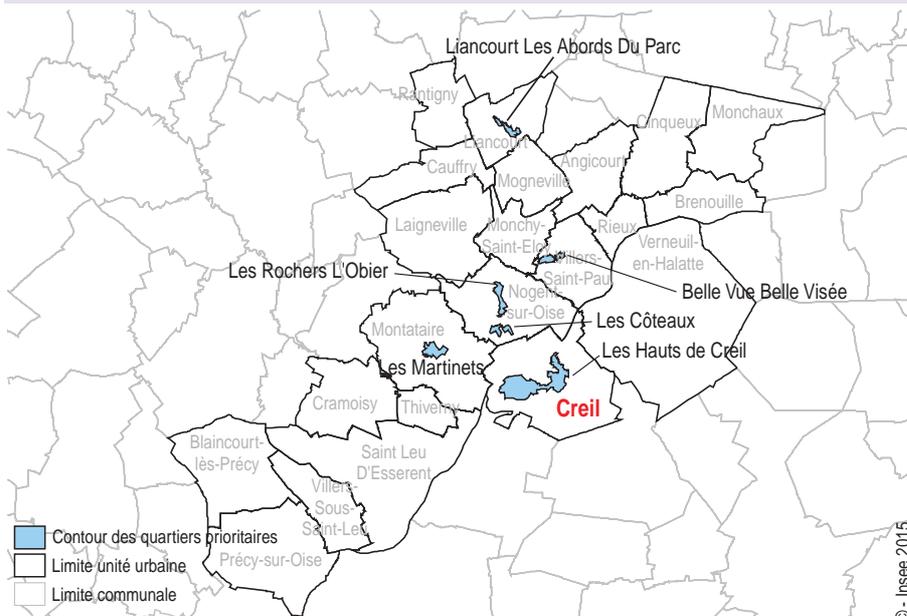
Voisin de 19 800 € par UC pour l'ensemble des Isariens en 2011, le revenu fiscal médian est nettement inférieur dans l'unité urbaine de Creil avec 16 500 € par an et par UC. Il se situe à un niveau nettement plus faible dans la commune centre (11 300 €). Les habitants du quartier prioritaire *Les Hauts de Creil*, ont un revenu médian proche de 9 000 € par UC et par an. Ce revenu varie de 8 600 € pour *Les Rochers L'Obier*, quartier prioritaire de Nogent-sur-Oise à 10 800 € pour *Belle Vue Belle Visée*, situé à Villers Saint Paul. Les autres quartiers de l'unité urbaine de Creil, *Liancourt les abords du Parc*, *Les Martinets*, *Les Côteaux*, occupent une position moyenne dans l'échelle des revenus des quartiers prioritaires de la région.

Davantage de familles dans le quartier *Les Rochers L'Obier* et des jeunes actifs dans le quartier *Liancourt les abords du Parc*

Quatre quartiers de l'unité urbaine de Creil, *Les Hauts de Creil*, *Les Rochers L'Obier*, *Les Côteaux* et *Les Martinets* font partie des quartiers dont la population est particulièrement jeune (**profil 3**). Ces quartiers présentent des caractéristiques spécifiques au sein de la géographie picarde qui les rapproche des quartiers prioritaires franciliens. Au niveau national, ils se distinguent par la jeunesse de leur population et l'importance des familles monoparentales. Une majorité des habitants vivent au sein d'un couple avec enfants et les ménages sont de taille plus importante que dans les autres quartiers prioritaires. La surface du logement par personnes y est beaucoup plus petite qu'en moyenne des quartiers prioritaires picards.

La pauvreté du quartier *Belle Vue Belle Visée* est moins marquée qu'en moyenne au sein de la géographie prioritaire picarde. Ce quartier est aussi moins touché par les difficultés sociales (**profil 2**). Le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. L'activité professionnelle est plus fréquente avec légèrement moins d'emplois à temps partiel. Ce quartier est plutôt peuplé de familles avec enfants.

L'unité urbaine de Creil



Source : Insee, DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

© - Insee 2015

Le sixième quartier, *Liancourt Les Abords Du Parc*, présente une moindre précarité financière, liée à une situation plus favorable des habitants au regard de l'emploi (**profil 1**). En premier lieu, la participation au marché du travail est plus fréquente. Ensuite, le chômage est moins important et d'une durée moyenne plus courte. Enfin, les actifs en emploi sont plus souvent diplômés, et exercent moins souvent à temps partiel. Les ménages y sont plus petits. La mobilité résidentielle est plus fréquente. Ce quartier se positionne au 1^{er} rang des quartiers picards avec 82 % des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans et au 15^e rang national.

Peu de femmes dans le quartier *Les Côteaux*

Comme dans la région, la proportion de femmes dans l'unité urbaine de Creil est de 51 % en 2010 (52 % en métropole). Globalement, la féminisation des quartiers prioritaires

creillois se positionne dans la moyenne régionale. Cependant, le quartier *Les Martinets* de Montataire est davantage féminisé (53 %). Seul le quartier *Les Côteaux* de Nogent-sur-Oise l'est moins (47 %). ■

Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul

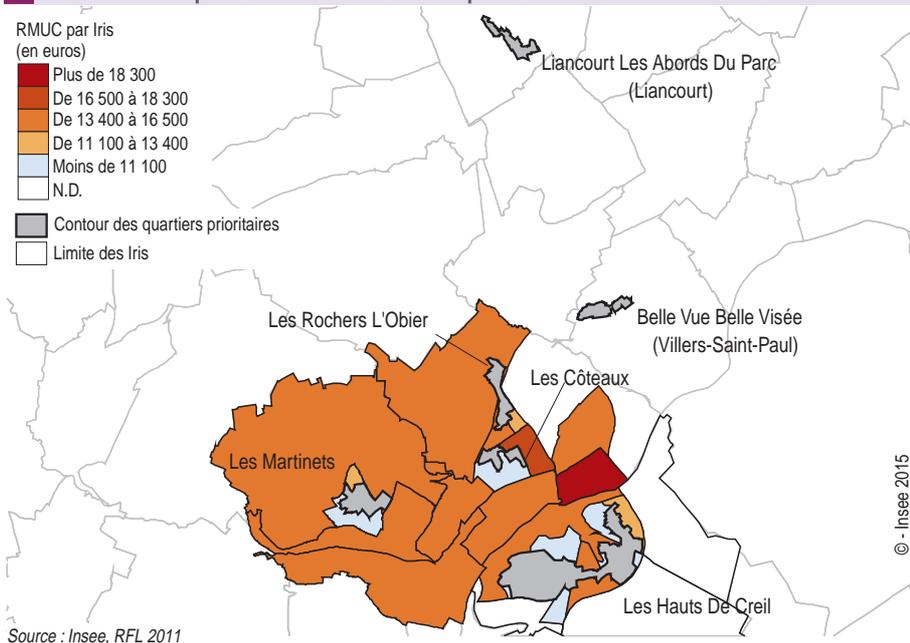
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Les Hauts de Creil	De 2 000 à 49 999	8 900	7 600	106,7
Liancourt les Abords du Parc	Moins de 2 000	10 400	6 100	114,1
Les Martinets	De 3 000 à 4 999	9 600	6 900	90,9
Les Côteaux	De 2 000 à 2 999	9 300	7 200	107,5
Les Rochers l'Obier	De 3 000 à 4 999	8 600	7 900	127,6
Belle Vue Belle Visée	De 2 000 à 2 999	10 800	5 700	94,5
Commune de Creil	33 720	11 300		
Commune de Liancourt	6 244	17 300		
Commune de Montataire	13 580	13 400		
Commune de Nogent-sur-Oise	19 141	14 800		
Commune de Villers-Saint-Paul	6 395	16 600		
Unité Urbaine de Creil	117 671	16 500		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

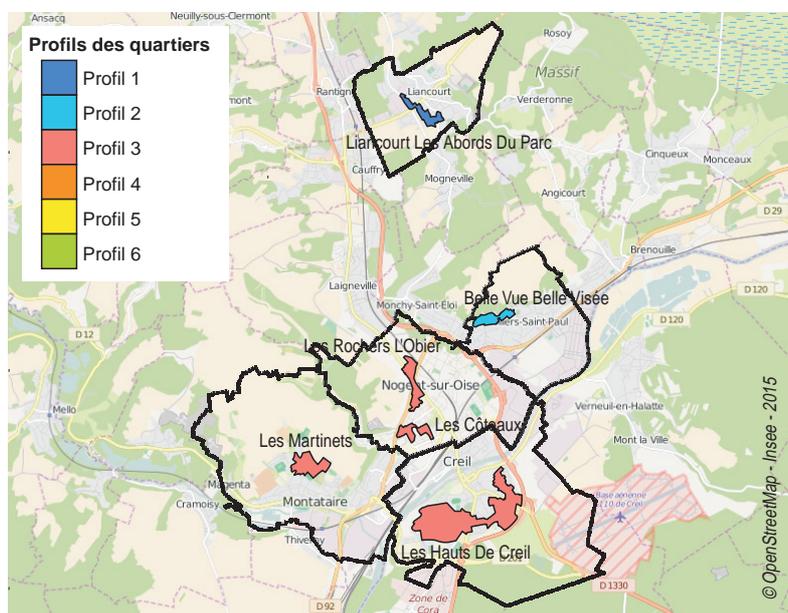
*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Creil

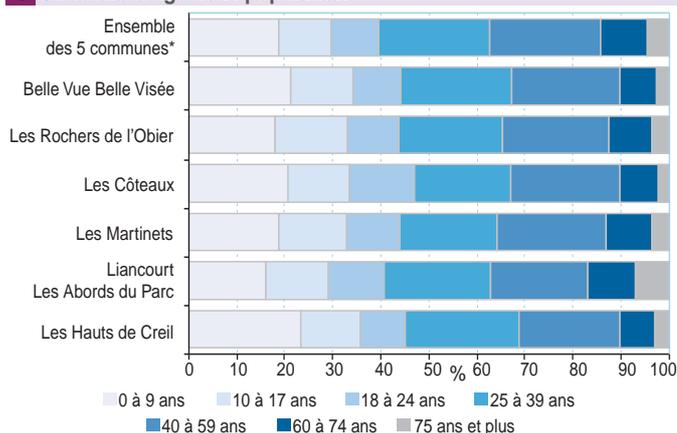


3 Profil des quartiers prioritaires



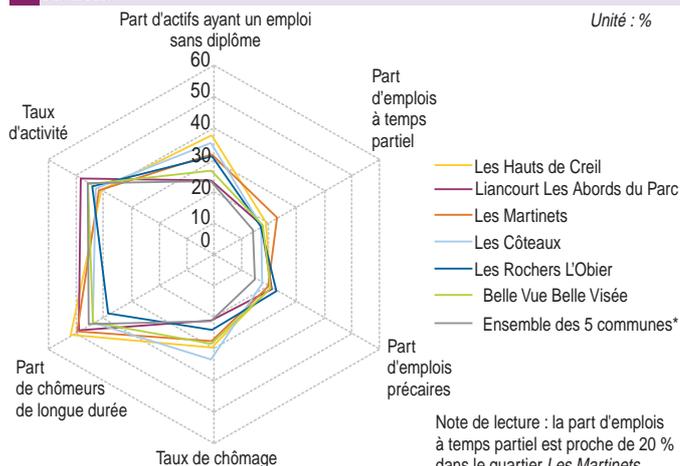
Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul

4 Structure d'âge de la population



*Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul
 Note de lecture : dans le quartier *Les Hauts de Creil*, 35 % des habitants sont âgés de moins de 18 ans.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



* Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

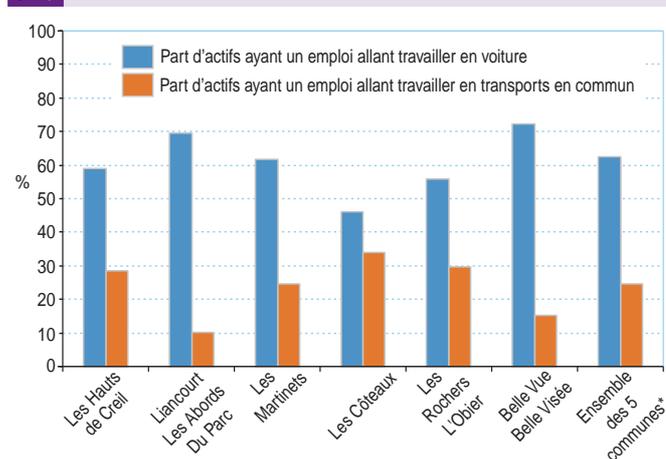
Note de lecture : la part d'emplois à temps partiel est proche de 20 % dans le quartier *Les Martinets*.

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

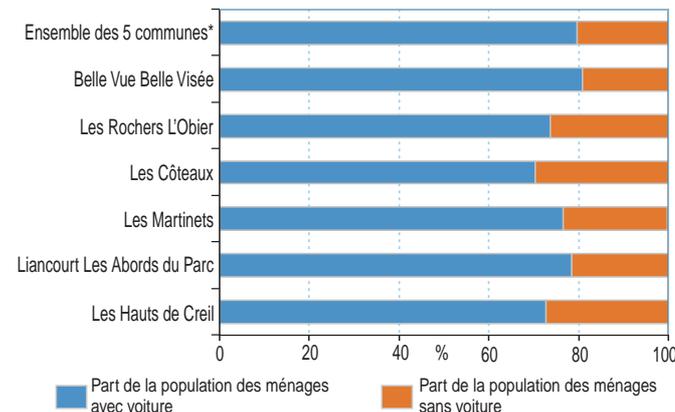
Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Les Hauts de Creil	De 20 000 à 49 999	30,4	28,6	12	6,5	28,2
Rang en Picardie	1	25	6	5	33	21
Rang en France métropolitaine	22	515	78	92	751	317
Liancourt Les Abords du Parc	Moins de 2 000	27,6	22,2	3,8	5,9	20,7
Rang en Picardie	42	36	37	35	41	44
Rang en France métropolitaine	1 213	710	822	912	905	1 134
Les Martinets	De 3 000 à 4 999	27,9	25,2	11,5	5,8	30,6
Rang en Picardie	9	34	20	7	42	14
Rang en France métropolitaine	299	690	393	113	931	152
Les Côteaux	De 2 000 à 2 999	29,9	28,7	12,6	7,4	32,5
Rang en Picardie	17	27	5	3	28	7
Rang en France métropolitaine	512	548	72	66	522	77
Les Rochers L'Obier	De 3 000 à 4 999	33,3	29,3	11,8	6	27,7
Rang en Picardie	14	19	2	6	38	24
Rang en France métropolitaine	390	344	48	101	878	365
Belle Vue Belle Visée	De 2 000 à 2 999	23,6	28,4	9,7	8,2	30,2
Rang en Picardie	21	41	7	9	25	16
Rang en France métropolitaine	615	964	91	205	342	173
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.
 **précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.
 ***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.
 Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

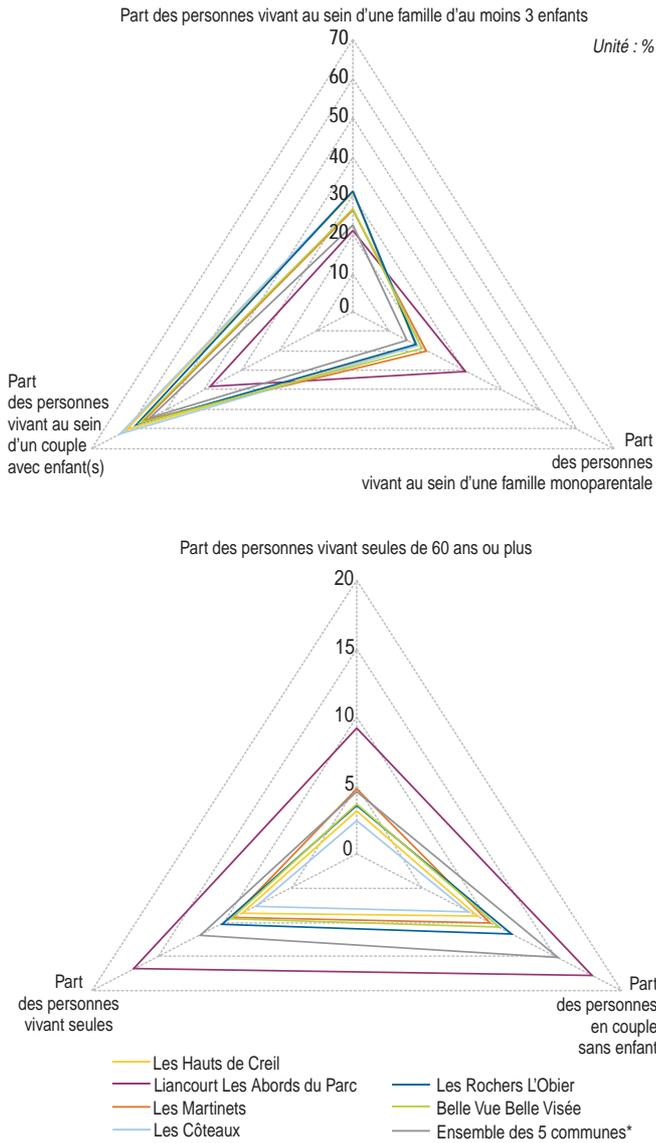


*Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul
 Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



*Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul
 Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



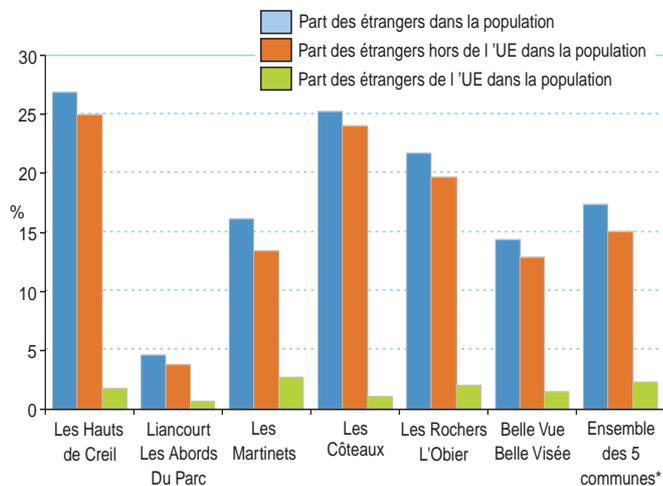
*Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul
 Note de lecture : dans le quartier *Les Côteaux*, 62 % des personnes vivent au sein d'un couple avec enfant(s)
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Les Hauts de Creil	92	42,1	24
Rang en Picardie	26	32	41
Rang en France métropolitaine	588	887	1 117
Liancourt Les Abords du Parc	96,4	81,6	21,3
Rang en Picardie	19	1	44
Rang en France métropolitaine	360	15	1 242
Les Martinets	97,2	40,3	22,3
Rang en Picardie	15	37	43
Rang en France métropolitaine	309	980	1 204
Les Côteaux	86,9	38,1	24
Rang en Picardie	34	41	41
Rang en France métropolitaine	792	1 070	1 117
Les Rochers L'Obier	77,3	49,6	26
Rang en Picardie	40	17	38
Rang en France métropolitaine	1,109	467	1 003
Belle Vue Belle Visée	99,1	49,9	27,7
Rang en Picardie	8	14	31
Rang en France métropolitaine	175	449	901
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
 Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



*Creil, Liancourt, Montataire, Nogent-sur-Oise, Villers-Saint-Paul
 Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Crépy-en-Valois n'est pas une commune bénéficiant jusqu'alors des mesures en faveur de la politique de la ville. Elle l'est depuis 2015 avec un quartier prioritaire comptant moins de 2 000 habitants en 2011, soit 13 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Il représente 1 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 3 % de ceux du département de l'Oise.

Quartier Kennedy fait partie des moins peuplés de Picardie. Il se positionne au 24^e rang des 44 quartiers picards pour la population.

Un revenu élevé parmi les quartiers prioritaires picards

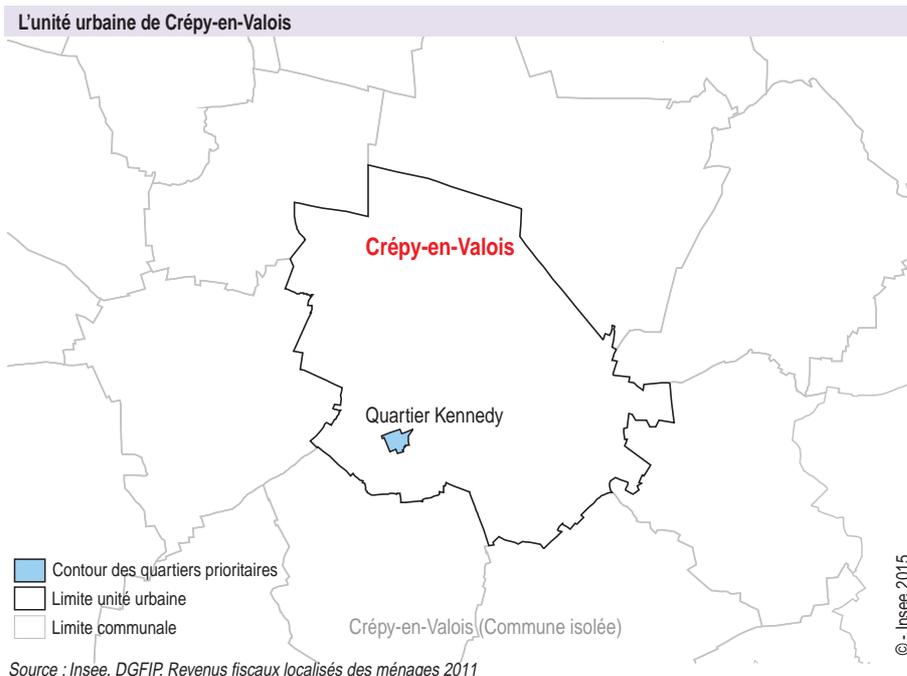
Le revenu médian de la population de l'unité urbaine de Crépy-en-Valois est de plus de 19 600 € par UC, revenu sensiblement égal à celui de l'ensemble des Isariens (19 800 €). Ce revenu médian est de l'ordre de 11 000 € par UC par an pour *Quartier Kennedy*. Avec 17 % de population vivant sous le seuil de bas revenus contre 29 % des habitants pour l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Oise, ce quartier présente le taux de bas revenus le plus faible des quartiers prioritaires picards.

Un quartier prioritaire aux caractéristiques démographiques dans la moyenne des quartiers picards

La pauvreté du quartier *Kennedy* est moins marquée qu'en moyenne en sein de la géographie prioritaire picarde. Il est moins touché par certaines difficultés sociales (**profil 2**). Le quartier *Kennedy* est plutôt peuplé de couples avec enfants. Ce quartier compte une proportion élevée de personnes locataires de leur logement. Les ménages y sont aussi de taille plus importante que les autres quartiers. Il se positionne au 10^e rang des quartiers picards pour la part des ménages de 6 personnes et plus.

Un quartier un peu moins féminisé l'ensemble de la commune

La proportion de femmes dans la commune de Crépy-en-Valois est de 52 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Le quartier *Kennedy* se situe dans la moyenne régionale avec 51 % de femmes dans sa population. ■



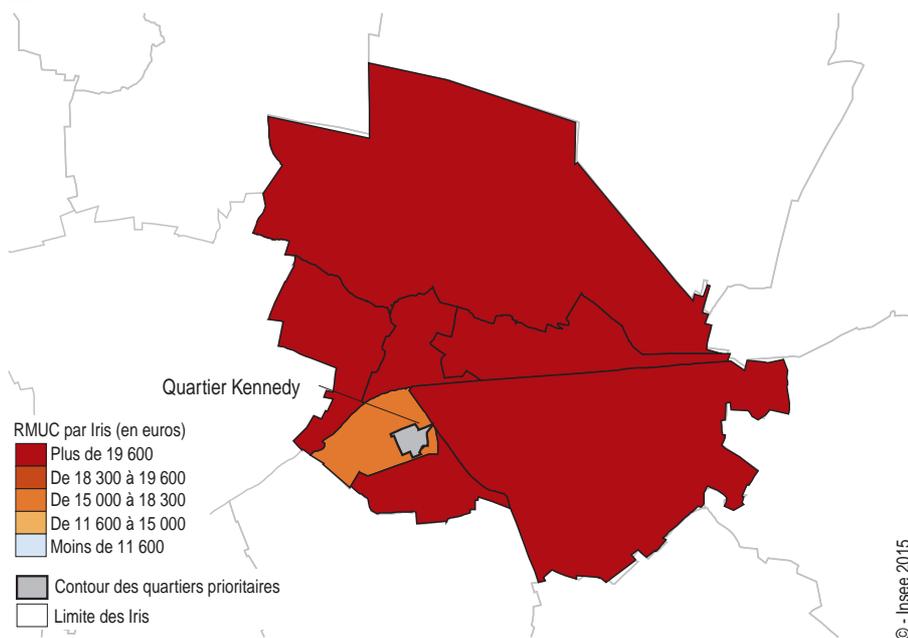
1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Quartier Kennedy	Moins de 2 000	11 000	8 600	79,6
Commune de Crépy-en-Valois	14 961	19 600		
Unité Urbaine de Crépy-en-Valois	14 961	19 600		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

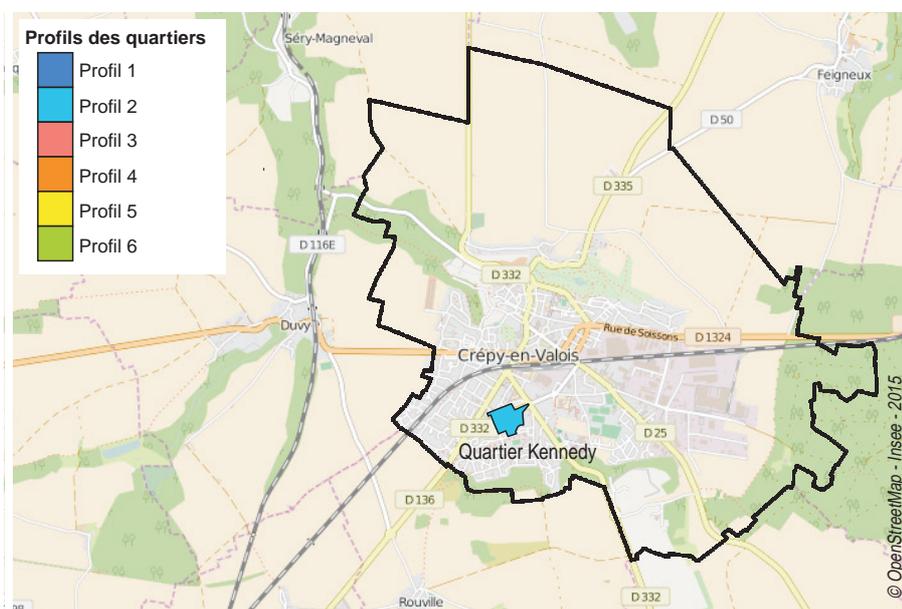
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Crépy-en-Valois



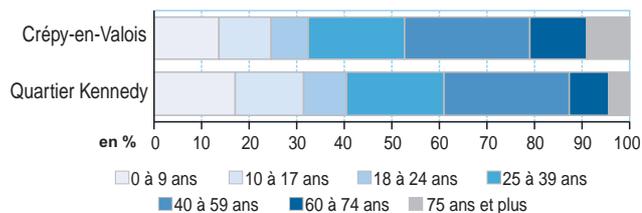
N.B.: le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Crépy-en-Valois est de 11 607 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de population 2011

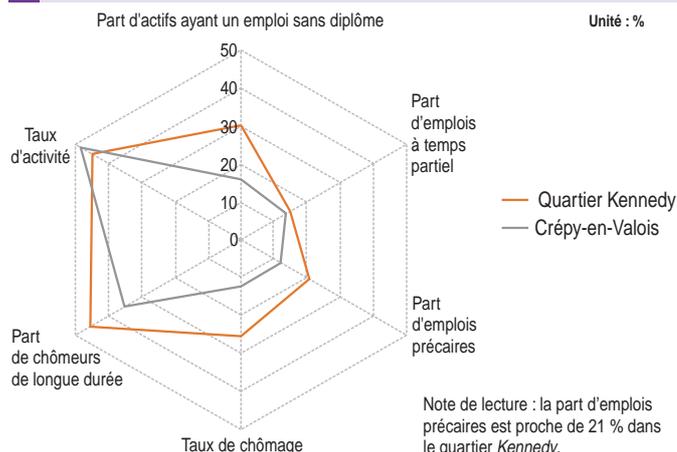
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : dans le quartier Kennedy, la part de personnes de moins de 25 ans est d'environ 40 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'emplois précaires est proche de 21 % dans le quartier Kennedy.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Quartier Kennedy	Moins de 2 000	17,5	25,5	8,9	6,0	27,7
Rang en Picardie	24	44	18	10	38	24
Rang en France métropolitaine	691	1 220	361	265	878	365
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

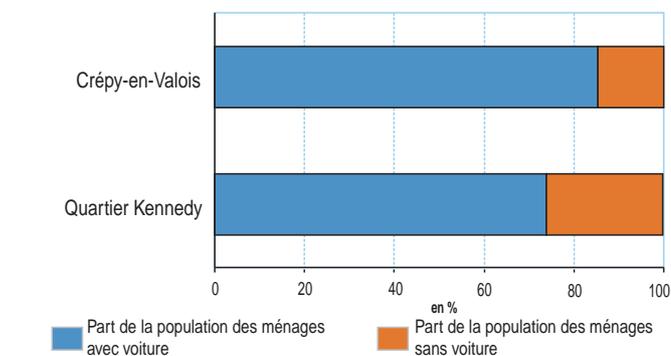
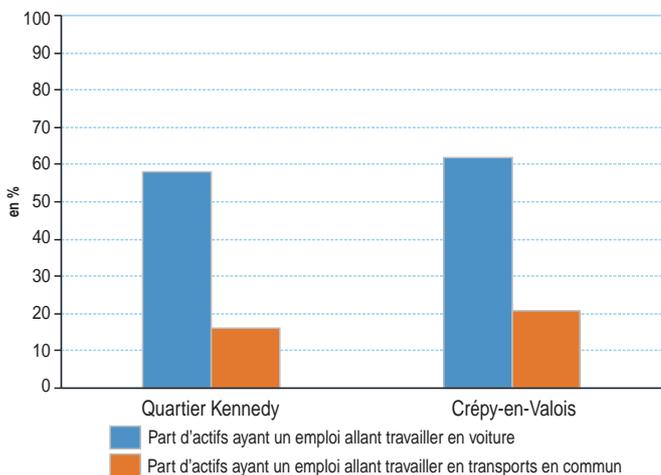
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

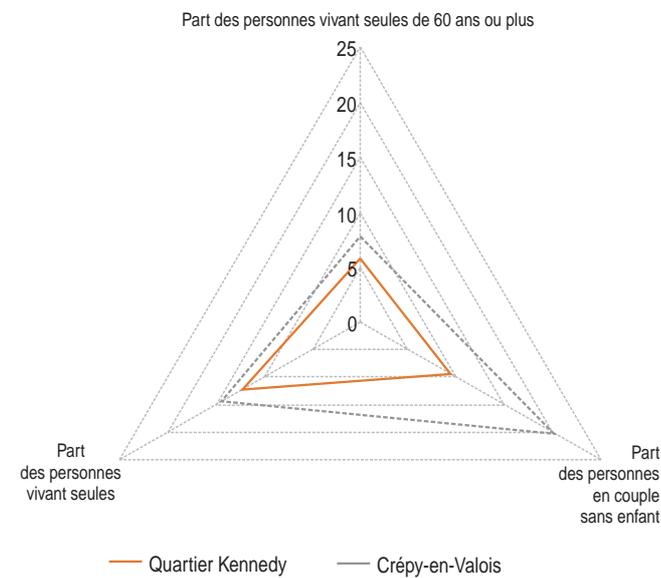
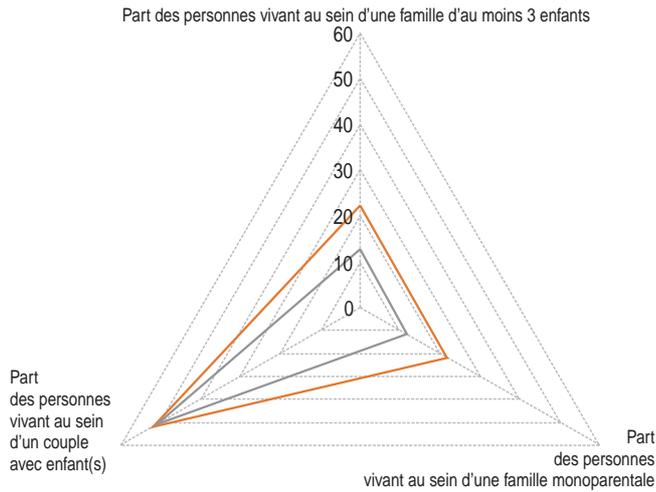
7 - 8 Mobilité



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale est d'environ 22 %, 10 points de plus que pour la commune.

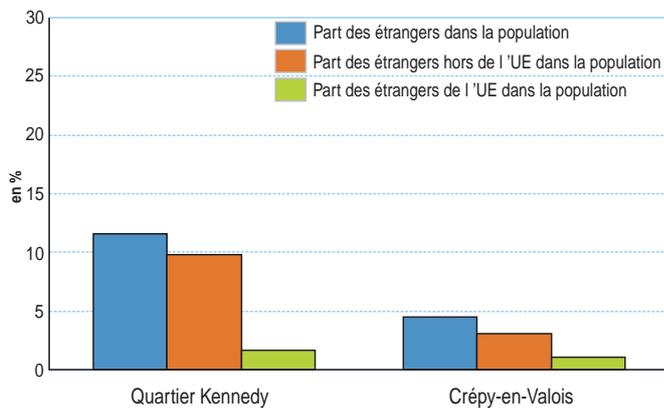
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Quartier Kennedy	99,4	51,3	27,7
Rang en Picardie	4	10	31
Rang en France métropolitaine	143	374	901
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune d'Hirson, les deux quartiers prioritaires comptent environ 2 600 habitants au total en 2011, soit 28 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent environ 2 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 7 % de ceux du département de l'Aisne.

Les quartiers *Champ Roland et bords de L'Oise* et *Gare et Verrière* sont en moyenne moins peuplés qu'au niveau régional. En effet, ce sont des quartiers de moins de 2 000 habitants. Ils se positionnent au 29^e rang pour le premier et au 44^e rang des 44 quartiers picards. *Gare et Verrière* est le quartier prioritaire picard le moins peuplé.

Des revenus assez hétérogènes entre les deux quartiers prioritaires

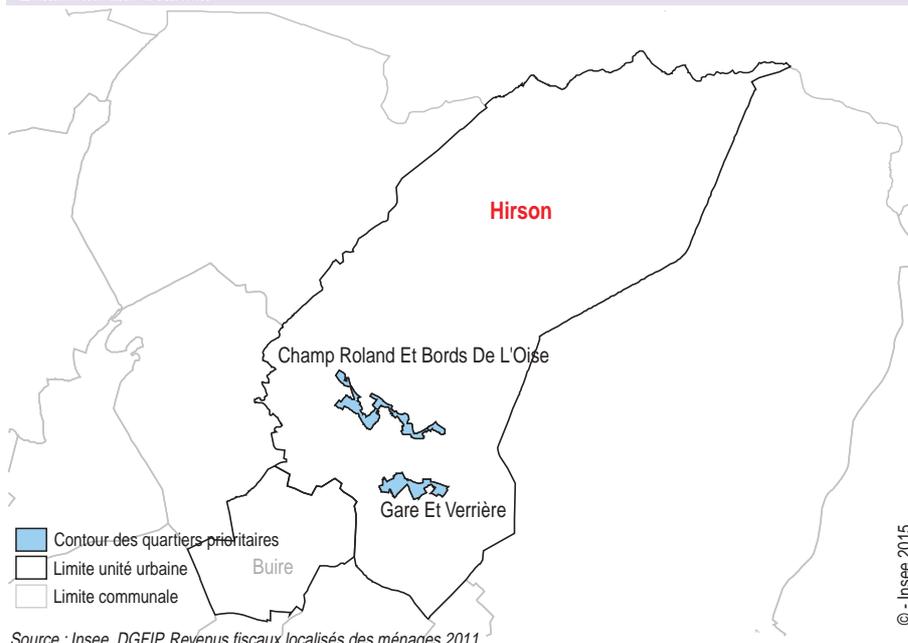
Proche de 16 850 € par UC pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian se révèle particulièrement faible dans l'unité urbaine d'Hirson avec 12 900 € par an et par UC. Ce revenu s'avère plus faible encore dans le quartier *Champ Roland et bords de l'Oise* où il ne dépasse pas 7 500 €. Par ailleurs, la dispersion des revenus entre les ménages apparaît très forte dans ce quartier. La part des habitants qui y vivent sous le seuil de bas revenus atteint 44 % contre 38 % au sein de la géographie prioritaire du département. L'autre quartier prioritaire d'Hirson, *Gare et Verrière*, présente une situation moins défavorable avec un revenu de 10 100 € par UC.

Un chômage de longue durée

Fortement touchés par la pauvreté et le chômage, les deux quartiers prioritaires d'Hirson, *Champ Roland et Bords de l'Oise* ainsi que *Gare et Verrière*, constituent un profil spécifique au sein de la géographie prioritaire picarde. Plus présent encore dans le quartier *Champ Roland et Bords de l'Oise*, le chômage présente un caractère d'autant plus pénalisant que sa durée est longue. Il est moins souvent indemnisé au regard des autres quartiers picards, signe d'un éloignement du marché du travail plus marqué et d'une plus forte dépendance par rapport aux minimas sociaux. La part des actifs en emploi non diplômés apparaît faible, probablement en raison de la plus forte difficulté encore à obtenir un emploi localement pour les actifs les moins qualifiés de ces quartiers.

La population est plutôt âgée avec 20 % d'habitants de 60 ans ou plus. Les ménages sont donc plus petits et on compte davantage de personnes seules et de couples sans enfant. L'habitat diffère fortement par rapport aux autres territoires prioritaires. Ainsi, 70 % des habitants résident en maison individuelle contre 9 % en moyenne et un tiers d'entre eux vivent au sein d'un ménage propriétaire de son logement. L'espace individuel disponible est plus important qu'en moyenne dans les quartiers de la politique de la ville en Picardie.

L'unité urbaine d'Hirson



Des quartiers prioritaires féminisés

La proportion de femmes dans la commune d'Hirson est de 54 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Avec respectivement 53 % et 54 % de femmes dans leur population, les quartiers *Champ Roland et bords de L'Oise* et *Gare et Verrière* sont des quartiers plus féminisés, à l'image de la commune d'Hirson. ■

1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Champ Roland et Bords de l'Oise	Moins de 2 000	7 500	5 400	168,1
Gare et Verrière	Moins de 2 000	10 100	2 800	138,3
Commune de Hirson	9 271	12 700		
Unité Urbaine de Hirson	10 192	12 900		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

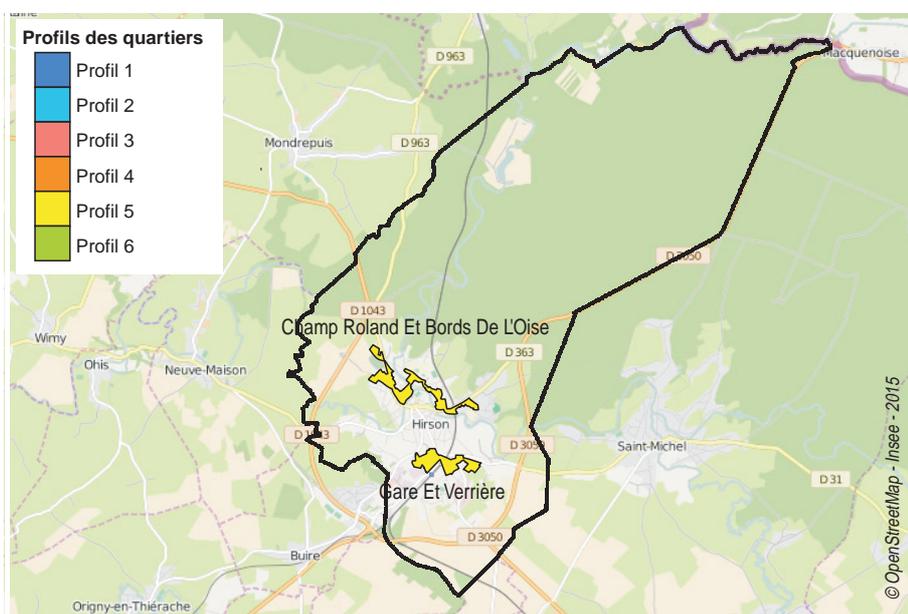
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Hirson

N. D.
Pas de données disponibles

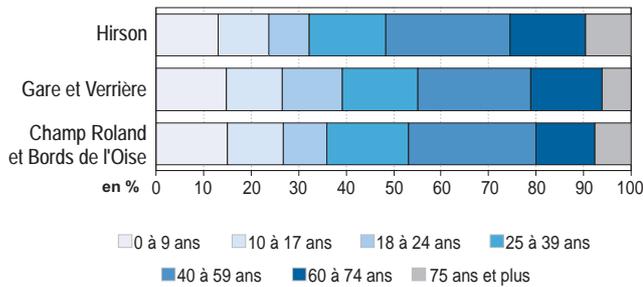
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine d'Hirson est de 10 400 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



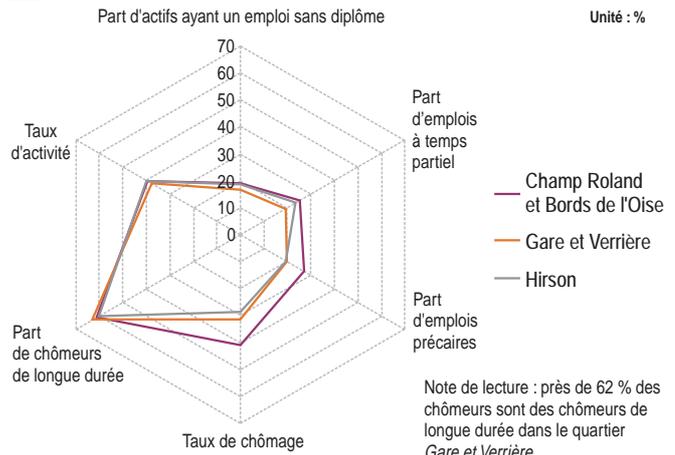
Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : 40 % dans le quartier *Gare et Verrière* sont âgés de moins de 25 ans.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : près de 62 % des chômeurs sont des chômeurs de longue durée dans le quartier *Gare et Verrière*.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"**** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Champ Roland et Bords de l'Oise	Moins de 2 000	45,7	21,8	3,4	9	23,7
Rang en Picardie	29	4	39	38	20	38
Rang en France métropolitaine	844	53	874	980	221	844
Gare et Verrière	Moins de 2 000	32,1	19,2	3,9	4,1	23,2
Rang en Picardie	44	21	42	34	43	41
Rang en France métropolitaine	1 279	401	1 125	898	1 223	904
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

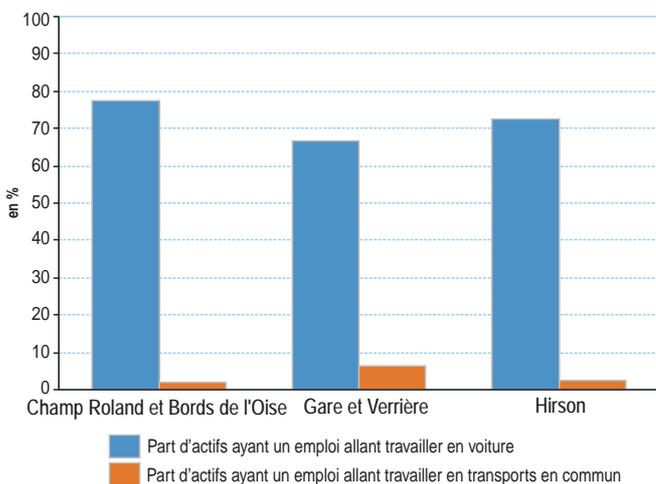
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

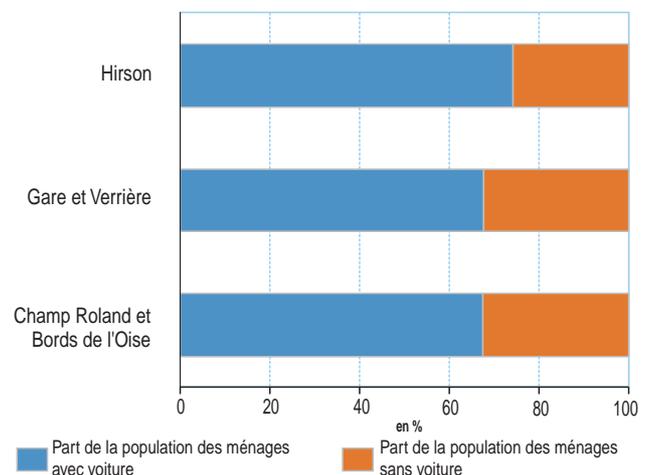
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

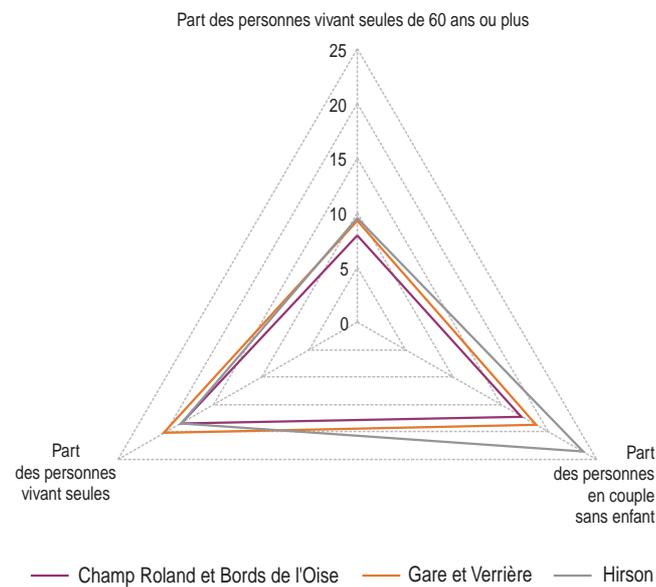
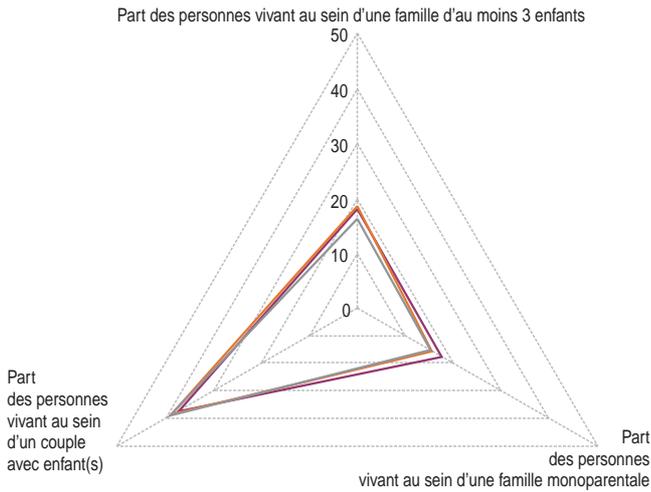


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



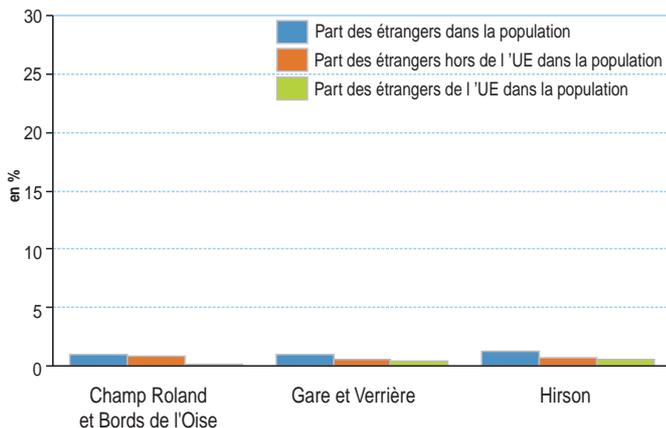
Note de lecture : la part des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale est proche de 18 % dans le quartier Champ Roland et Bords de l'Oise.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Champ Roland et Bords de l'Oise	74,7	48,6	37,0
Rang en Picardie	41	21	5
Rang en France métropolitaine	1 158	518	179
Gare et Verrière	67,7	48,8	37,5
Rang en Picardie	44	20	4
Rang en France métropolitaine	1244	507	164
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
 Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Laon, les deux quartiers prioritaires comptent 6 260 habitants au total en 2011, soit près de 26 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ces trois quartiers représentent un peu plus de 4 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 16 % de ceux du département de l'Aisne.

Le peuplement des quartiers prioritaires laonnais se positionne dans la moyenne régionale (3 360 habitants). Mais le quartier *Champagne Moulin-Roux* est au 8^e rang avec un peu plus de 4 000 habitants alors que le quartier *Montreuil* est compte moins de 2 000 habitants. Il se situe au 30^e rang des 44 quartiers picards.

Des revenus très faibles dans le quartier *Champagne-Moulin Roux*

Proche de 16 850 € par UC pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian est plus faible dans l'unité urbaine de Laon avec 15 400 € par an et par UC. Ce revenu est nettement en retrait dans le quartier *Champagne-Moulin Roux* où il ne dépasse pas 6 350 €. La part des habitants qui y vivent sous le seuil de bas revenus y atteint 47 % contre 38 % au sein de la géographie prioritaire du département.

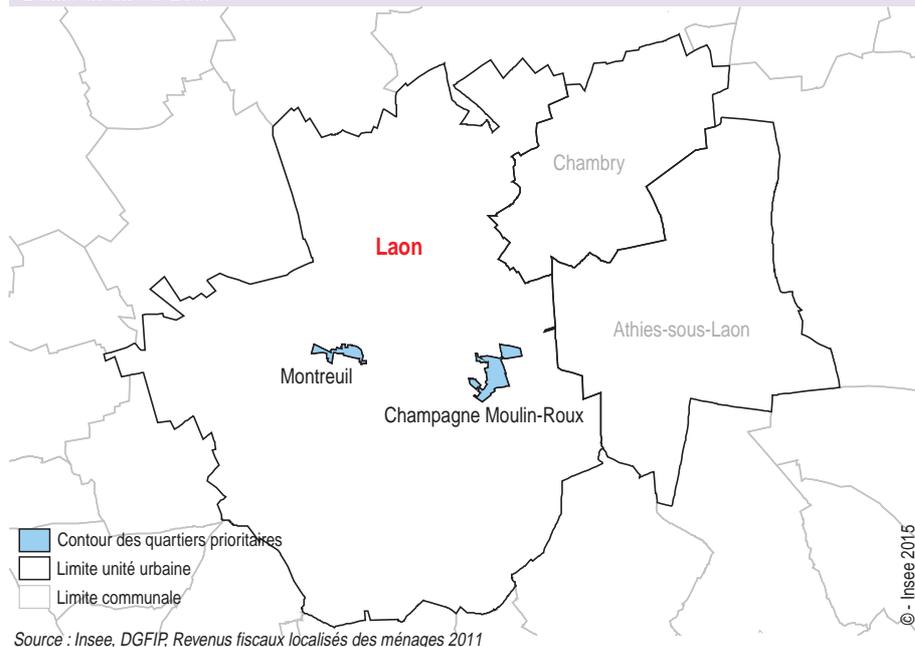
Ce quartier se situe au 3^e rang régional des quartiers prioritaires les plus touchés par la pauvreté. L'autre quartier prioritaire de Laon, *Montreuil*, présente une situation un peu moins défavorable avec un revenu de 7 950 € par UC.

Des difficultés importantes dans le quartier *Champagne-Moulin Roux*

Le quartier *Champagne-Moulin Roux* appartient à un groupe de quartiers les plus touchés de la région par la pauvreté et le chômage, notamment de longue durée (*profil 6*). De plus, les actifs en emploi de ce territoire sont plus souvent sans diplôme ou occupent un emploi précaire ou à temps partiel. Ces difficultés touchent davantage des familles nombreuses ou monoparentales, très présentes au sein du quartier. En effet, la population y est plutôt jeune avec 27 % de moins de 14 ans (26 % pour les quartiers de la région et 24 % pour ceux de la métropole).

L'autre quartier de Laon, *Montreuil*, s'apparente à un ensemble de quartiers à la population plutôt âgée et défavorisée (*profil 4*), bien qu'un peu moins en difficulté que le précédent. Le chômage y est également plus présent. Les emplois sont plus fréquemment précaires ou à temps partiel. Les déplacements domicile-travail sont plus souvent effectués en voiture, malgré un taux d'équipement automobile en deçà de la moyenne des quartiers picards. En lien avec une structure d'âge vieillissante, les ménages sont davantage constitués de personnes seules ou de couples sans enfant. Les familles monoparentales se révèlent néanmoins assez présentes.

L'unité urbaine de Laon



Source : Insee, DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Dans les deux quartiers prioritaires de Laon, les habitants présentent une mobilité résidentielle plus faible que l'ensemble des résidents en géographie prioritaire picards.

Davantage de femmes dans le quartier *Montreuil*

La proportion de femmes dans la commune de Laon est de 53 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). *Montreuil* est un quartier féminisé, avec 58 % de femmes dans sa population. Cette proportion est de 56 % dans le quartier *Champagne Moulin-Roux*. ■

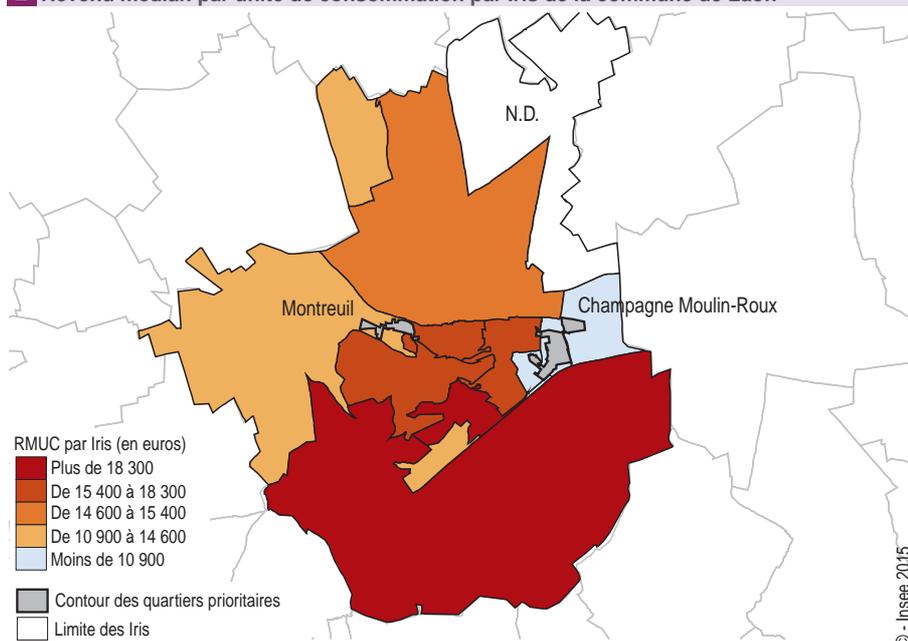
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Montreuil	Moins de 2 000	8 100	7 300	141,7
Champagne Moulin - Roux	De 3 000 à 4 999	6 200	9 200	152,4
Commune de Laon	24 489	14 600		
Unité Urbaine de Laon	28 006	15 400		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Laon

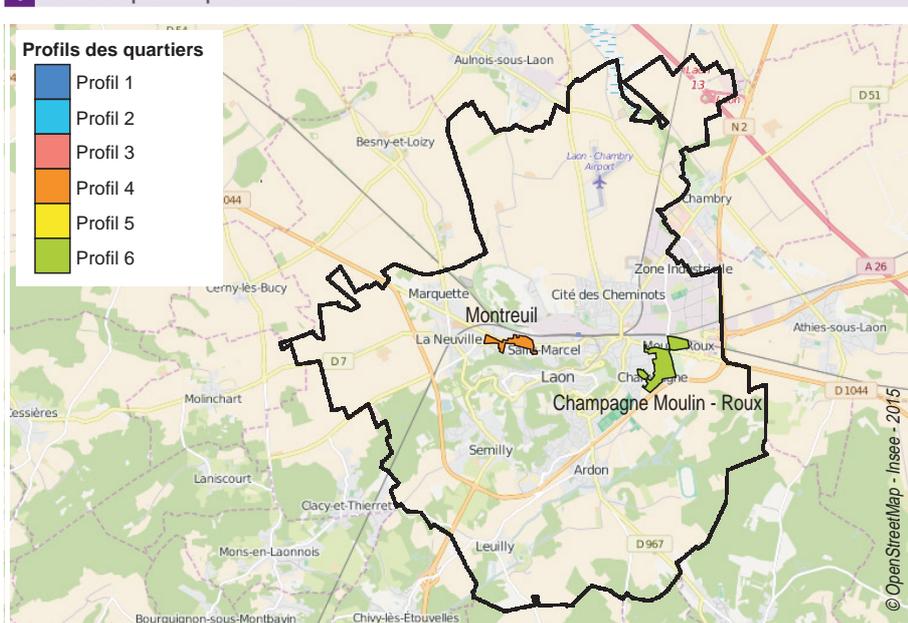


Source : Insee, RFL 2011

© - Insee 2015

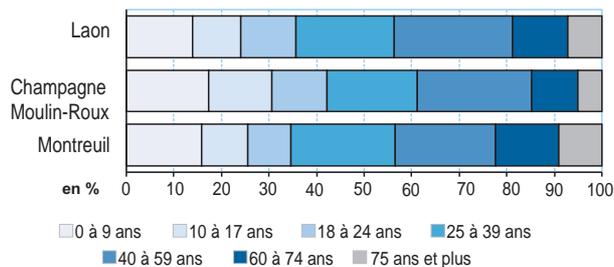
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Laon est de 10 851 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



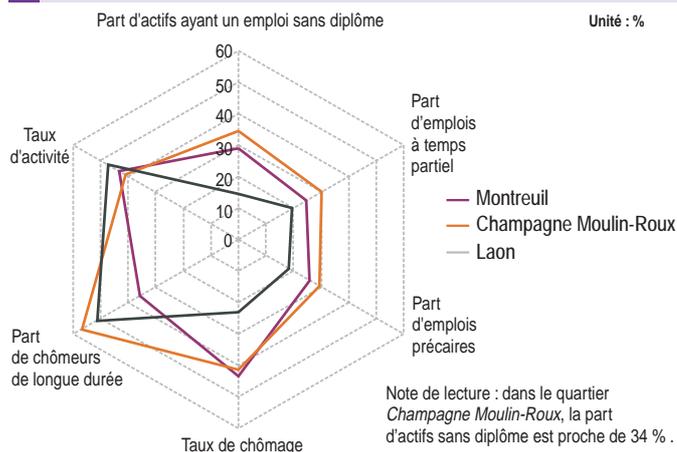
Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : les personnes de plus de 60 ans sont environ 22 % dans le quartier Montreuil.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier Champagne Moulin-Roux, la part d'actifs sans diplôme est proche de 34 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Montreuil	Moins de 2 000	39,7	23,6	2,2	10,7	22,2
Rang en Picardie	30	11	29	43	8	42
Rang en France métropolitaine	865	142	626	1 166	72	1 008
Champagne Moulin-Roux	De 3 000 à 4 999	46,7	26,5	6,1	9,4	26,5
Rang en Picardie	8	3	14	19	16	28
Rang en France métropolitaine	249	45	237	555	175	492
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

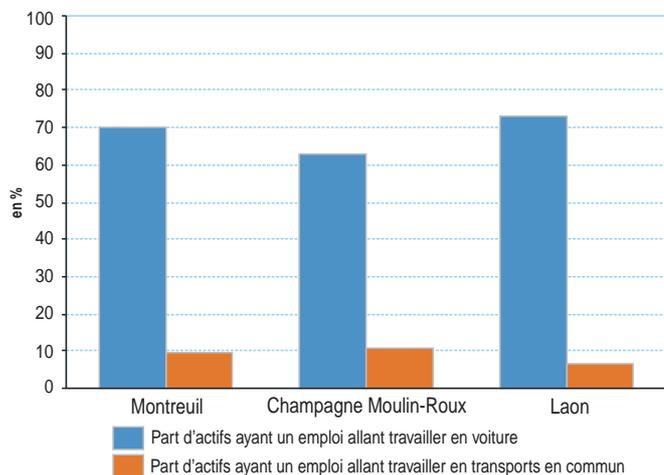
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

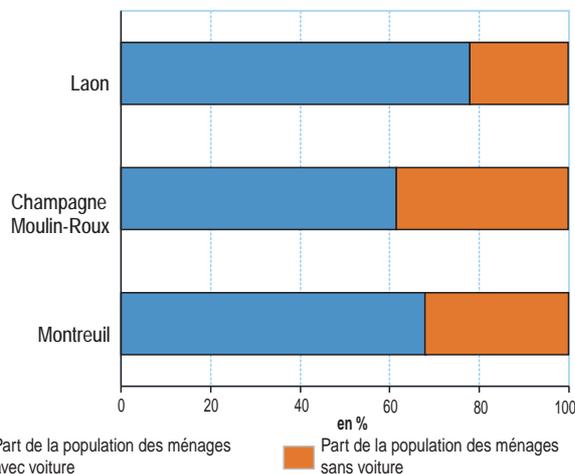
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

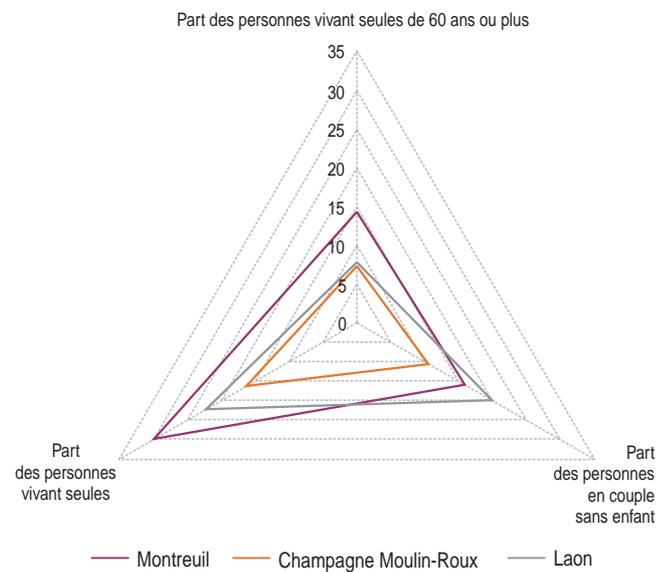
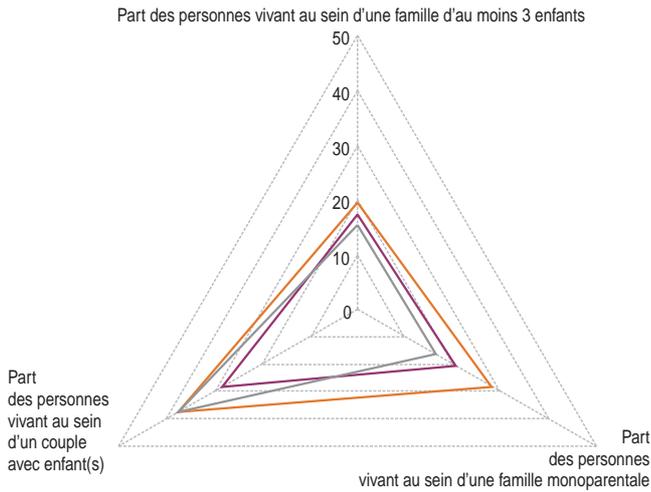


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont près de 28 % dans le quartier *Champagne Moulin-Roux*.

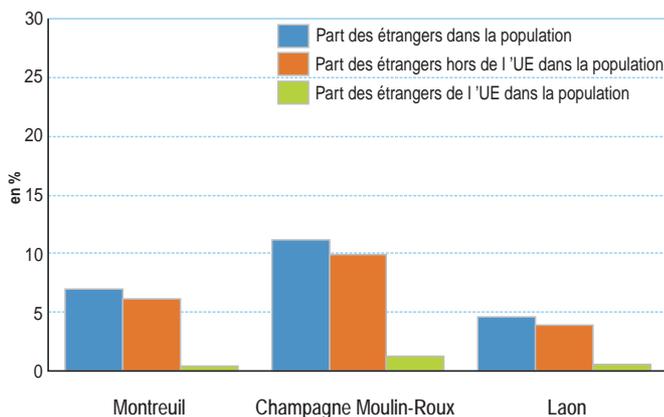
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Montreuil	92,8	54,9	38,0
Rang en Picardie	25	4	3
Rang en France métropolitaine	555	249	140
Champagne Moulin-Roux	90,3	51,2	34,5
Rang en Picardie	29	11	9
Rang en France métropolitaine	660	382	319
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Le quartier *De La Nacre* est le seul quartier prioritaire de la commune de Méru. Situé au sud de la commune, il compte un peu plus de 3 000 habitants, soit 20 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ce quartier représente 2 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 5 % de ceux du département de l'Oise. En population, le quartier *De La Nacre* est dans la moyenne des quartiers de la région (3 360 habitants)

Un revenu dans la moyenne des quartiers prioritaires picards

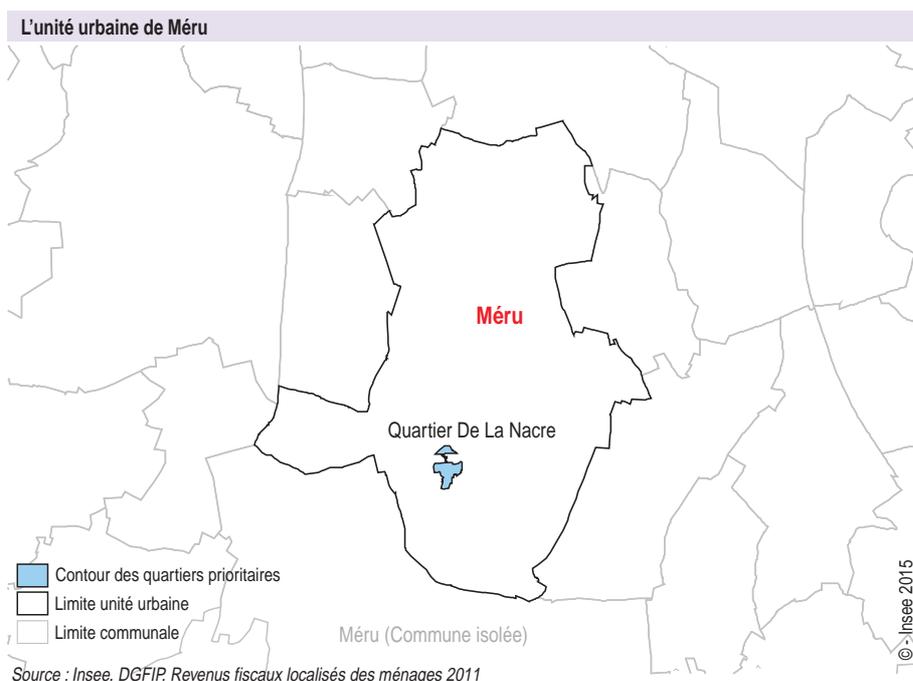
Le revenu médian de la population de l'unité urbaine de Méru est de plus de 16 000 € par UC, revenu très inférieur à celui de l'ensemble des isariens (19 800 €). Ce revenu est de l'ordre de 9 100 € par UC par an pour le quartier *De La Nacre*. Avec 28 % de population vivant sous le seuil de bas revenus, ce quartier a un taux de bas revenus dans la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Oise (29 %).

Beaucoup de familles nombreuses et d'enfants dans le quartier *De La Nacre*

Le quartier *De La Nacre* fait partie des quartiers dont la population est plutôt jeune (*profil 3*). Les difficultés de ce quartier touchent davantage des familles nombreuses. Une majorité des habitants vivent au sein d'un couple avec au moins trois enfants et les ménages sont de taille plus importante que dans les autres quartiers prioritaires. Avec 12 % des ménages comptant au moins 6 personnes contre 7 % en moyenne dans les quartiers de la région, il se positionne au 4^e rang des quartiers picards. La proportion de ménages percevant au moins une allocation chômage est élevée. Les actifs en emploi y aussi sont moins fréquemment diplômés. La population de nationalité étrangère est plus présente que dans les autres quartiers. L'habitat est composé pour la quasi-totalité de logement en location, dans de grands ensembles HLM.

Un quartier prioritaire moins féminisé

La proportion de femmes dans la commune de Méru est de 50 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Le quartier prioritaire *De La Nacre* est moins féminisé avec 49 % de femmes dans sa population. ■

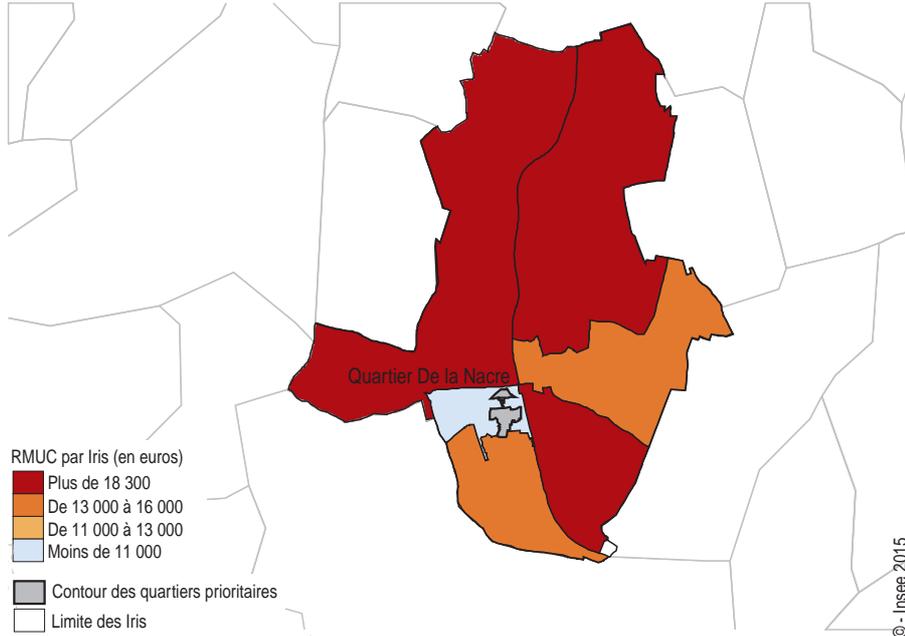


1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Quartier de la Nacre	De 3 000 à 4 999	9 100	6 900	84,1
Commune de Méru	14 241	16 000		
Unité Urbaine de Méru	14 241	16 000		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

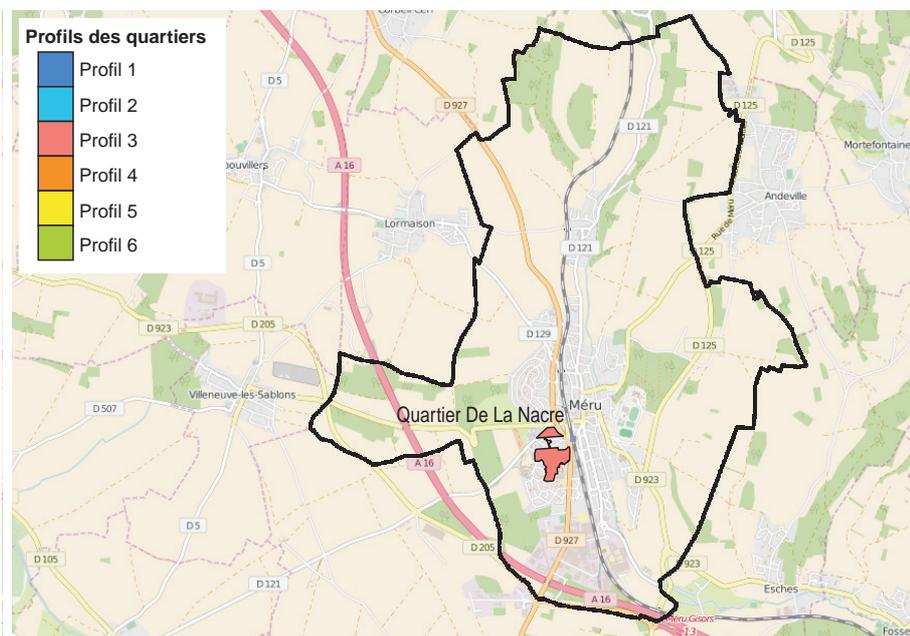
*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.
 Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Méru



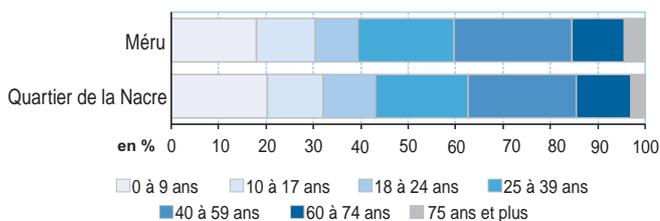
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Méru est de 10 955 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



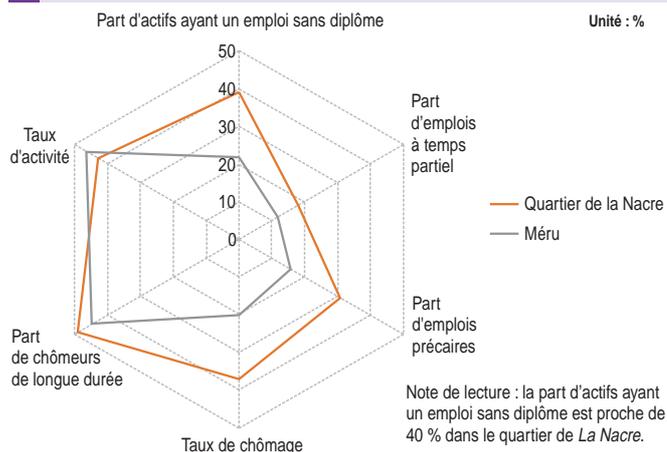
Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : dans le quartier de La Nacre, près de 43 % de la population a moins de 25 ans.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'actifs ayant un emploi sans diplôme est proche de 40 % dans le quartier de La Nacre.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Quartier de la Nacre	De 3 000 à 4 999	27,9	29,1	12,5	6,3	35,2
Rang en Picardie	13	34	4	4	36	4
Rang en France métropolitaine	387	690	57	72	804	24
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

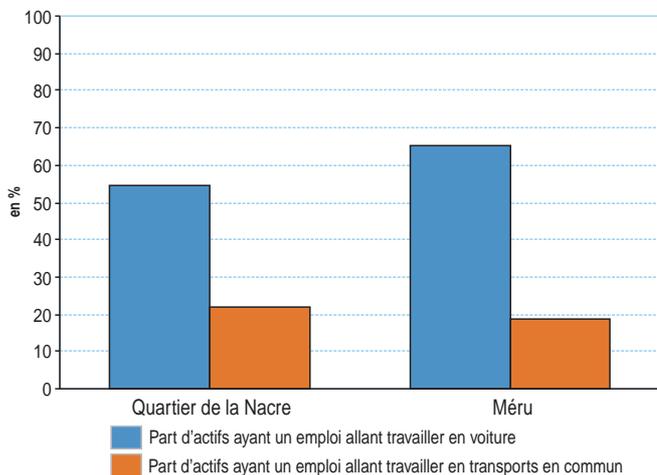
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

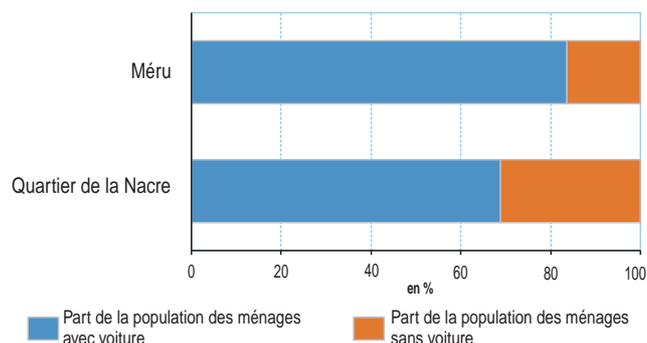
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

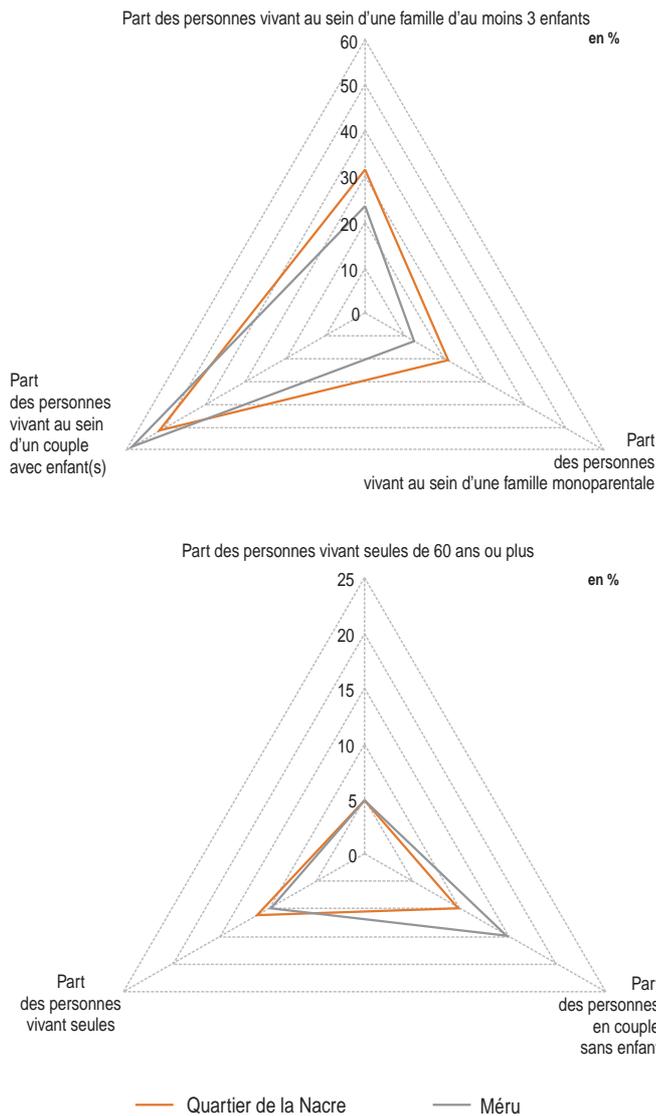


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : la part des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale est proche de 21 % dans le quartier de La Nacre.

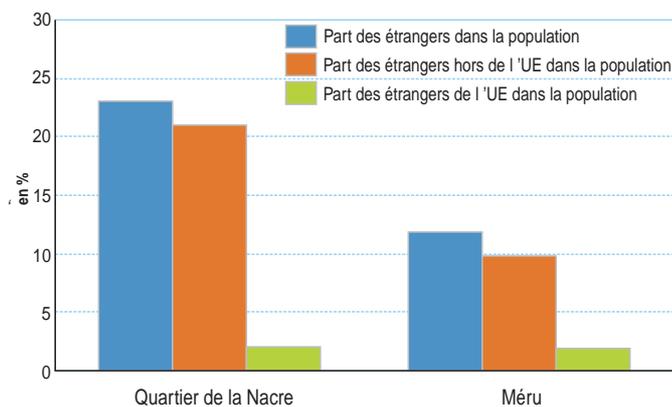
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Quartier de la Nacre	98,7	40,2	24,7
Rang en Picardie	10	39	40
Rang en France métropolitaine	213	983	1 086
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Noyon, les deux quartiers prioritaires comptent 2 900 habitants au total en 2011, soit 21 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ces quartiers représentent environ 2 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 4 % de ceux du département de l'Oise.

Les quartiers prioritaires noyonnais sont en moyenne moins peuplés qu'au niveau régional. En effet, *Beauséjour* et *Mont Siméon* sont des quartiers comptant moins de 2 000 habitants. Ils se positionnent respectivement aux 28^e et 39^e rangs des 44 quartiers picards.

Des revenus hétérogènes entre les quartiers prioritaires noyonnais

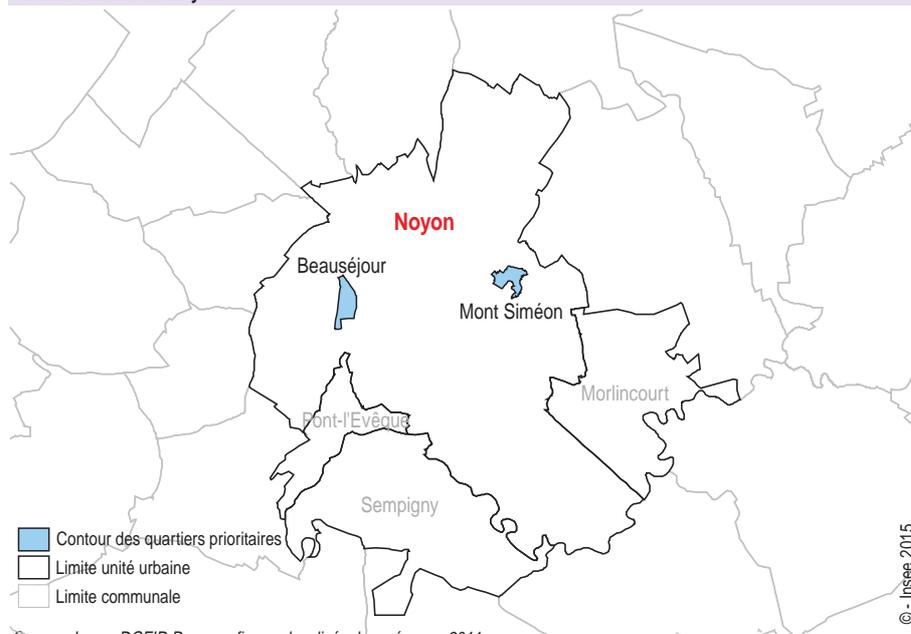
Proche de 19 800 € par UC sur l'ensemble de la population de la Somme (18 300 € au niveau régional), le revenu fiscal médian est beaucoup plus faible dans l'unité urbaine de Noyon avec 14 500 € par an par UC. Ce revenu est de plus très hétérogène entre les quartiers prioritaires Noyonnais. Il est particulièrement faible pour le quartier *Mont Siméon* (moins de 8 000 €). Ainsi, 42 % de ses habitants vivent sous le seuil de bas revenus contre 29 % des habitants des quartiers prioritaires isariens et métropolitains. Le revenu médian des habitants du quartier *Beauséjour* est plus élevé que son homologue avec 10 200 € par an par UC et 25 % de sa population vivant sous le seuil de bas revenus.

Deux quartiers aux profils différents

Le quartier *Beauséjour* fait partie du groupe de quartiers les moins touchés par la pauvreté parmi les quartiers prioritaires (*profil 1*). Cette moindre précarité s'explique par la situation des habitants au regard de l'emploi, plus favorable que dans les autres territoires picards en géographie prioritaire. Les ménages sont plus petits, du fait d'une moindre proportion d'enfants parmi la population. Il héberge davantage de personnes isolées et de couples sans enfant. L'habitat est aussi différent avec moins de locataires et plus de maisons.

À l'inverse, le quartier *Mont Siméon* appartient au groupe de quartiers picards les plus touchés par la pauvreté (*profil 6*). Ce groupe de quartiers est le plus touché par le chômage. De plus, les emplois sont de moins bonne qualité, avec proportionnellement plus d'emplois précaires ou à temps partiel. Les actifs ayant un emploi précaire sont près de 34 % dans ce quartier, soit 10 points de plus que pour l'ensemble des quartiers prioritaires. La population y est plutôt jeune et compte davantage de familles monoparentales. En effet, ce quartier se positionne au 5^e rang des quartiers picards avec 11 % de ménages « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » (8,3 % pour l'ensemble des quartiers de la géographie prioritaire picarde).

L'unité urbaine de Noyon



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Une majorité de femmes dans le quartier Beauséjour

La proportion de femmes dans la commune de Noyon est de 54 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). *Beauséjour* est un quartier fortement féminisé avec près de 58 % de femmes. La part de femmes dans le quartier *Mont Siméon* est de 52 %.

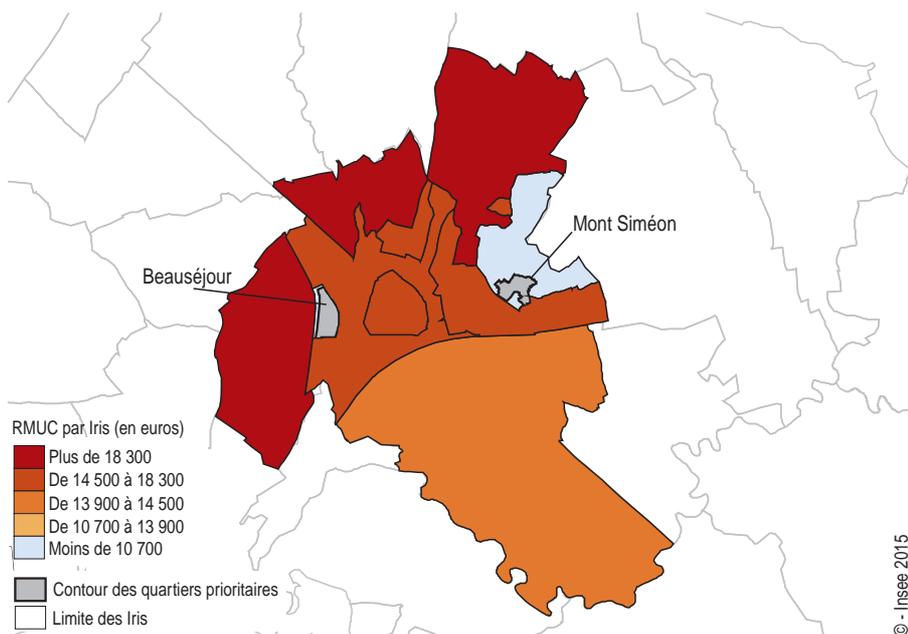
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Beauséjour	Moins de 2000	10 200	4 300	96,7
Mont Siméon	Moins de 2000	7 100	7 400	131,9
Commune de Noyon	13 287	13 900		
Unité Urbaine de Noyon	15 309	14 500		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Noyon

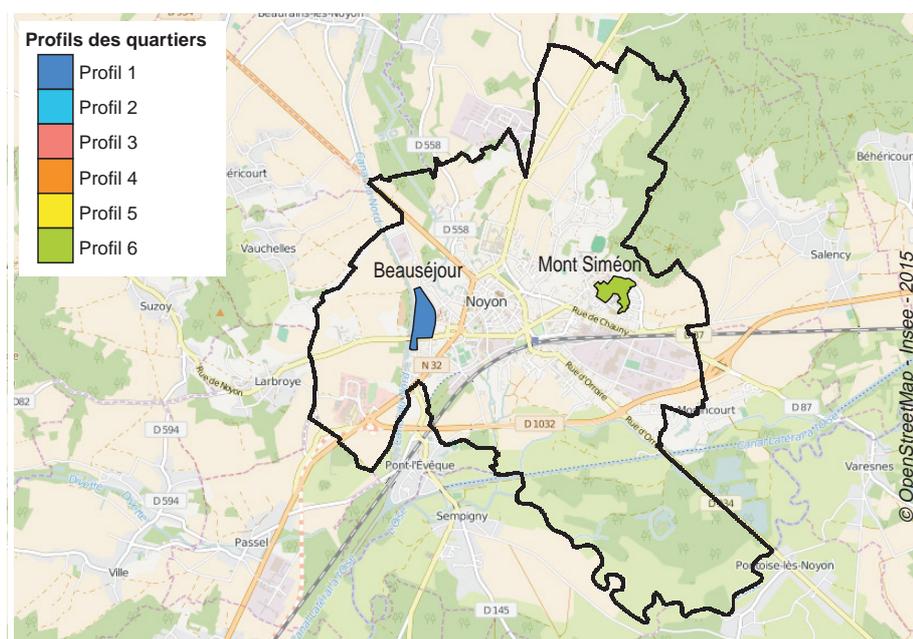


Source : Insee, RFL 2011

© - Insee 2015

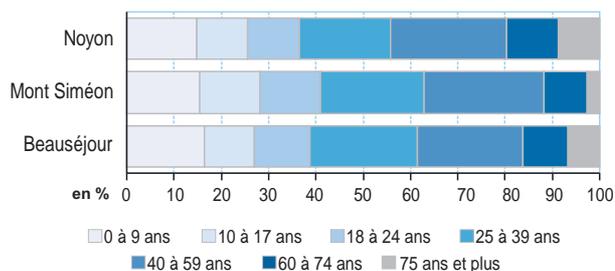
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Noyon est de 10 690 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

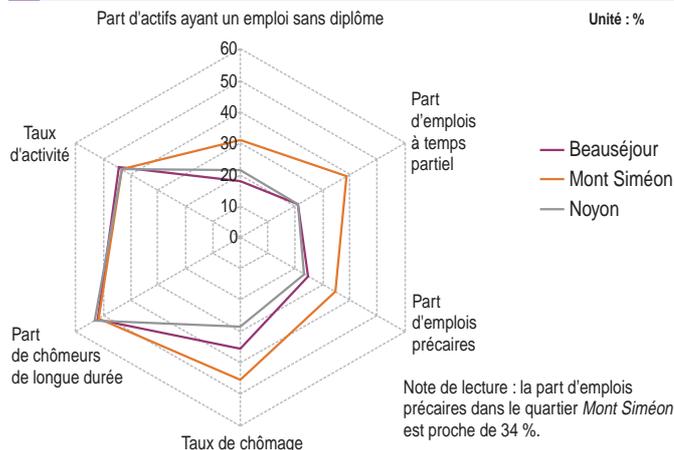
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : dans le quartier Beauséjour, près de 61 % des habitants ont moins de 40 ans.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'emplois précaires dans le quartier Mont Siméon est proche de 34 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Beauséjour		25,5	23,6	4,6	8,4	28,3
Rang en Picardie	28	37	29	29	23	20
Rang en France métropolitaine	826	835	626	787	310	311
Mont Siméon		42,1	27,7	8,1	11,0	36,2
Rang en Picardie	39	7	11	12	5	3
Rang en France métropolitaine	1 042	88	135	328	57	16
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

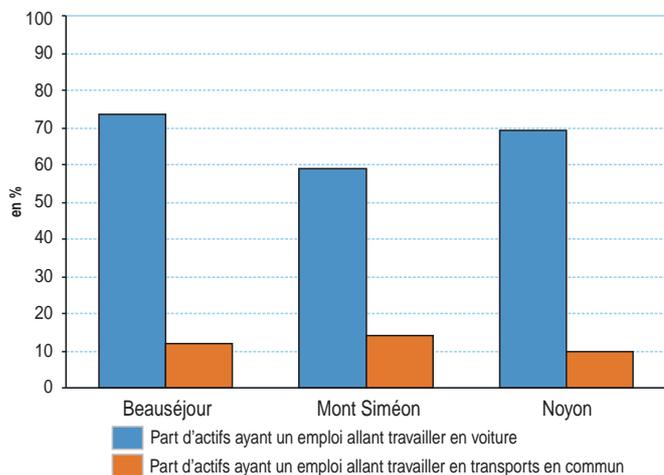
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

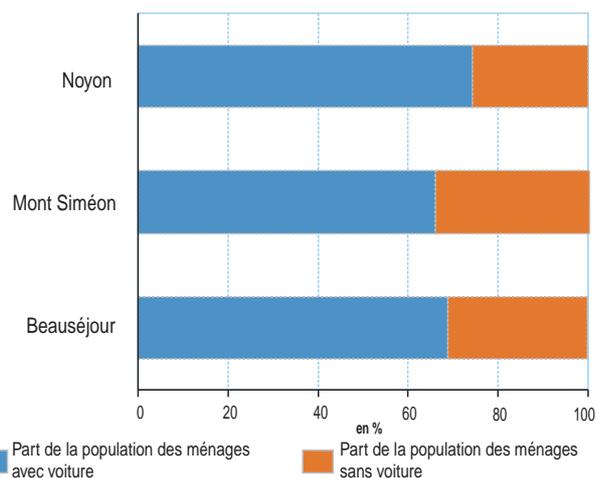
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

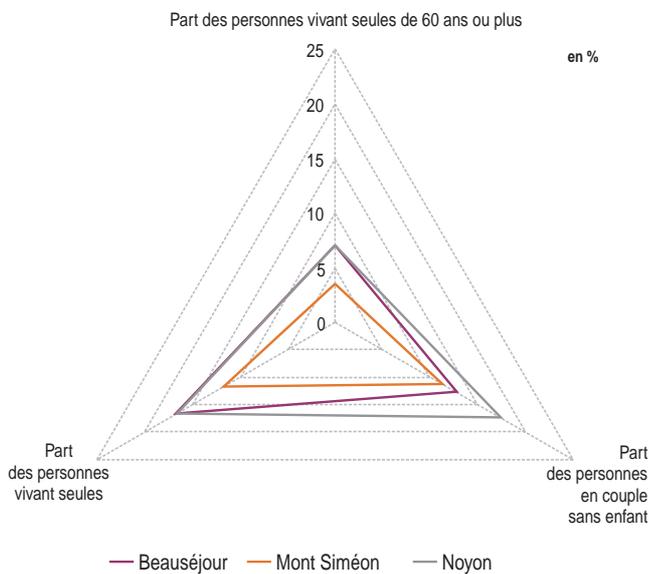
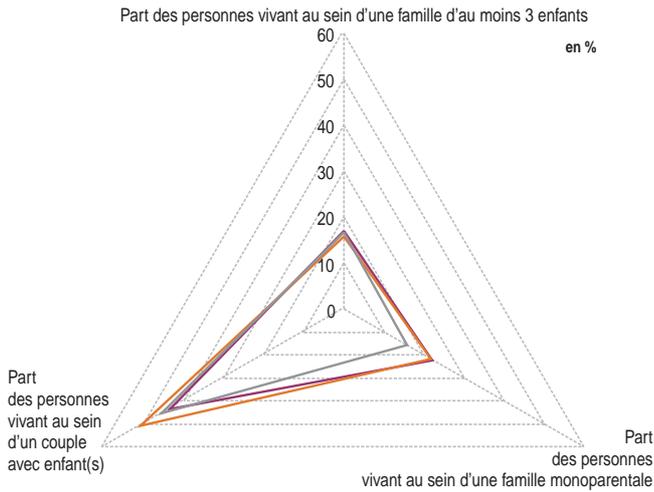


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : plus de 50 % de personnes du quartier *Mont Siméon* vivent au sein d'un couple avec enfants.

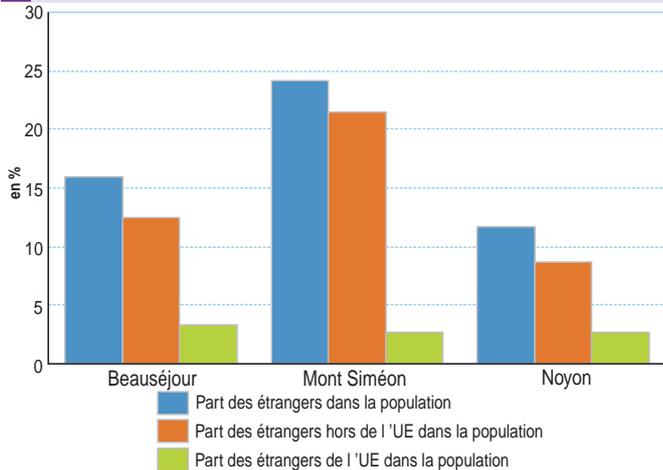
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires (%)	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 (%)	Médiane de la surface du logement par personne*
Beauséjour	74,0	46,8	33,5
Rang en Picardie	42	25	14
Rang en France métropolitaine	1 171	612	401
Mont Siméon	98,2	49,9	29,3
Rang en Picardie	11	14	26
Rang en France métropolitaine	241	449	787
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Pont-Sainte-Maxence n'est pas une commune bénéficiant jusqu'alors des mesures en faveur de la politique de la ville. Elle l'est depuis 2015 avec un quartier prioritaire comptant moins de 2 000 habitants en 2011, soit 8 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Le quartier *Les Terriers* représente 1 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 2 % de ceux du département de l'Oise.

Ce quartier prioritaire fait partie des moins peuplés de Picardie. Il se positionne au 33^e rang des 44 quartiers pour la population.

Un revenu dans la moyenne des quartiers prioritaires picards

Avec 18 700 € par an par UC, le revenu fiscal médian de la population de l'unité urbaine de Pont-Sainte-Maxence est proche du niveau régional (18 300 €) mais plus faible que sur l'ensemble de la population isarienne (19 800 €). Avec 9 450 € par an et par UC, ce revenu est deux fois plus faible pour la population du quartier prioritaire de la commune, *Les Terriers*. Ainsi, 32 % des habitants de ce quartier vivent sous le seuil de bas revenus contre 29 % des habitants des quartiers prioritaires isariens et métropolitains.

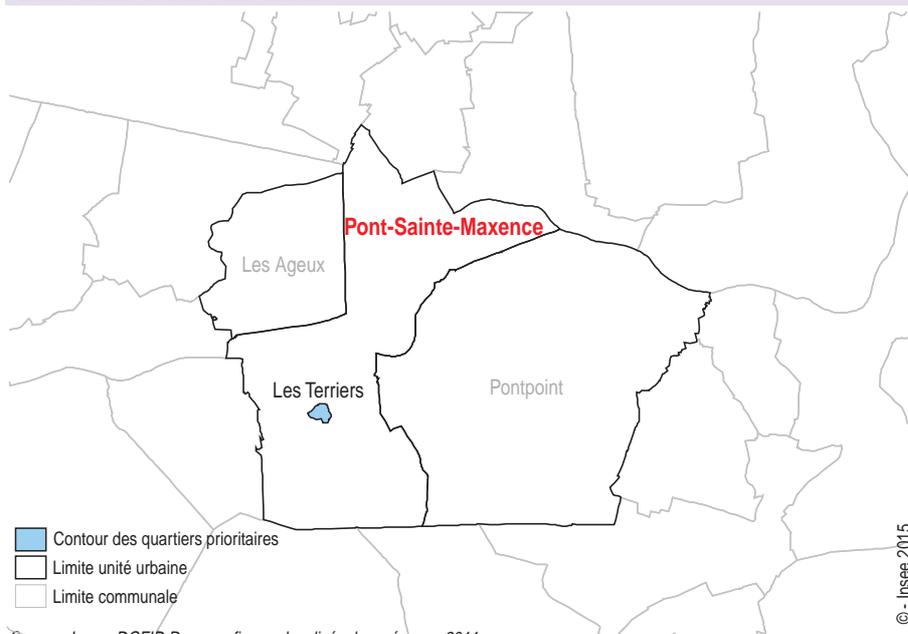
Un quartier prioritaire moins défavorisé au sein de la géographie picarde

Le quartier *Les Terriers* appartient à un groupe pour lequel le chômage est légèrement moins présent et de plus courte durée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires picards (*profil 3*). Cependant, la proportion de ménages percevant au moins une allocation chômage le positionne au 6^e rang des quartiers picards. Ces deux éléments semblent témoigner d'une plus grande proximité des chômeurs avec le marché du travail. Les postes occupés par les actifs en emploi sont de meilleure qualité avec un peu moins d'emplois précaires ou à temps partiel. La population de ce groupe est plutôt jeune : le quartier *Les Terriers* se situe au 8^e rang des quartiers picards avec 28 % de personnes âgées de moins de 14 ans. Les familles monoparentales y sont surreprésentées : 11 % des ménages sont « monoparentaux avec jeunes enfants uniquement ».

Un équilibre homme-femme au sein du quartier *Les Terriers*

La proportion de femmes dans la commune de Pont-Sainte-Maxence est de 52 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Avec 50 % de femmes dans sa population, *Les Terriers* est un quartier moins féminisé. ■

L'unité urbaine de Pont-Sainte-Maxence



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

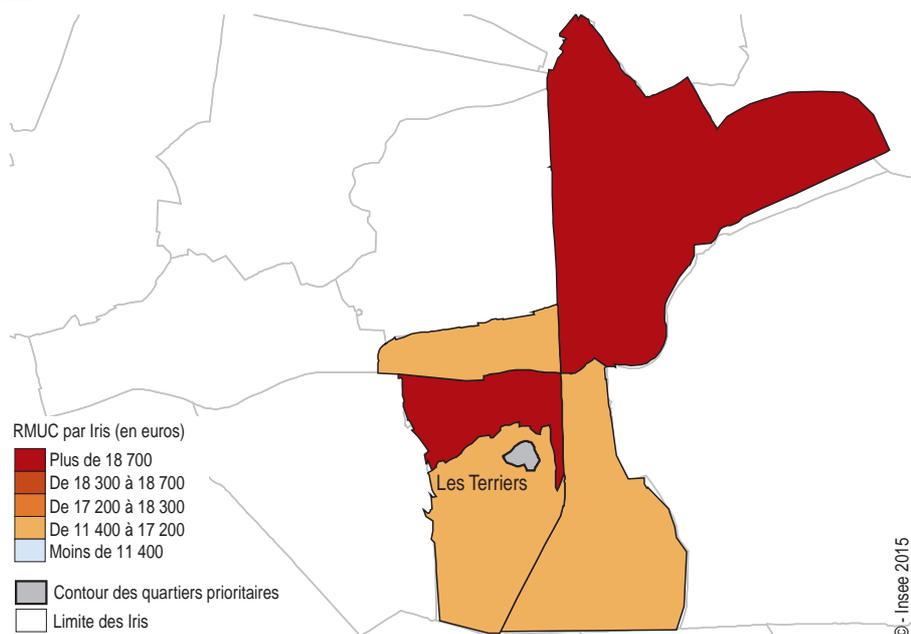
1 Revenu médian par unité de consommation du quartier prioritaire

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Les Terriers	Moins de 2 000	9 500	9 200	100,9
Commune de Pont-Sainte-Maxence	12 371	17 200		
Unité Urbaine de Pont-Sainte-Maxence	16 714	18 700		
Oise	810 410	19 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Pont-Sainte-Maxence

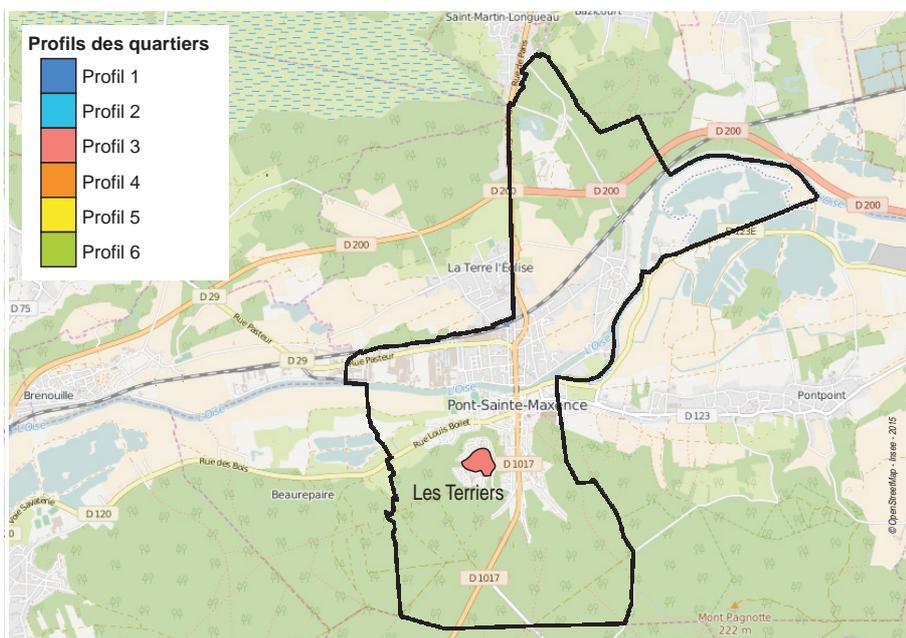


Source : Insee, RFL 2011

© Insee 2015

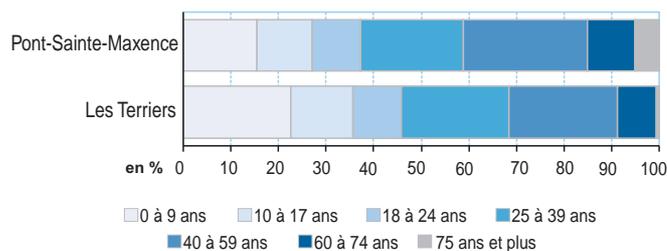
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Pont-Sainte-Maxence est de 11 445 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



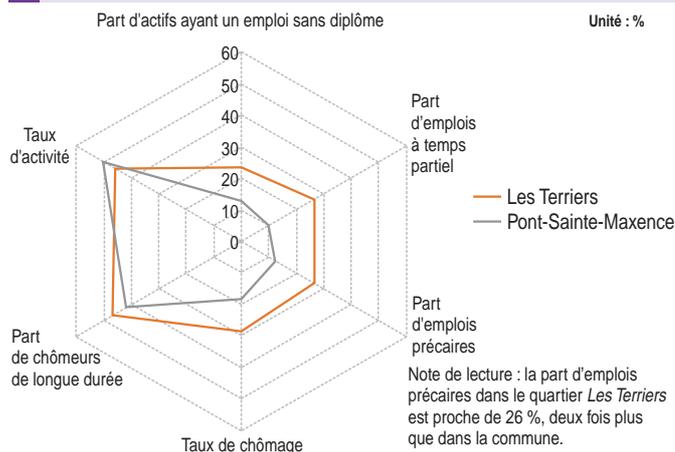
Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : les moins de 18 ans dans le quartier *Les Terriers* sont près de 36 %.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Les Terriers	Moins de 2 000	31,9	27,9	6,8	10,9	33,6
Rang en Picardie	33	22	8	17	6	6
Rang en France métropolitaine	981	411	118	469	62	52
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

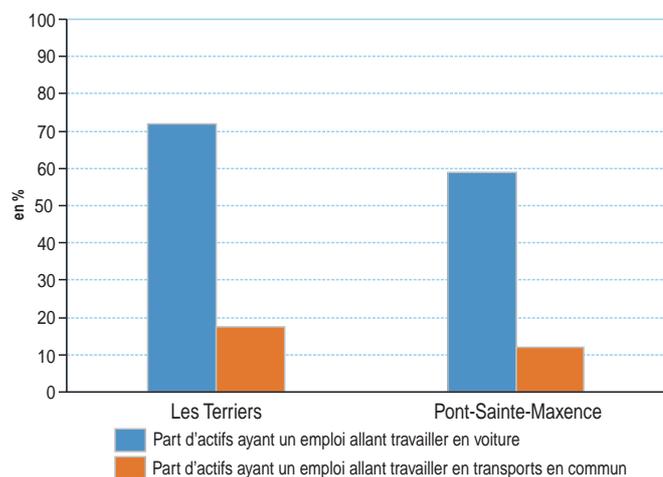
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

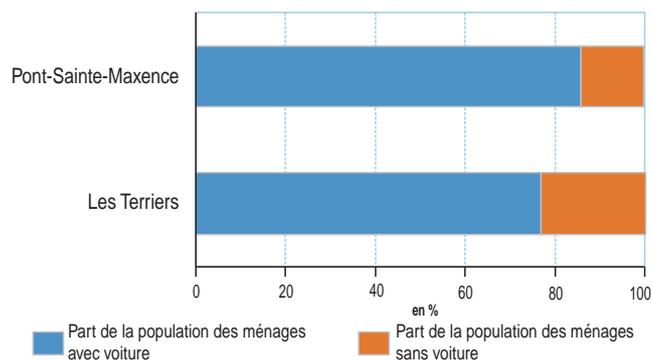
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

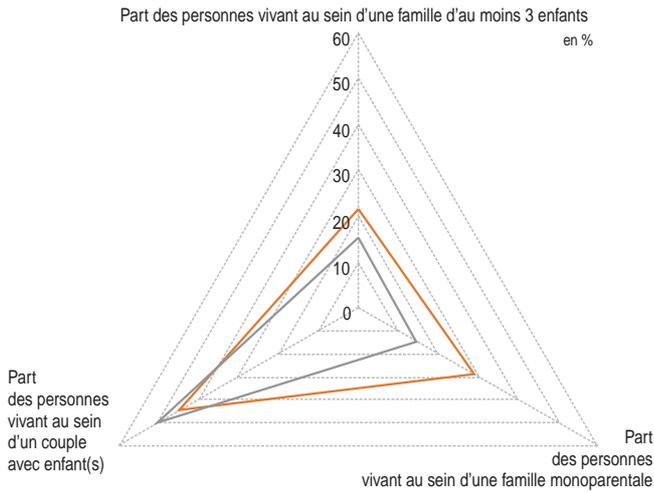


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

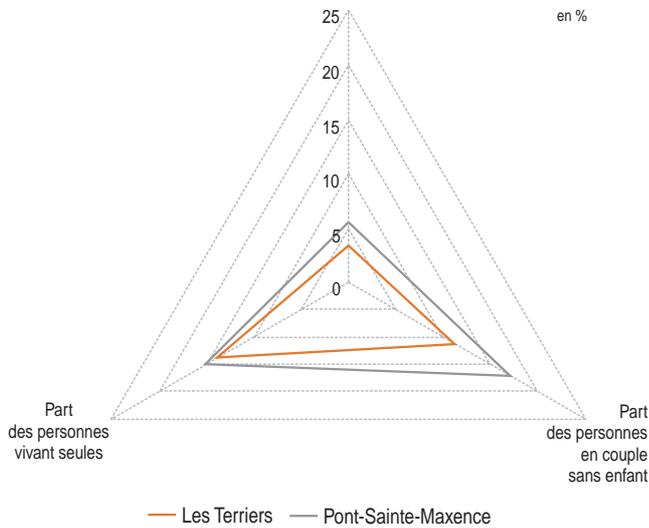


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Part des personnes vivant seules de 60 ans ou plus en %



Note de lecture : la part de personnes vivant au sein d'une famille avec au moins 3 enfants dans le quartier *Les Terriers* est proche de 21 %.

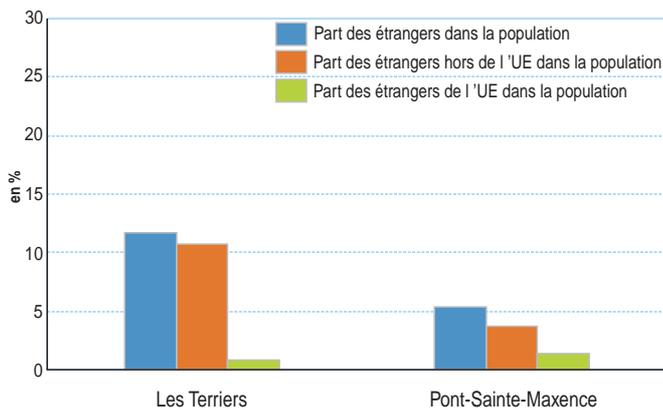
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Les Terriers	99,8	50,4	30,0
Rang en Picardie	2	12	24
Rang en France métropolitaine	70	423	727
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Saint-Quentin, les quatre quartiers prioritaires comptent 12 240 habitants au total en 2011, soit 22 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent un peu plus de 8 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 31 % de ceux du département de l'Aisne.

Le peuplement des quartiers prioritaires de Saint-Quentin se positionne dans la moyenne régionale (3 360 habitants). Au nord de la commune, le quartier *Europe* dépasse les 5 000 habitants et se place au 5^e rang des quartiers picards pour la population. Le quartier *Faubourg d'Isle* est au 18^e rang avec un peu plus de 2 000 habitants. *Vermandois* et *Neuville* font partie des quartiers les moins peuplés comptant moins de 2 000 habitants. Ils se situent respectivement aux 25^e et 31^e rangs des 44 quartiers picards.

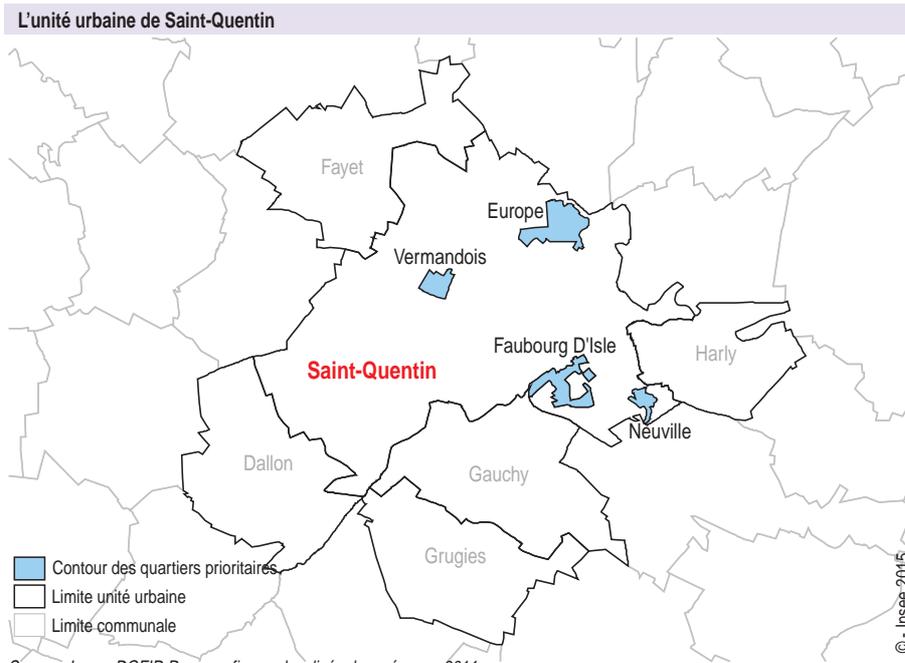
Des disparités de revenus entre les quartiers prioritaires de Saint-Quentin

Proche de 16 850 € par UC pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian est nettement plus faible dans l'unité urbaine de Saint-Quentin avec 15 200 € par an et par UC. Il se situe plus en retrait encore dans la commune centre (14 500 €). Ce revenu s'avère assez hétérogène entre les quartiers prioritaires saint-quentinois. Il est le plus faible dans le quartier *Vermandois* (7 150 €) dont 42 % des habitants vivent sous le seuil de bas revenus contre 38 % des habitants des quartiers prioritaires axonais (29 % pour les quartiers métropolitains). Du fait de la présence de ménages aux revenus très bas, la dispersion des revenus est particulièrement importante entre les ménages de ce quartier. À l'inverse, le quartier prioritaire *Faubourg d'Isle* est le moins touché par la pauvreté au sein de l'agglomération avec un revenu médian par UC de 10 700 €. Ainsi, la proportion d'habitants qui se situe sous le seuil de bas revenus est moins élevée (29 %). Les deux autres quartiers prioritaires de Saint-Quentin, *Neuville* et *Europe*, se situent à des niveaux intermédiaires, avec respectivement 8 650 € et 8 750 € par UC.

Trois quartiers prioritaires sur quatre hébergent une population plutôt âgée et défavorisée

Trois des quatre quartiers prioritaires de Saint-Quentin, *Europe*, *Neuville* et *Vermandois*, appartiennent à un ensemble de quartiers à la population plutôt âgée et défavorisée (*profil 4*). Le chômage y est plus présent et sa durée moyenne plus longue. Les emplois sont plus fréquemment occupés à temps partiel. Les déplacements domicile-travail sont plus souvent effectués en voiture, malgré un taux d'équipement automobile en deçà de la moyenne des quartiers picards. En lien avec une structure d'âge vieillissante, les ménages sont davantage constitués de personnes seules ou de couples sans enfant. Les familles monoparentales sont relativement présentes, notamment dans le quartier *Neuville*.

Le quatrième quartier, *Faubourg d'Isle*, présente une moindre précarité financière, liée à une situation plus favorable des habitants



Source : Insee, DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

au regard de l'emploi (*profil 1*). En premier lieu, la participation au marché du travail est plus fréquente. Ensuite, le chômage est moins important et d'une durée moyenne plus courte. Enfin, les actifs en emploi sont plus souvent diplômés, et exercent moins souvent à temps partiel. Les personnes âgées sont moins présentes que dans les autres quartiers Saint-Quentinois et la mobilité résidentielle est beaucoup plus fréquente qu'en moyenne dans la géographie prioritaire picarde. L'habitat est différent aussi. Il compte plus de maisons et les occupants sont plus souvent propriétaires.

Dans chacun des quartiers de Saint-Quentin, les habitants disposent en moyenne de plus d'espace que l'ensemble des résidents en géographie prioritaire picards.

Moins de femmes dans le quartier Vermandois

La proportion de femmes dans la commune de Saint-Quentin est de 53 % en 2010 (51 %

dans la région et 52 % en métropole). *Europe* et *Neuville* sont des quartiers prioritaires plus féminisés que leur commune d'appartenance, avec 56 % de femmes. À l'inverse, 49 % des habitants du quartier *Vermandois* sont des femmes. Un habitant sur deux dans le quartier *Faubourg d'Isle* est une femme. ■

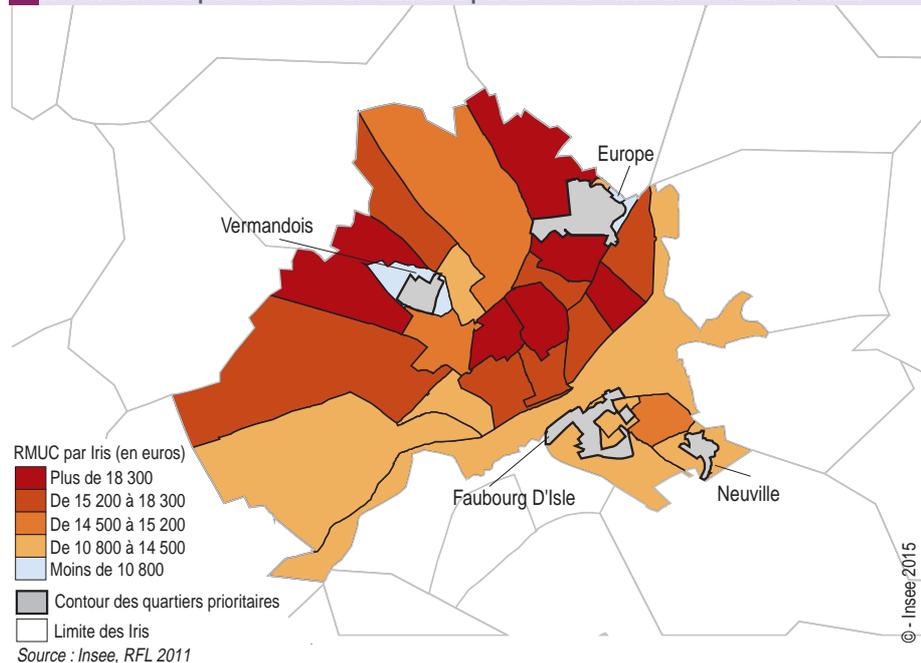
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Europe	De 5 000 à 9 999	8 800	6 400	131,9
Faubourg D'Isle	De 2 000 à 2 999	10 700	4 500	108,6
Neuville	Moins de 2 000	8 600	6 600	131,7
Vermandois	Moins de 2 000	7 100	8 100	158,0
Commune de Saint Quentin	55 244	14 500		
Unité Urbaine de Saint Quentin	64 861	15 200		
Aisne	540 318	16 800		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

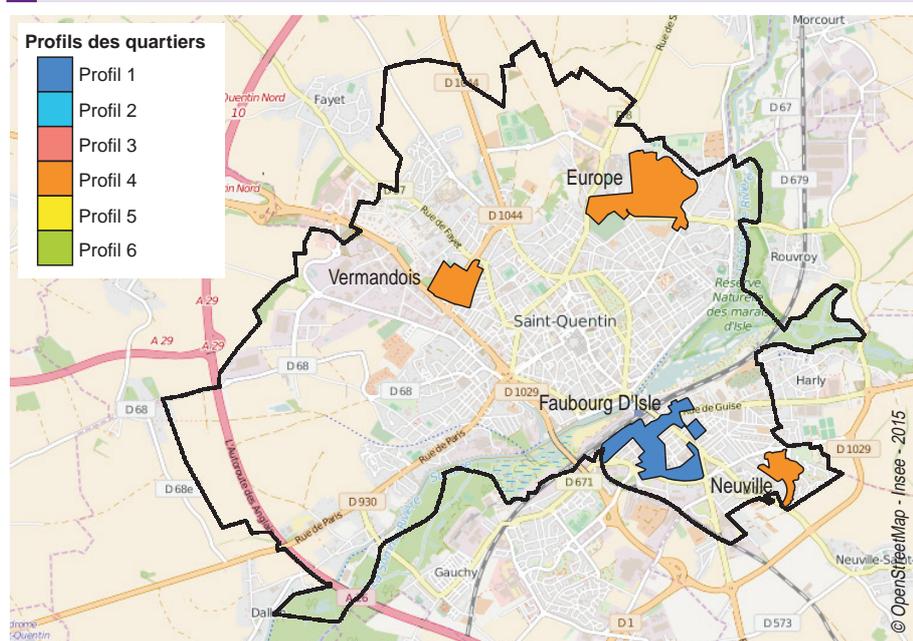
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Saint-Quentin

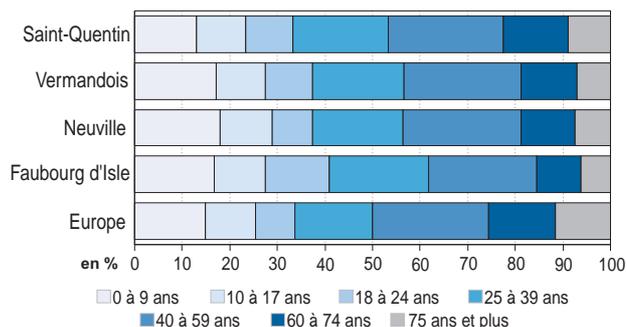


N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine d'Amiens est de 11 810 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



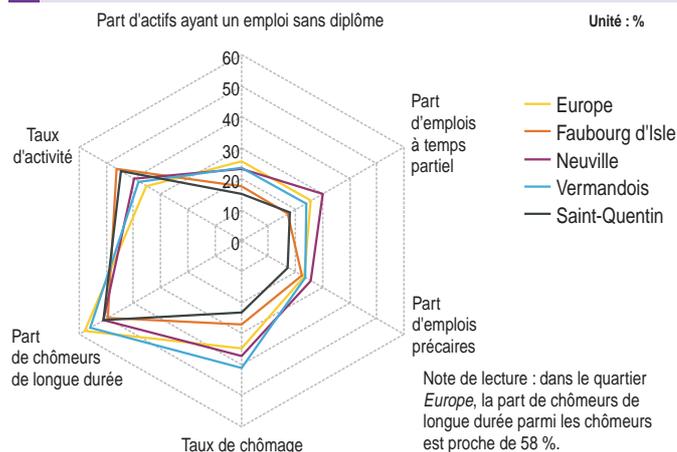
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : les personnes de plus de 75 ans sont environ près de 6 % dans le quartier Faubourg d'Isle.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier Europe, la part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs est proche de 58 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Europe	De 5 000 à 9 999	35,2	20,9	4	7,2	22
Rang en Picardie	5	16	40	32	31	43
Rang en France métropolitaine	165	273	971	881	565	1 026
Faubourg d'Isle	De 2 000 à 2 999	29	20,5	3,3	7,4	25,5
Rang en Picardie	18	30	41	40	28	34
Rang en France métropolitaine	517	606	1 016	996	522	629
Neuville	Moins de 2 000	35,1	22,7	3,2	12,5	25,8
Rang en Picardie	31	17	34	41	2	32
Rang en France métropolitaine	902	276	745	1 014	10	589
Vermandois	Moins de 2 000	41,9	23,1	5,1	8,5	27,7
Rang en Picardie	25	8	32	25	22	24
Rang en France métropolitaine	759	93	683	700	295	365
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

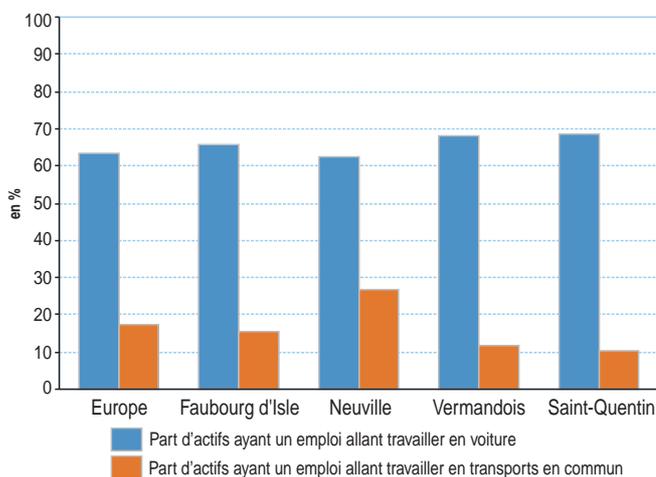
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

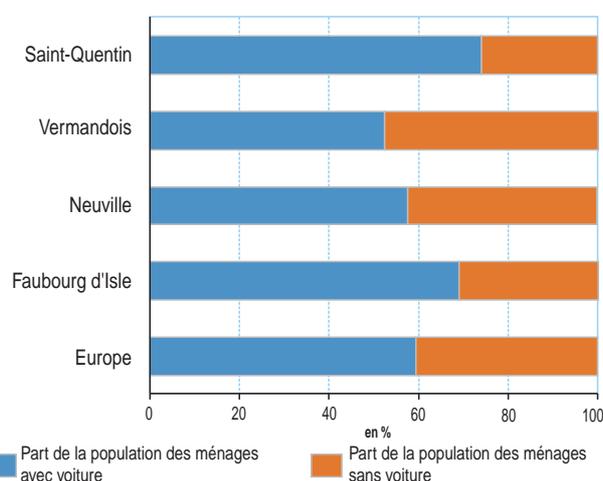
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7 - 8 Mobilité

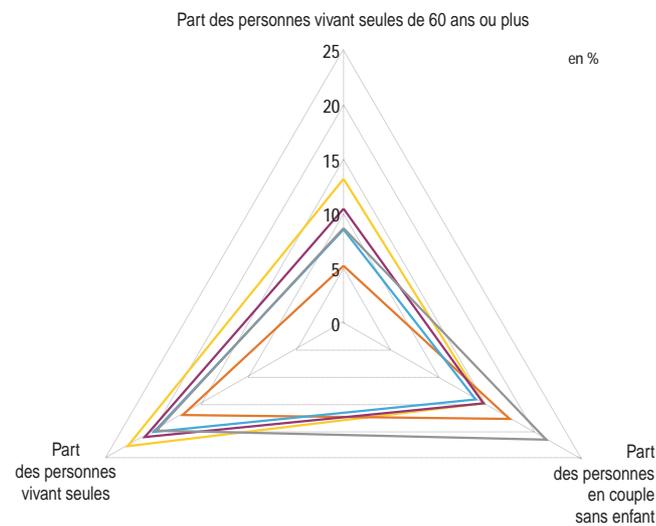
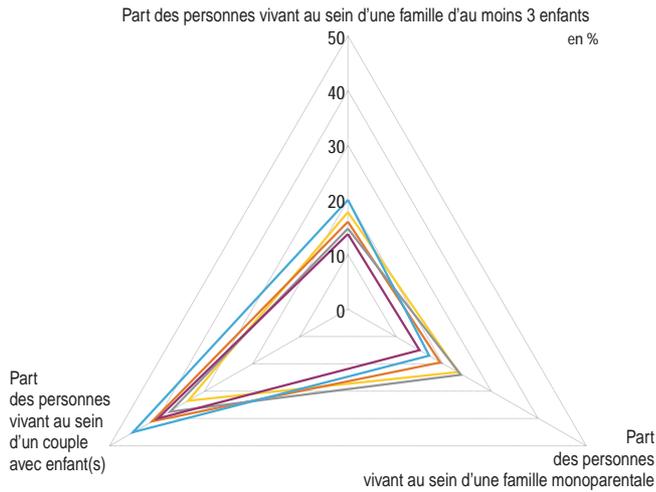


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



— Europe — Faubourg d'Isle — Neuville — Vermandois — Saint-Quentin

Note de lecture : dans le quartier Europe, la part de personnes vivant seules est proche de 23 %.

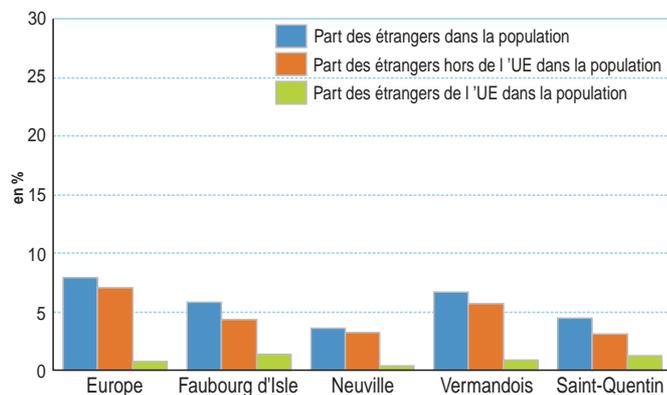
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Europe	84,5	41,1	39,0
Rang en Picardie	37	36	1
Rang en France métropolitaine	897	933	106
Faubourg d'Isle	73,6	57,2	35,0
Rang en Picardie	43	2	8
Rang en France métropolitaine	1 175	192	278
Neuville	96,8	43,8	35,5
Rang en Picardie	17	30	7
Rang en France métropolitaine	339	786	251
Vermandois	84,5	48,1	34,0
Rang en Picardie	37	22	12
Rang en France métropolitaine	897	541	357
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Dans la commune de Soissons, les trois quartiers prioritaires comptent 9 300 habitants au total en 2011, soit 33 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Ils représentent un peu moins de 6 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 24 % de ceux du département de l'Aisne.

La moyenne de la population des quartiers prioritaires soissonnais est proche de celle de la région (3 360 habitants). Mais la situation de chacun est très différente. À l'ouest de la commune, le quartier *Presles* dépasse les 5 000 habitants et se place au 8^e rang des quartiers picards en volume de population. Le quartier *Saint-Crépin Ouest* est au 20^e rang avec un peu plus de 2 000 habitants. Le quartier *Chevreux*, situé au sud de la commune, fait partie des moins peuplés de la région avec moins de 2 000 habitants, il se situe au 40^e rang des 44 quartiers picards.

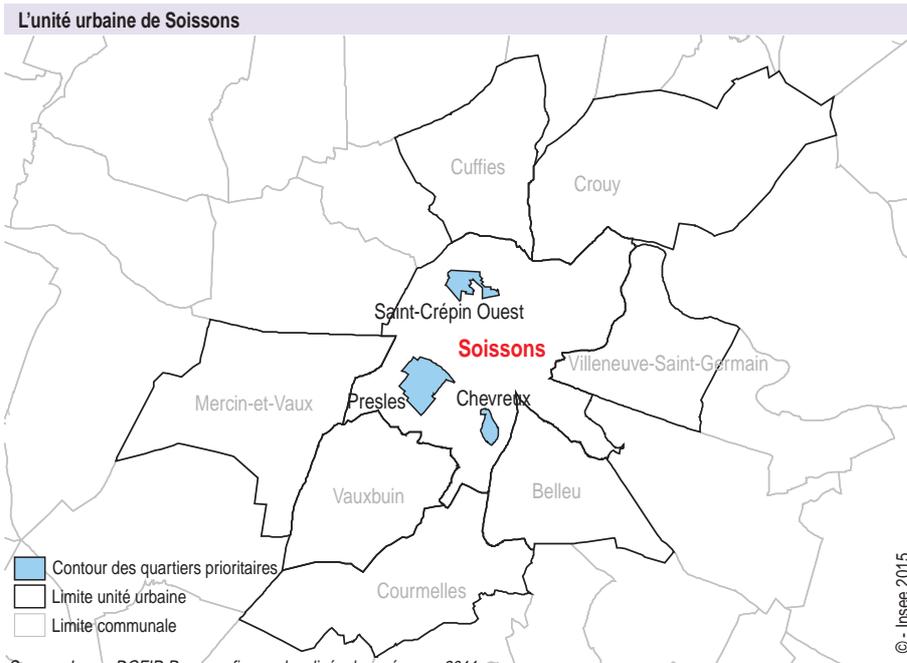
Chevreux, le quartier le plus pauvre de Picardie

Le revenu fiscal médian par UC de l'unité urbaine de Soissons en 2011 se rapproche de la moyenne départementale (respectivement 16 200 et 16 850 €). Il se situe néanmoins légèrement en retrait au sein de la ville centre avec 14 900 €. L'éventail de revenus entre les trois quartiers prioritaires, tous localisés dans Soissons, est large. Avec 5 300 € par an et par UC, le quartier *Chevreux* présente le plus faible parmi les quartiers prioritaires picards et 53 % des habitants y vivent sous le seuil de bas revenus contre 38 % au sein de la géographie prioritaire du département. Le quartier le plus peuplé de l'agglomération, *Presles*, se situe à 7 600 € pour ce revenu médian et *Saint-Crépin Ouest* à 10 000 €. Dans ce dernier quartier, la part de la population vivant sous le seuil de bas revenus est moins élevée (30 %).

Des difficultés marquées dans le quartier Chevreux

Les deux quartiers prioritaires soissonnais les plus peuplés, *Presles* et *Saint-Crépin Ouest*, appartiennent à un groupe de quartiers à la population plutôt âgée et défavorisée (*profil 4*). Le chômage y est plus présent. Les emplois sont plus fréquemment occupés à temps partiel. Les déplacements domicile-travail sont plus souvent effectués en voiture, malgré un taux d'équipement automobile en deçà de la moyenne des quartiers picards dans le quartier *Saint-Crépin Ouest*. En lien avec une structure d'âge vieillissante, les ménages sont davantage constitués de personnes seules ou de couples sans enfant dans ce quartier. Les familles sont plus présentes dans le quartier *Presles* où le vieillissement de la population est moins accentué.

Le quartier *Chevreux* fait partie du groupe de quartiers les plus touchés de la région par la pauvreté et le chômage, notamment de longue durée (*profil 6*). De plus, les actifs en emploi de ce territoire sont plus souvent non diplômés ou occupent un emploi à temps partiel. Ces difficultés touchent davantage des familles avec enfants et notamment des familles nombreuses. En effet, la population du quartier *Chevreux* est jeune avec 31 % de moins de 14 ans (26 % pour les quartiers de



Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

© - Insee 2015

la région et 24 % pour ceux de la métropole). Cette proportion le positionne au 1^{er} rang des 44 quartiers picards. Les « ménages monoparentaux avec jeunes enfants uniquement » sont aussi très présents.

Davantage de femmes dans le quartier Saint-Crépin Ouest

La proportion de femmes dans la commune de Soissons est de 53 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Dans les quartiers *Presles* et *Chevreux*, cette proportion y est assez proche avec respectivement 53 % et 52 %. La population est plus féminisée dans le quartier *Saint-Crépin Ouest* avec 57 % dans sa population. ■

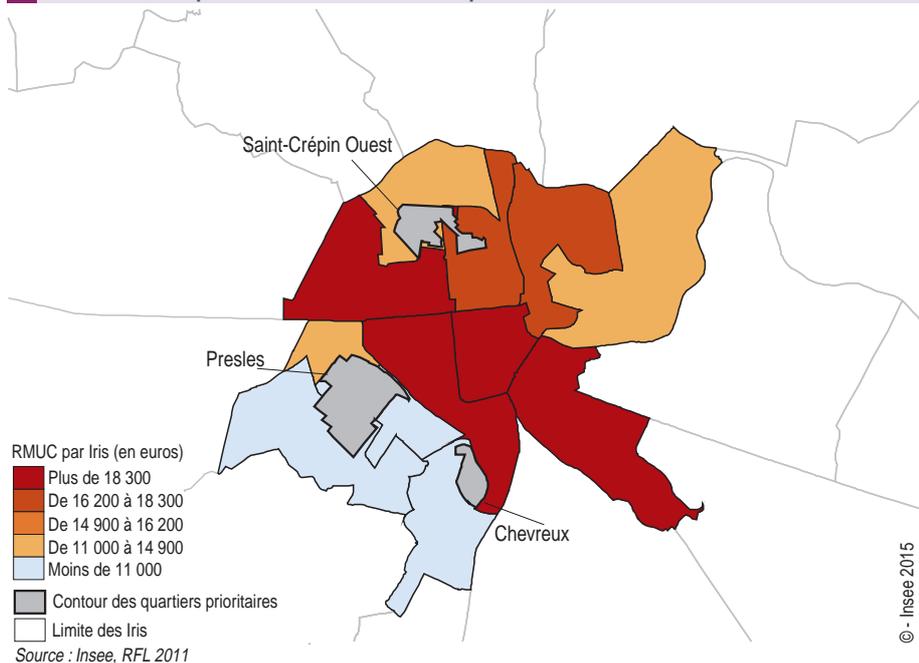
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Saint-Crépin Ouest	De 2 000 à 2 999	9 800	6 400	99,2
Presles	De 5 000 à 9 999	7 600	8 600	120,3
Chevreaux	Moins de 2 000	5 400	10 800	141,0
Commune de Soissons	28 175	15 000		
Unité Urbaine de Soissons	40 549	16 200		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

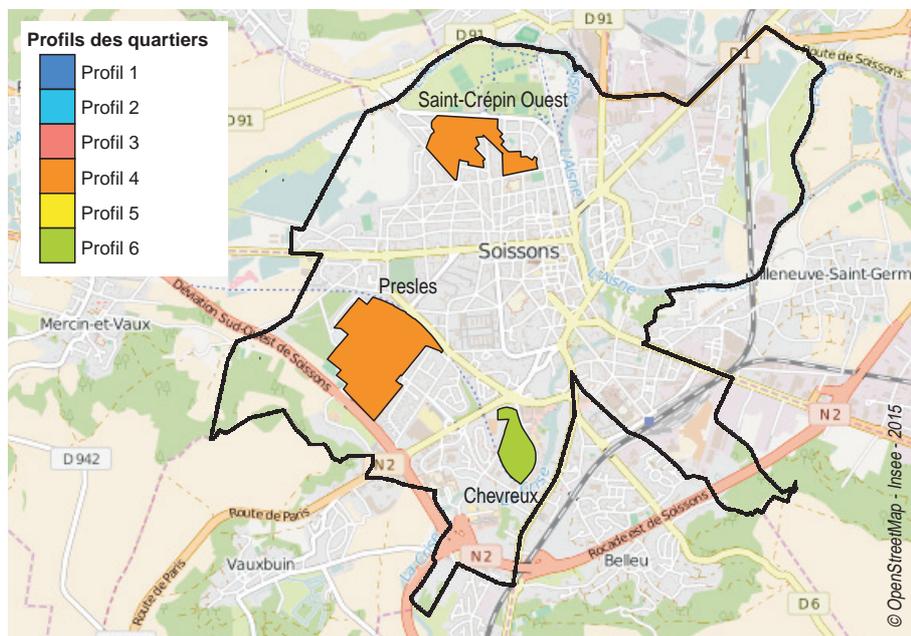
2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Soissons



© - Insee 2015

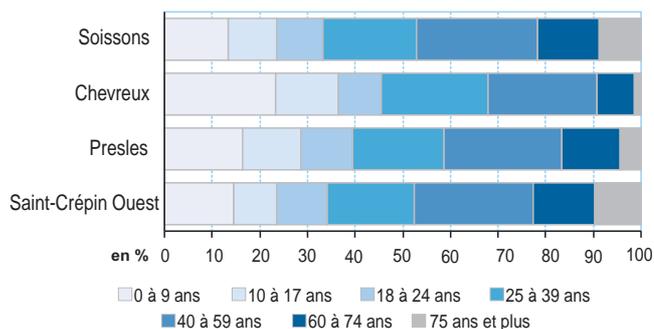
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Soissons est de 10 983 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



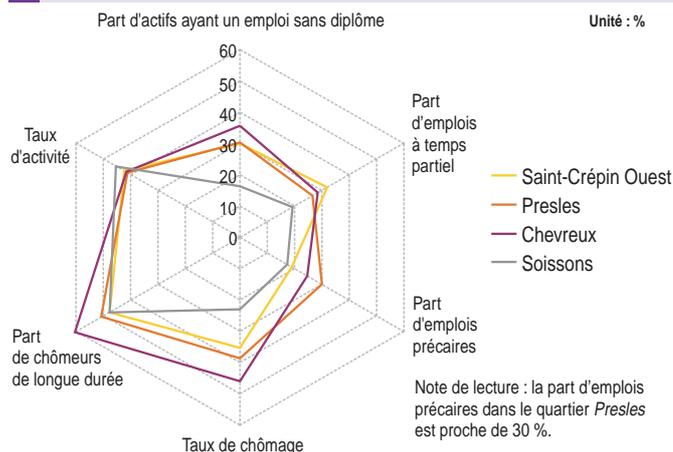
© OpenStreetMap - Insee - 2015

4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : la population de moins de 18 ans approche les 36 % dans le quartier *Chevreux*.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part d'emplois précaires dans le quartier *Presles* est proche de 30 %.
 Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Saint-Crépin Ouest	De 2 000 à 2 999	30,2	17,4	1,4	6,5	24,2
Rang en Picardie	20	26	43	44	33	37
Rang en France métropolitaine	569	528	1 207	1 249	751	770
Presles	De 5 000 à 9 999	38,5	25	5,7	9,4	32,2
Rang en Picardie	6	13	21	23	16	9
Rang en France métropolitaine	199	173	419	608	175	85
Chevreux	Moins de 2 000	53	31,3	13	8	37,6
Rang en Picardie	40	1	1	2	26	2
Rang en France métropolitaine	1 053	14	9	56	382	11
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

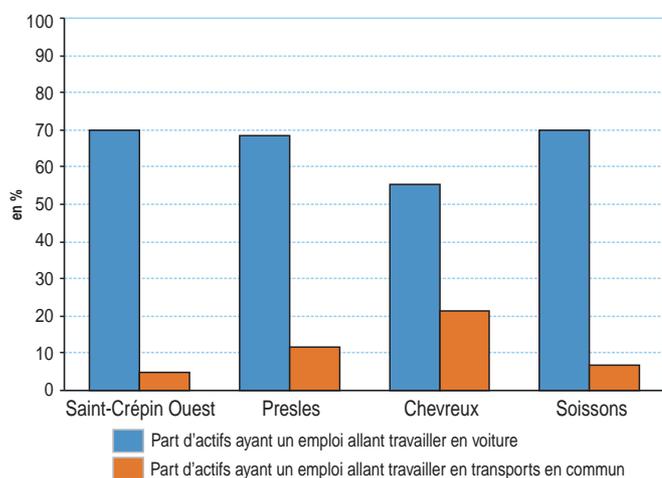
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

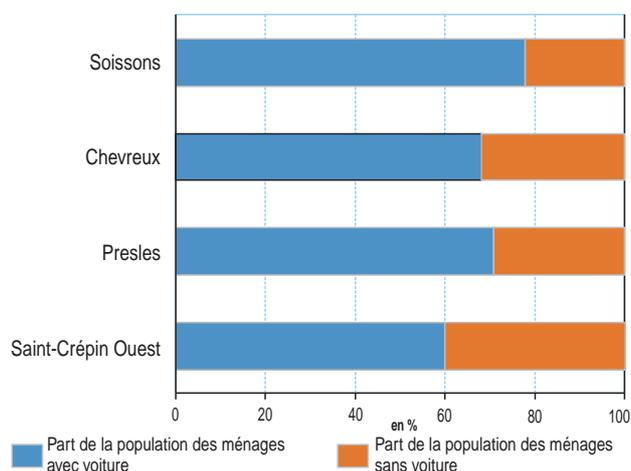
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

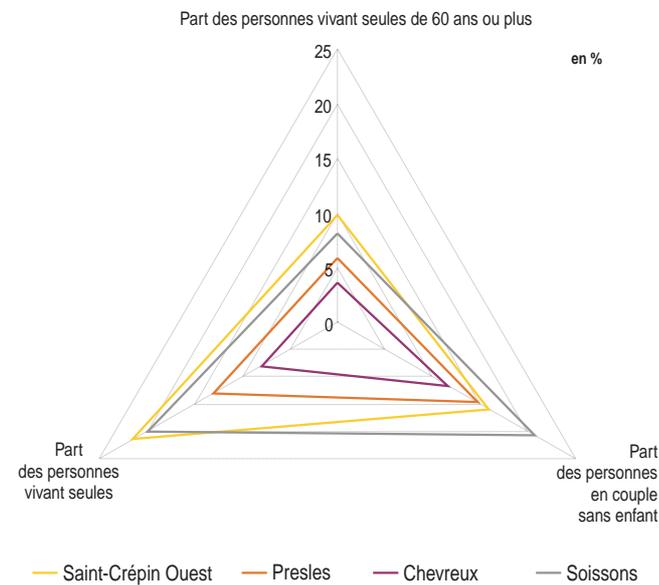
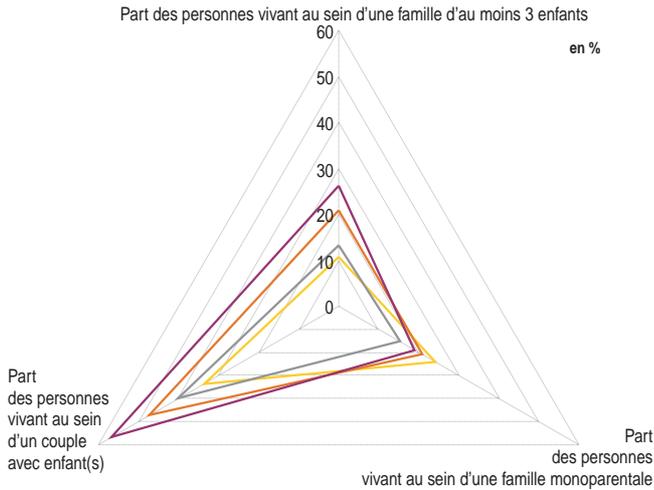


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : les personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s) sont près de 57 % dans le quartier *Chevreux*.

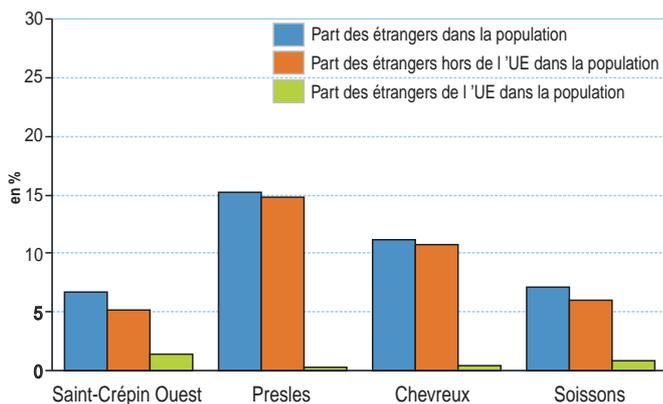
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface de logement par personne*
Saint-Crépin Ouest	98	42,2	31,5
Rang en Picardie	12	31	18
Rang en France métropolitaine	256	879	598
Presles	99,9	48,9	29,5
Rang en Picardie	1	19	25
Rang en France métropolitaine	47	500	774
Chevreux	97,7	50,1	26,5
Rang en Picardie	13	13	36
Rang en France métropolitaine	271	435	974
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Pans l'unité urbaine de Tergnier, les deux quartiers prioritaires comptent 2 650 habitants au total en 2011, soit 12 % de la population des ménages fiscaux de l'unité urbaine. Ces deux quartiers représentent près de 2 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et 7 % de ceux du département de l'Aisne.

Le quartier *Roosevelt Rebequet* de Tergnier et le quartier de *l'Artilleur* de La Fère font partie des quartiers prioritaires les moins peuplés de la région. En effet, ils comptent moins de 2 000 habitants et se positionnent respectivement aux 35^e et 37^e rangs des 44 quartiers picards.

Des revenus très faibles dans le quartier *Roosevelt Rebequet*

Proche de 16 850 € pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian par UC s'établit légèrement en deçà dans la commune de Tergnier avec 16 100 € par an, et plus encore dans celle de La Fère avec 11 200 €. Les revenus nets médians par UC sont proches au sein des deux quartiers prioritaires de l'unité urbaine. Ils se situent respectivement à 7 300 € au quartier *Roosevelt Rebequet* de Tergnier et à 8 200 € au quartier de *l'Artilleur* de la Fère.

Une mobilité résidentielle plus importante

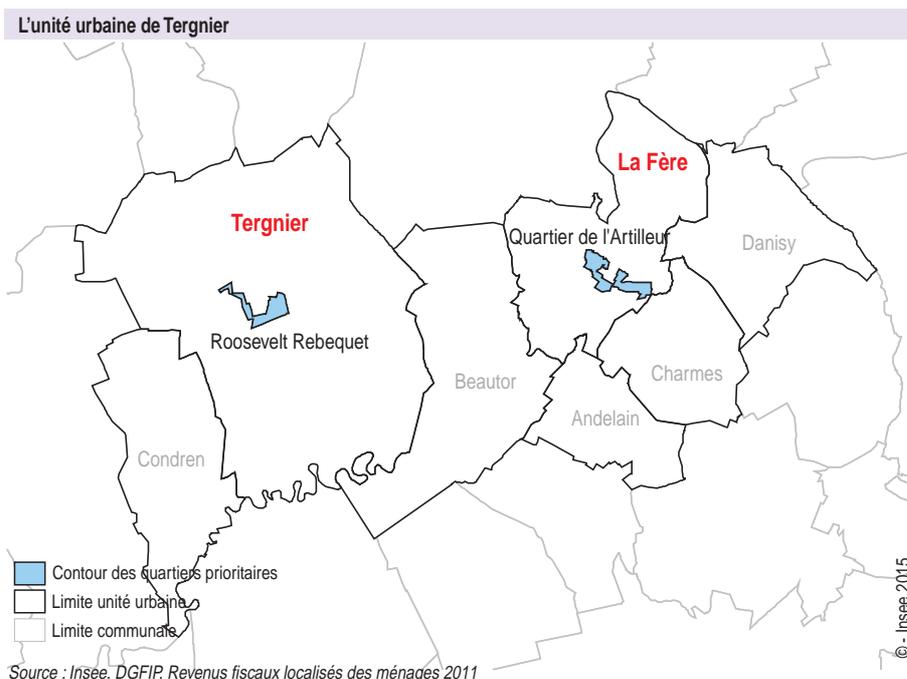
Les deux nouveaux quartiers prioritaires (NQP) de l'unité urbaine de Tergnier apparaissent inégalement touchés par les difficultés sociales. Le quartier de *l'Artilleur* de la Fère s'apparente à un ensemble de quartiers moins touchés par les difficultés sur le marché du travail (*profil 2*). Le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. La structure de la population selon le type de ménages ou l'âge se situe dans la moyenne des NQP picards.

La population du quartier *Roosevelt Rebequet* de Tergnier est plus âgée et défavorisée (*profil 4*). Le chômage se situe légèrement au-dessus de la moyenne des NQP mais il est ici majoritairement de longue durée. Les ménages sont davantage des personnes seules et des couples sans enfant, en lien avec une population plus âgée.

Dans ces deux quartiers, les ménages sont plus souvent propriétaires, et paradoxalement, plus mobiles sur le plan résidentiel. Les habitants disposent de plus d'espace à l'intérieur des logements, composés pour moitié de maisons.

Des quartiers prioritaires féminisés

Comme en métropole, la proportion de femmes dans l'unité urbaine de Tergnier est de 52 % en 2010 (51 % dans la région). Le Quartier de *l'Artilleur*, est plus féminisé avec 54% de femmes à l'image de la population de La Fère (56 %). Le quartier *Roosevelt Rebequet* est autant féminisé que le quartier de *L'Artilleur* mais plus que la commune de Tergnier (52 %). ■



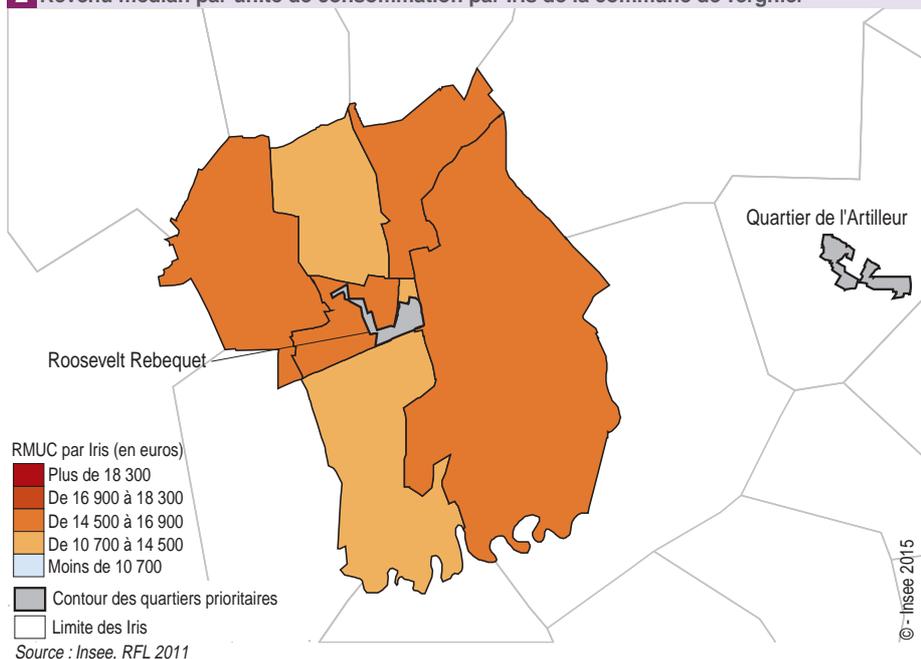
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires de l'unité urbaine

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Quartier de l'Artilleur	Moins de 2 000	8 200	6 300	156,2
Roosevelt Rebequet	Moins de 2 000	7 300	7 200	156,6
Commune de La Fère	2 706	11 200		
Commune de Tergnier	14 254	14 500		
Unité Urbaine de Tergnier	22 899	14 500		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

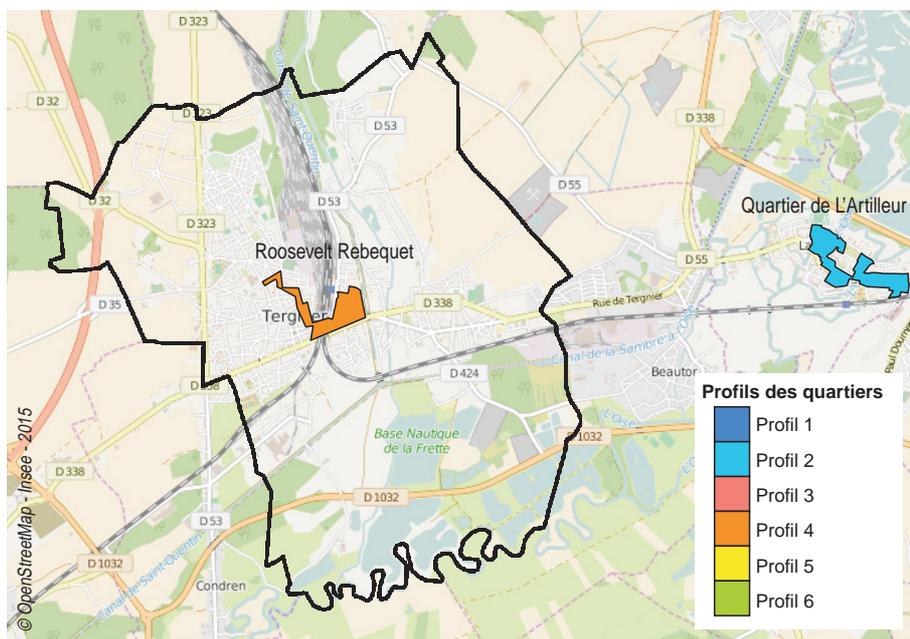
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Tergnier



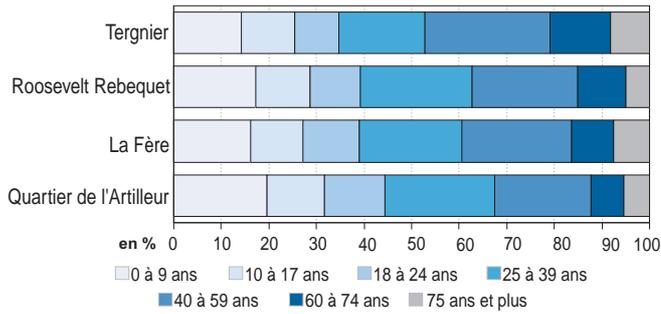
N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Tergnier est de 10 680 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, recensement de la population 2011

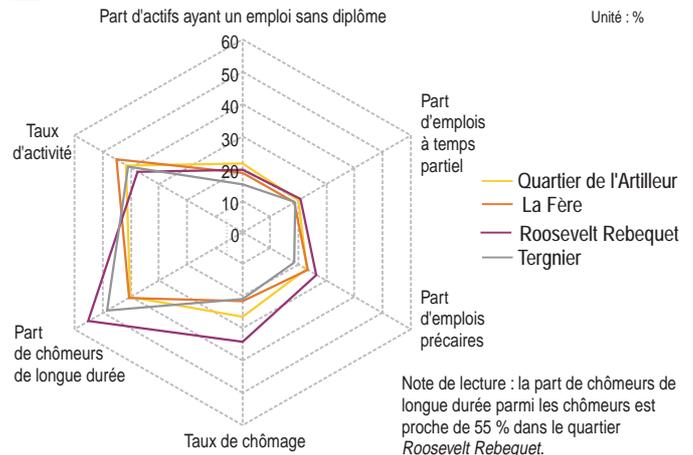
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : la population de moins de 18 ans est proche de 32 % dans le quartier de L'Artilleur.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : la part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs est proche de 55 % dans le quartier Roosevelt Rebequet.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage* (%)
Roosevelt Rebequet	Moins de 2 000	42,6	23,9	6,0	7,7	31,2
Rang en Picardie	35	6	26	21	27	12
Rang en France métropolitaine	997	83	582	567	451	120
Quartier de l'Artilleur	Moins de 2 000	38,9	24,3	4,5	9,4	26,1
Rang en Picardie	37	12	24	30	16	30
Rang en France métropolitaine	1 020	156	520	800	175	549
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

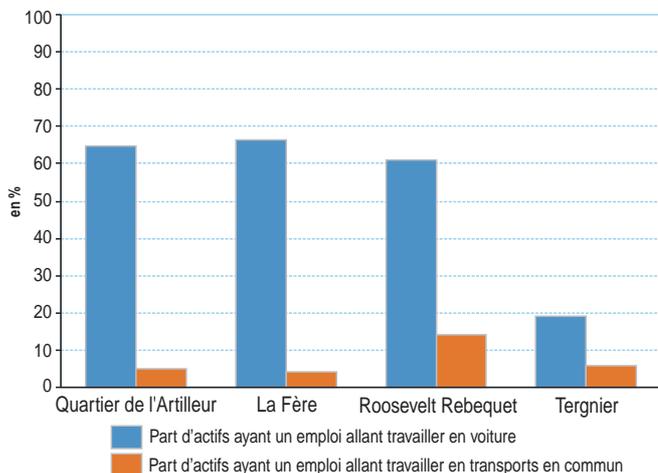
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

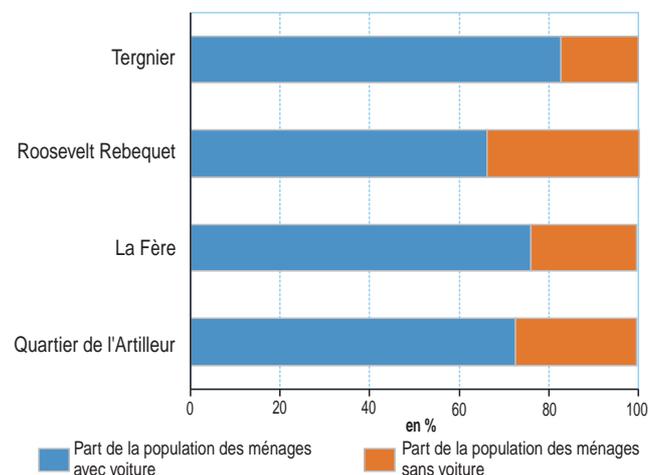
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

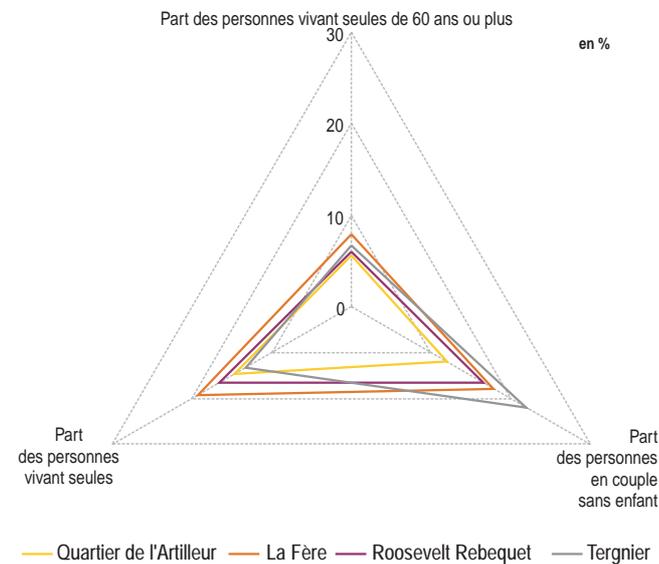
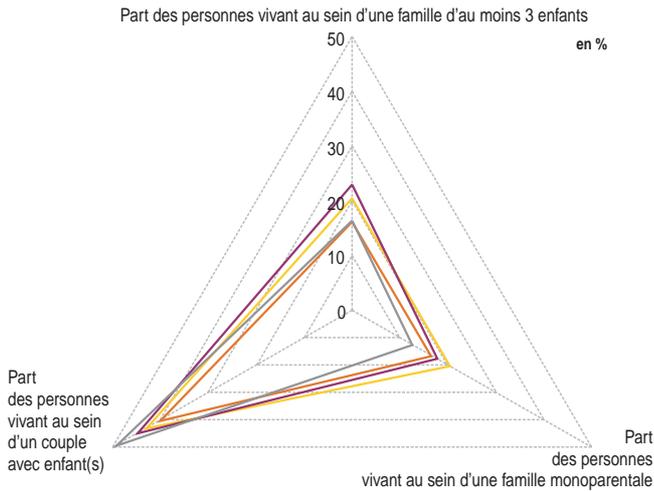


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : la part de personnes vivant au sein d'une famille avec au moins 3 enfants est de 23 % dans le quartier Roosevelt Rebequet.

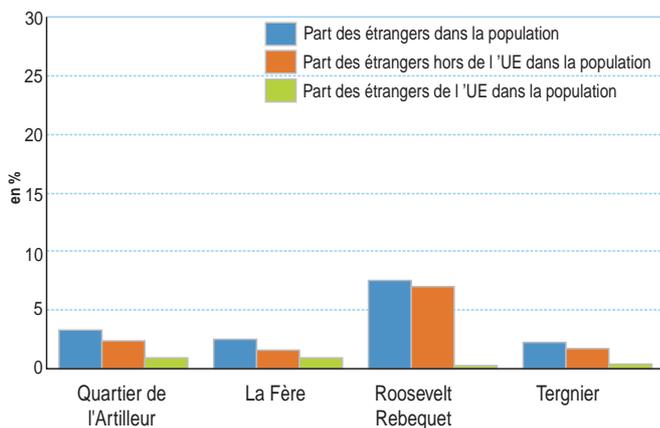
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Roosevelt Rebequet	82	53,5	34,3
Rang en Picardie	39	6	11
Rang en France métropolitaine	972	291	348
Quartier de l'Artilleur	85,3	54,7	38,4
Rang en Picardie	36	5	2
Rang en France métropolitaine	867	255	139
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Villers-Cotterêts n'est pas une commune bénéficiant jusqu'alors des mesures en faveur de la politique de la ville. Elle l'est depuis 2015 avec un quartier prioritaire comptant moins de 2 000 habitants en 2011, soit près de 13 % de la population des ménages fiscaux de la commune. Le quartier *Route de Vivières* représente 1 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région et un peu plus de 3 % de ceux du département de l'Aisne.

Ce quartier fait partie des moins peuplés de Picardie. Il se positionne au 34^e rang des 44 quartiers picards pour la population.

Des revenus plus élevés que dans la majorité des quartiers

Proche de 16 850 € par UC pour l'ensemble des Axonais en 2011, le revenu fiscal médian atteint un niveau légèrement supérieur dans la commune de Villers-Cotterêts avec 17 150 € par an et par UC. Ce revenu se situe à 10 750 € au sein du quartier prioritaire *Route de Vivières*, niveau qui le positionne parmi les moins défavorisés de Picardie. Les revenus y sont moins dispersés entre les ménages. En outre, la part des habitants qui y vivent sous le seuil de bas revenus est de 22 % contre 38 % au sein de la géographie prioritaire du département de l'Aisne.

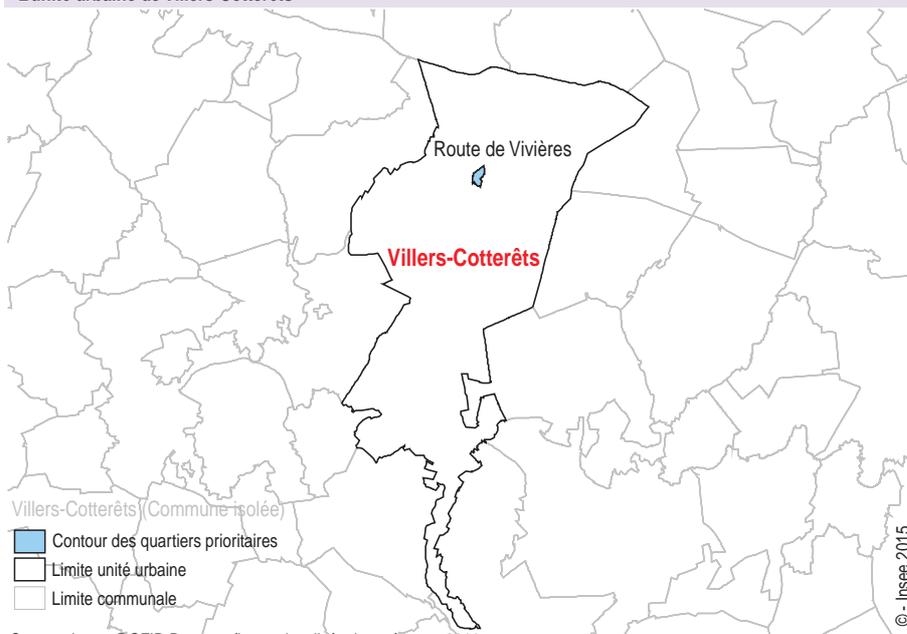
Route de Vivières : un quartier moins défavorisé

Le quartier *Route de Vivières* de Villers-Cotterêts s'identifie à un ensemble de quartiers moins touchés par les difficultés sur le marché du travail (*profil 2*). L'activité professionnelle est plus fréquente et le chômage y est moins présent, et de durée plus courte. Les actifs sont cependant plus rarement diplômés. La structure de la population selon le type de ménages ou l'âge se situe dans la moyenne des quartiers prioritaires picards. Les habitants sont très majoritairement des locataires, plutôt peu mobiles.

Une proportion de femmes dans la moyenne métropolitaine dans le quartier *Route de Vivières*

La proportion de femmes dans la commune de Villers-Cotterêts est de 51 % en 2010 (51 % dans la région et 52 % en métropole). Avec 52 % de femmes dans sa population, le quartier *Route de Vivières* est légèrement plus féminisé que la commune de Villers-Cotterêts dans son ensemble. ■

L'unité urbaine de Villers-Cotterêts



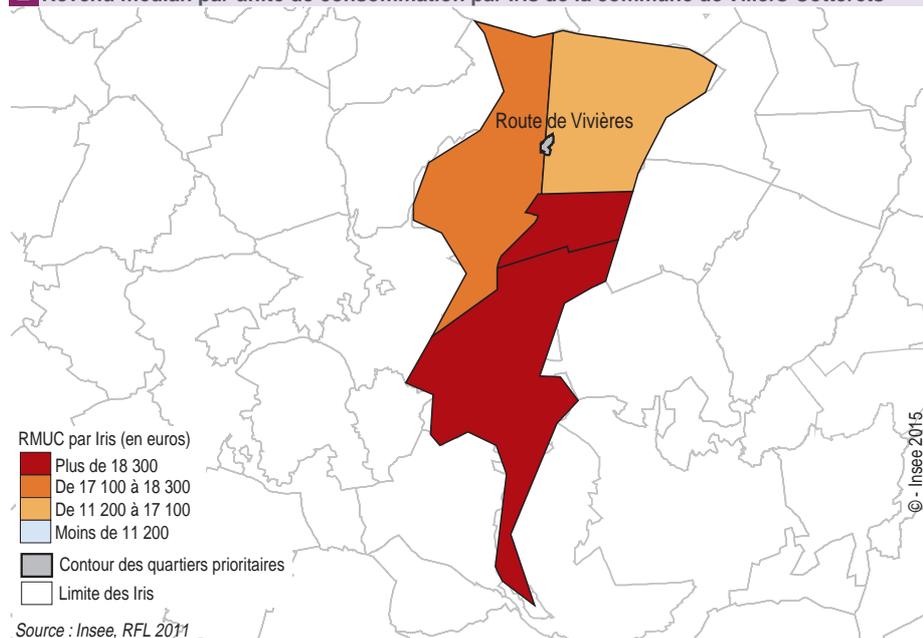
1 Revenu médian par unité de consommation des quartiers prioritaires

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux	RMUC*	Écart entre le RMUC de l'unité urbaine et le RMUC du quartier prioritaire	Indicateur de dispersion du revenu **(%)
Route de Vivrières	Moins de 2 000	10 800	6 300	95,0
Commune de Villers-Cotterêts	10 518	17 100		
Unité Urbaine de Villers-Cotterêts	10 518	17 100		
Aisne	540 318	16 900		
Picardie	1 906 896	18 300		
France métropolitaine	62 596 431	19 200		

*Revenu médian par Unité de Consommation, **(déclaré) par unité de consommation en 2011, égal à l'intervalle interquartile rapporté à la médiane et exprimé en %.

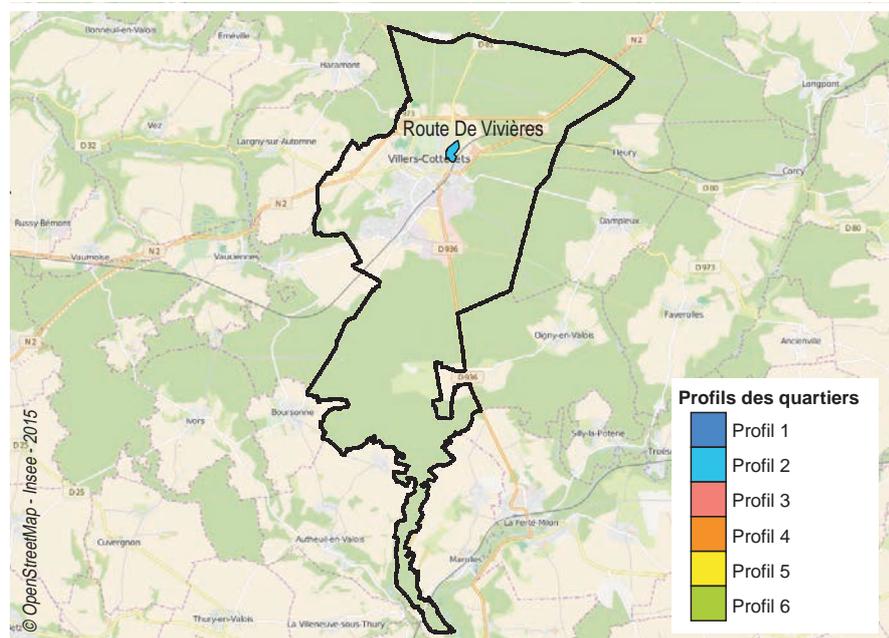
Source : Insee, DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

2 Revenu médian par unité de consommation par Iris de la commune de Villers-Cotterêts

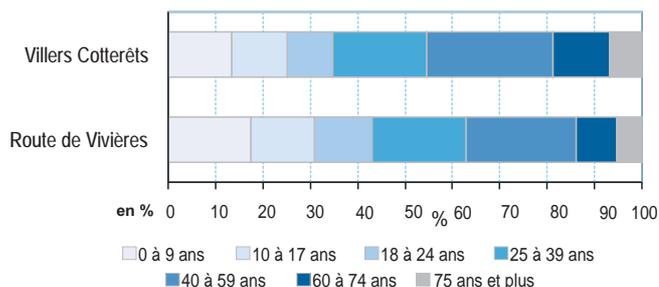


N.B. : le seuil des bas revenus de l'unité urbaine de Villers-Cotterêts est de 11 156 euros, le RMUC de la région Picardie est de 18 332 euros.

3 Profil des quartiers prioritaires



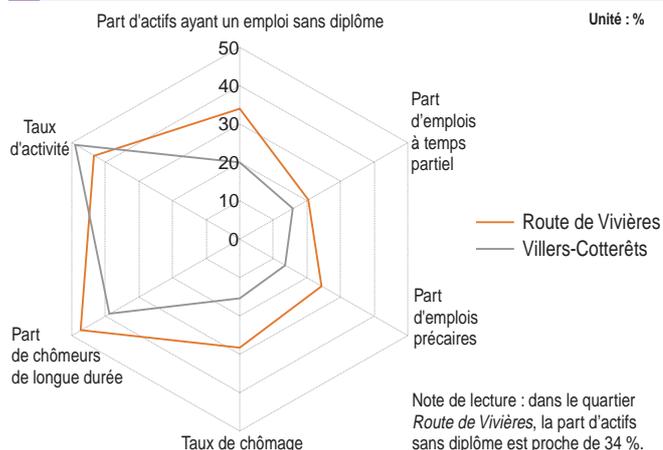
4 Structure d'âge de la population



Note de lecture : les personnes de plus de 60 ans représentent près de 13 % dans le quartier Route de Vivrières.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

5 Activité



Note de lecture : dans le quartier Route de Vivrières, la part d'actifs sans diplôme est proche de 34 %.

Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

6 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Population des ménages fiscaux 2011	Part des bas revenus*** (%)	Part des personnes de moins de 14 ans (%)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (%)	Part des ménages "monoparentaux avec jeunes enfants uniquement"*** (%)	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage*
Route de Vivrières	Moins de 2 000	22,4	22,3	4,2	7,4	30,7
Rang en Picardie	34	43	36	31	28	13
Rang en France métropolitaine	995	1 023	811	843	522	145
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	147 839	33,8	25,6	7,0	8,3	27,7

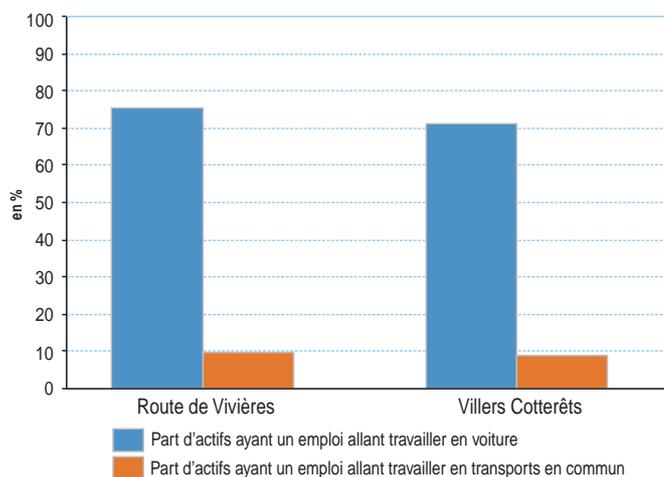
*proprement dite, donc à l'exclusion du RSA.

**précisément égale à la part des ménages fiscaux comprenant une et une seule personne d'au moins 14 ans et au moins une personne de moins de 14 ans.

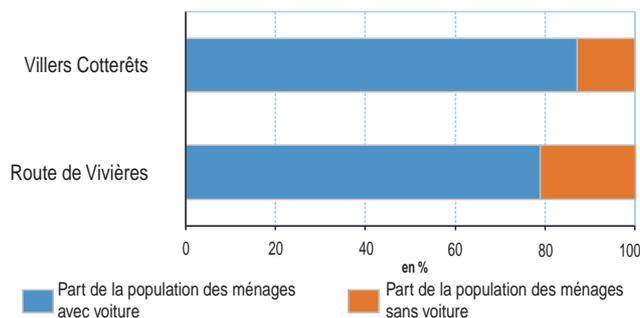
***Egal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011.

Source : Insee, RFL 2011

7-8 Mobilité

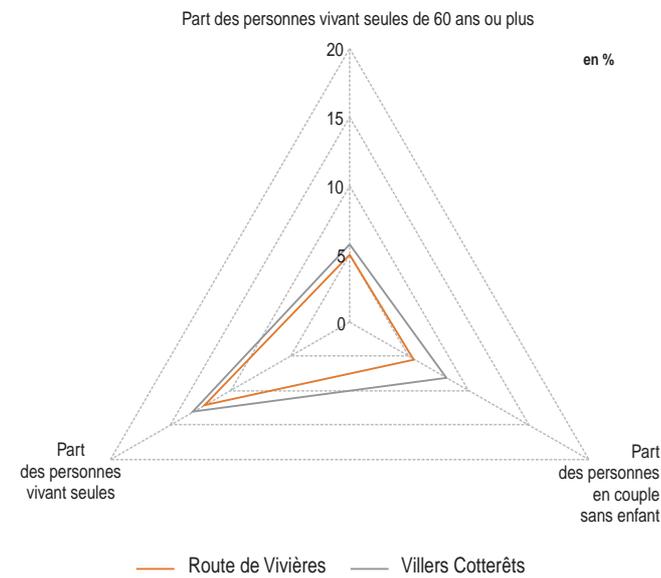
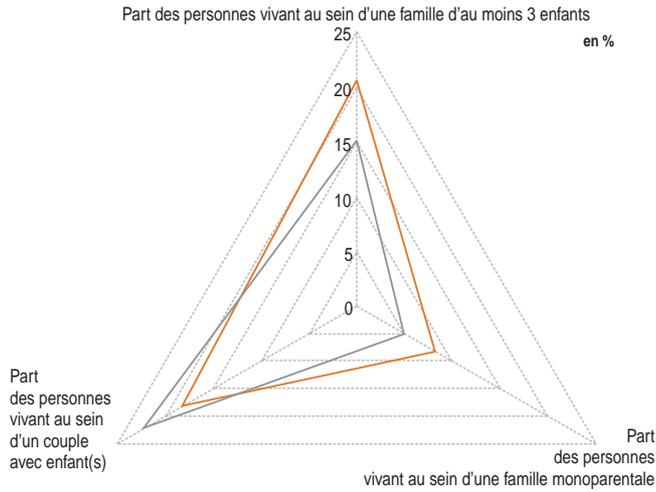


Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

9-10 Structure familiale



Note de lecture : les personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont près de 8 % dans le quartier *Route de Vivrières*.

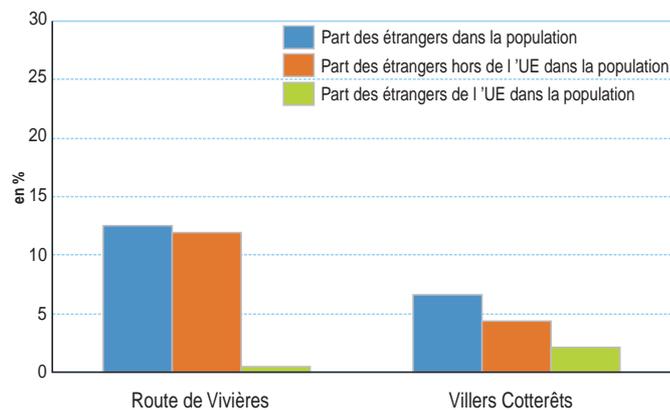
Source : Insee, estimation composite de population - recensement de la population 2011

11 Positionnement des quartiers prioritaires de la commune sur les 44 quartiers de la région et les 1 296 quartiers métropolitains

Nom du quartier prioritaire	Part des ménages locataires en %	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011 en %	Médiane de la surface du logement par personne*
Route de Vivrières	96,6	41,5	27,0
Rang en Picardie	18	35	34
Rang en France métropolitaine	349	913	932
Ensemble des quartiers prioritaires de Picardie	91,6	45,5	30,5

*calculée sur les ménages (en mètres carrés par personne)
Source : Insee, RFL 2011

12 Nationalités



Source : Insee, estimation composite de population, recensement de la population 2011

Annexes

Méthodologie

Typologie des 44 quartiers prioritaires de Picardie

Afin d'identifier des profils de quartiers prioritaires à partir de leurs caractéristiques démographiques et sociales, une analyse en composantes principales (ACP) suivie d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été réalisée.

L'ACP permet de synthétiser l'information contenue dans un tableau de grande taille croisant un nombre important d'indicateurs disponibles pour des individus statistiques (les 44 quartiers prioritaires de Picardie dans le cas présent). D'un point de vue technique, les points correspondant à chaque individu sont projetés sur un système d'axes orthogonaux. Ces axes ou dimensions sont déterminés de façon à déformer le moins possible le nuage de point initial ; cette solution restitue au maximum l'information du nuage de points.

Les coordonnées des projections des indicateurs, d'une part, et des individus, d'autre part, sur les axes de l'ACP sont représentées graphiquement sous forme de graphes (x,y).

Chaque axe se caractérise par la part de l'inertie totale du nuage de point qu'il restitue. Cette part décroît au fur et à mesure des axes

considérés. Trois axes sont interprétés : ils restituent respectivement 23 %, 22 % et 11 % de l'inertie du nuage de points.

Dans un second temps, une typologie des quartiers prioritaires de Picardie a été élaborée afin d'identifier des profils types de quartiers prioritaires au regard des indicateurs démographiques et sociaux disponibles. Cette typologie est basée sur une classification ascendante hiérarchique (distance de Wald) réalisée sur les coordonnées des quartiers sur les axes de l'ACP. Six profils de quartiers différenciés sont ainsi identifiés.

Les données utilisées sont issues du recensement de population 2010 et de la source fiscale (Revenus Fiscaux Localisés 2011).

Certains des indicateurs sont introduits en variables supplémentaires dans la mesure où ils sont corrélés à des variables actives. Néanmoins, il est utile de les conserver dans l'analyse afin de voir comment ils se projettent sur les axes, mais aussi de disposer de leur valeur moyenne pour chaque classe de la typologie et de contribuer ainsi à affiner la description de chacune des classes.

Les variables de l'analyse en composantes principales

Variables actives

Part des moins de 10 ans dans la population
 Part des 10 à 17 ans dans la population
 Part des 18 à 24 ans dans la population
 Part des 25 à 39 ans dans la population
 Part des 40 à 59 ans dans la population
 Part des 60 à 74 ans dans la population
 Part des personnes vivant seules
 Part des personnes vivant au sein d'un couple avec enfant(s)
 Part des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale
 Part des personnes en couple sans enfant
 Part de la population vivant dans un ménage locataire de son logement
 Part des actifs dans la population (taux d'activité tous âges confondus)
 Part des actifs ayant un emploi sans diplôme parmi les actifs ayant un emploi
 Part des chômeurs parmi les actifs (taux de chômage au recensement)
 Part de chômeurs de longue durée parmi les chômeurs
 Part des emplois précaires parmi les actifs ayant un emploi
 Part des emplois à temps partiel parmi les actifs ayant un emploi
 Part des actifs ayant un emploi allant travailler en voiture
 Part des actifs ayant un emploi allant travailler en transports en commun
 Part de la population vivant dans un ménage ne possédant pas de voiture
 Part des étrangers dans la population
 Premier quartile des revenus par unité de consommation
 Revenu médian par unité de consommation
 Troisième quartile des revenus par unité de consommation
 Dispersion des revenus par unité de consommation (Q3-Q1)/Q2
 Écart de revenu médian par unité de consommation entre le quartier prioritaire et l'ensemble de l'unité urbaine

Variables supplémentaires

Taux de bas revenus
 Part des 75 ans ou plus dans la population
 Taille moyenne des ménages
 Part des ménages de 6 personnes ou plus
 Part des personnes vivant au sein d'une famille d'au moins 3 enfants
 Part des personnes vivant seules de 60 ans ou plus
 Part de la population vivant dans une maison
 Part de la population vivant dans un logement social
 Surface médiane par personne des logements
 Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans
 Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage

Définitions

R **evenu fiscal** : le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories :

- les revenus salariaux ;
- les revenus des professions non salariées (bénéfices) ;
- les pensions, retraites et rentes ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

R **evenu médian** : revenu tel que la moitié de la population considérée se situe en dessous et l'autre moitié au-dessus. Il se différencie du revenu moyen qui est la moyenne de l'ensemble des revenus de la population considérée.

T **aux de bas revenus** : la taux de bas revenus est égal à la part des revenus par unité de consommation inférieurs à un certain seuil en 2011. Ce seuil est le premier décile de la distribution par personne des revenus par UC dans l'ensemble des unités urbaines comprenant une ZUS ou un nouveau quartier prioritaire, calculé en 2011.

U **nité de consommation** : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Coordination Arnaud Dehédin, Danièle Lavenseau

Contribution Patrick Le Scouëzec

Directeur de la publication Arnaud Degorre

Rédaction Gwénaëlle Baron, Martial Maillard

Composition Insee Picardie

Couverture Conception et réalisation
Insee Picardie

Copyright
Retrouvez ce dossier sur www.insee.fr

Insee Dossier

Picardie

Géographie prioritaire
Regards sur les nouveaux quartiers

La Picardie compte 44 nouveaux quartiers prioritaires, totalisant 148 000 habitants, et répartis au sein de 23 communes, dont 12 de l'Oise, 9 de l'Aisne et 2 de la Somme. La structure de taille des quartiers en Picardie est proche de celle de la France métropolitaine. Près d'un sur deux compte moins de 2 000 habitants, un tiers de 2 000 à 4 000 habitants et un sur cinq plus de 4 000 habitants.

En Picardie, 7,8 % des habitants vivent dans un quartier prioritaire, comme au niveau national.

Les indicateurs socio-démographiques sont aussi sources de différences entre les quartiers, notamment l'âge des habitants et la composition des ménages. Ceux dont la population est plus jeune comptent des ménages de plus grande taille, et plus souvent encore, locataires d'un appartement du parc social. La population est plus souvent étrangère et moins diplômée. À l'inverse, dans les quartiers plutôt peuplés de personnes âgées, de personnes seules ou en couple sans enfant, les habitants disposent individuellement de plus d'espace dans le logement, lequel est plus fréquemment une maison. D'autres facteurs contribuent à distinguer les quartiers. On peut identifier ainsi des quartiers où la part de jeunes adultes est plus importante et l'équipement en automobile moins répandu.

Un examen croisé des principaux facteurs conduit à identifier six groupes de quartiers en Picardie au regard de leur situation démographique, des structures familiales, des revenus, de l'accès au marché du travail et de la qualité des emplois, ou encore des conditions de vie des habitants.

Dossier n°10
décembre 2015

ISSN 2416-9552

Insee Picardie
1, rue Vincent Aurioi
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1
Directeur de la publication :
Arnaud Degorre
Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau
Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon
Coordination :
Danièle Lavenseau, Patrick Le Scouëzec
Bureau de presse :
03 22 97 31 91
Mise en page :
Insee Picardie
© Insee 2015

